

35

MESSAC

n° département

commune

TEMPLE DE LA COEFFRIE(LE)

0960

lieu-dit

adresse

REDON

BAIN DE BRETAGNE

arrondissement

canton

édifice ou ensemble contenant

COMMANDERIE

dénomination et titre de l'oeuvre

1/1000 75.02

Coordonnées. LAMBERT2 X = 28840 Y = 31840

Cadastre année : section : parcelle :
 année : 1963 section : ZB parcelle : 2,3

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle : ACTUELLEMENT MAISON

Protection A SIGNALER

État de conservation :

Établi en 1967 par

SITUATION: ISOLE**PARTIES CONSTITUANTES: PARTIES AGRICOLES, FOUR A PAIN, PUIITS, CHAPELLE, COUR, COLOMBIER****MATERIAUX: 1) GROS OEUVRE: SCHISTE, GRES, APPAREIL MIXTE, MOELLON SANS CHAINE EN PIERRE DE TAILLE 2) COUVERTURE: ARDOISE****STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE, 1 VAISSEAU****COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT, NOUE****REPRESENTATION: PEINTURE; CHRIST, TETRAMORPHE****TYPLOGIE: COUR FERMEE****HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: COMMANDERIE DES HOSPITALIERS DE SAINT JEAN DE JERUSALEM; NEF DE LA CHAPELLE ET PEINTURES MURALES 12E OU 13E SIECLE; BRAS SUD 14E OU 15E SIECLE; RESTAURATION IMPORTANTE DE LA CHAPELLE EN 1621, INSCRIPTION SUR LA CHARPENTE: F GILLES DU BUISSON CR 1621; PARTIE OUEST DU LOGIS 1ERE MOITIE 17E SIECLE; PARTIE EST EN 1682; COLOMBIER CONSTRUIT EN 1668, INSCRIPTION: A FET REBATI CE COLOMBIER L'AN 1668**

I) - HISTORIQUE1 - EDIFICE ANTERIEUR

Site préhistorique et gallo-romain (?) : des haches de pierre polie, des tessons et des monnaies ont été trouvées dans les champs voisins (tradition orale).

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

La Coëffrie (1) était un des quinze membres de la Commanderie du Temple de Carentoir, de l'évêché de Vannes. En 1217, le duc Pierre Mauclerc donne aux templiers "quadam villa in Medeia" (2); c'est peut-être l'origine du Temple. A la destruction de l'ordre en 1312, la Coëffrie passa entre les mains des Chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui l'unirent à leur Commanderie du Temple de Carentoir (3). A la fin du XVIe siècle, le manoir du temple de Carentoir fut ruiné par les guerres civiles. En 1604, le Grand Prieur d'Aquitaine le fit constater (4). Par la suite, les commandeurs vinrent résider à la Coëffrie lorsqu'ils n'étaient pas à Malte.

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

A- 1574 : renseignements sommaires.

Les premiers renseignements écrits nous sont donnés par une Déclaration du Temple de la Coëffrie de 1574 (5) :

"Le Temple de la Coëffrie en la paroisse de Messac avec le manoir dudit lieu contient ... environ 15 journaux de terre. L'église et chapelle dudit lieu de la Coëffrie est située au joignant de la dite maison .."

(1) Cf. GUILLOTIN DE CORSON. Les templiers et les Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem en Bretagne, chap. II.

(2) Dom Morice, Preuves, I p. 836

(3) A.D. 83 3H300 citées par Guillotin.

(4) Id. 3H301 44

(5) A.D. B 184, citées par Guillotin de Corson

B - I643 : état des améliorissements (1).

Cet état fait par le commandeur Gilles du Buisson est très détaillé. Celui-ci fut commandeur de I620 à I644 et fut enterré à la Coëffrie.

a) La chapelle a été refaite à neuf.

"Il y a une chapelle dédiée à Saint-Jean-Baptiste... laquelle chapelle avons vu réparée tout de neuf tant de couverture qui est d'ardoises que de charpente et partie de la muraille... et commencée à blanchir ... et es principales vitres sont les armes de l'Ordre.

"... sur le pignon de la chapelle il y a une bretesche ou campanier fait en maçonail ..."

Un entrant de la charpente porte l'inscription

F : GILLES : D V : BVISSON : CR : I62I

b) Description du logis.

"Au costé de ladite chapelle, vers le Nord, est le logix ou manoir dudit lieu, où l'on entre par un grand portail, sur lequel il y a un colombier; et entrant dans une cour carrée, au bas de laquelle est un corps-de-logix composé d'une cuisine, deux petits celliers et sur iceux deux chambres hautes dans l'une desquelles y a une cheminée, avec des grilles de fer à deux croisées, et les greniers au-dessus; et au costé y a une garde-robe joignant laquelle est un cabinet sous lequel y a un four; et pour monter aux dites chambres y a un degré de bois fait à jour".

"Et proche ledit Logix est un autre grand corps-de-logix au bout duquel est une chambre haute à cheminée et sous icelle un cellier, à la suite duquel logix sont les estables..." "(la cour) est renfermée de murailles de bonne hauteur et en laquelle y a un puits".

(1) Archives Paroissiales du Temple de Carentoir citées aussi par Guillotin de Corson

Le porche-colombier porte l'inscription :

"A : FET : REBATI CE : COLOMBIER : LAM 1668"(face Nord).

c) les travaux de 1682.

René Chevrier, commandeur de 1676 à 1699 fit faire des réparations au rez-de-chaussée, comme en témoigne la date de 1682 inscrite sur une fenêtre : il fit construire la salle et le salon, une nouvelle chambre haute et l'escalier intérieur actuel, écrit Guillotin de Corson (1).

d) 1745 : état des améliorations (2) à la demande de Frin des Touches.

Frin des Touches, Commandeur de 1739 à 1752 environ, "désirait faire apparaître authentiquement (les améliorissements) pour s'en aider et prévaloir à future promotion".

Trois Hospitaliers firent cette visite en 1745. Il arrivèrent à la Coëffrie le lundi 31 mai et visitèrent la chapelle. Ils y remarquèrent l'autel entièrement boisé, la chaire, les statues etc...

Ils visitèrent ensuite le manoir composé d'une cuisine avec son office, d'une salle et d'un salon au rez-de-chaussée, et de trois chambres avec un cabinet "servant d'archivier" à l'étage supérieur... visitèrent les greniers et le "cabinet" servant à coucher les domestiques, cabinet blanchi à neuf, bien carrelé et ouvert de deux fenestres, dans les jardins "une grande chambre" à laquelle on accède par un escalier de pierre, où loge le fermier Volland.

4 - TRANSFORMATIONS. CHANGEMENTS DE DESTINATION

A la Révolution, la Coëffrie fut vendue comme bien national et sécularisée (3) en 1792. A cette occasion fut dressé un état des lieux très détaillé(4) (cf. Annexe) .

Le manoir comprend au rez-de-chaussée d'Ouest en Est une salle, un salon et une cuisine avec pavillon attenant à la cuisine au Nord, "sous lequel y a un caveau, trois chambres et un cabinet au-dessus du tout, se servant par "un escalier

(1) GUILLOTIN DE CORSON, Les Templiers...

(2) Cet état se trouvait dans les Archives du Temple de la Coëffrie lorsque Guillotin de Corson l'a consulté

(3) GUILLOU et REBILLON, vente des biens nationaux dans les districts de Rennes et de Bain p. 513

de bois à vollée, un cabinet et des latrines, au premier étage, un autre cabinet au deuxième étage dans le pavillon, grenier au dessus d'iceluy... "deux greniers sur les chambres, un cellier nommé la Cave, avec au-dessus une chambre se servant par un escalier et un perron en pierres, un grenier au-dessus. Une étable au midy du cellier ... une autre au midy de la précédente ... une écurie en apentys ayant porte au midy et au Nord... une retraite à pigeon sur le portail de la cour " "le tout en très grande indigence de réparations" - " une chapelle ayant sa porte à l'occident, une grange à pressoir au midy de laditte chapelle et y attenant, avec grenier, ayant sa porte à l'occident. -une maison nommée la Boullangerie ..." (1).

L'état des lieux de 1792 correspond à celui de 1745 sauf le pressoir. Celui-ci fut installé entre 1745 et 1792 dans le bras Sud de la chapelle dont on avait muré la grande-arcade. Un plancher en divisait l'espace intérieur en deux, le comble étant utilisé comme fenil.

La disposition actuelle remonte donc partiellement à une époque antérieure à 1643 et partiellement aux campagnes de travaux de 1668 et 1682.

Depuis la Révolution jusqu'aux environs de 1960, le Temple de la Coëffrie fut transformé en exploitation agricole. De cette époque datent de nombreuses dégradations qui ont affecté, en particulier, la chapelle (percement des portes charretières) et les bâtiments Est de la cour (percement d'ouvertures); le mur de clôture qui fermait la cour au Sud-Est (entre le porche et le mur Ouest) fut démoli et les porcheries adossées au Mur Ouest construites. C'est sans doute à cette époque que le pavillon du logis fut arasé.

Le campanile Ouest de la chapelle fut détruit au début du XXe siècle (tradition orale).

L'ensemble des bâtiments fut restauré à partir de 1960 :

Logis : façade rejointoyée, toiture refaite, charpente modifiée, planchers et escalier de l'étage refaits, cloisons supprimées,

Chapelle : suppression du plancher du bras Sud , dégagement de la Grande-Arcade; réfection du sol et découverte de tombes dans le choeur (dans une tombe, deux squelettes placés tête-bêche).

(1) A.D. 35 1 Qa 440

Remontage du mur Sud-Ouest de la Cour.

En 1970, mise à jour des fresques du chœur par Monsieur Massip.

Juillet-août 1971 : exposition "Les Richesses d'Art de Messac" réalisée dans la chapelle (1)

(1) Exposition organisée par le centre de Messac de "Culture et Bibliothèque" en collaboration avec la Commission Régionale d'Inventaire Bretagne"

35- MESSAC - LE TEMPLE DE LA COEFFRIE -(MANOIR)- DEMEURE -

II) - DESCRIPTION1.- SITUATION

Le Manoir du Temple (Cf. photos n° 1 à 10) est situé à 4,5 kilomètres Sud-Sud-Ouest du bourg et 1 kilomètre Nord du château de Boeuvres. On y accède par la route départementale numéro 69 qui conduit au Grand Fougeray et, après quelques centaines de mètres à partir du bourg de Messac, par le chemin communal de Boeuvres. Le manoir se trouve à 0,500 kilomètre à l'Est du chemin après les deux ponts du ruisseau du Pont au Roux.

L'édifice et ses dépendances sont en retrait d'environ 200 mètres au Nord du hameau auquel il a donné son nom, sur le flanc Sud de la vallée, en pente légère jusqu'au ruisseau, dans un paysage de pâturages. Une peupleraie borde le ruisseau au Nord Ouest.

Les bâtiments sont groupés et forment une cour fermée dans laquelle on rentre par un porche au Sud. Trois éléments secondaires sont dispersés : un puits au Nord entre le logis et le ruisseau, un autre puits et le fournil au Sud. (Cf. plan de situation).

Une maison d'habitation récemment construite à l'Ouest rémpit l'homogénéité de l'ensemble. Deux grands hangars accolés ont été implantés dans un pâturage à l'Est. On y accède par un chemin de terre qui passe au Sud de la chapelle, l'entrée de ce champ est accostée de deux marches d'escalier en vis portant noyau, en schiste, fichées en terre. Ces marches proviennent vraisemblablement de l'ancien manoir de la Châtre distant de 3 kilomètres (Nord-Est).

La cour du manoir est fermée au Sud par un portail-pigeonnier (F) accosté de deux appentis (E et G). L'appentis G, ouvert sur la cour, a été reconstitué récemment par les propriétaires actuels, le mur Sud ayant été abattu pour faciliter le passage des charrettes de la ferme (Cf ancien et nouveau cadastre). Un mur ferme la cour à l'Ouest; contre ce mur, à l'extérieur a été bâtie récemment une porcherie aujourd'hui désaffectée. Ce mur est ouvert au Nord d'une porte communiquant avec le jardin potager.

35 - MESSAC - LE TEMPLE DE LA COEFFRIE -(MANOIR)- (DEMEURE)

Le logis (A) ferme la cour au Nord, l'ancien cellier (B) et l'ancienne étable (C) qui sont actuellement de remise, à l'Est. Un passage est ménagé entre le logis et l'étable.

La chapelle en équerre (D) constitue avec le logis un des éléments principaux de l'ensemble. Elle est située dans l'angle formé par l'étable et l'appentis E et se développe entièrement en dehors de la cour au Sud-Est. Les pénétrations du toit du transept et de celui de l'étable en animent les parties hautes.

Les lignes de faîtage du pigeonnier, de l'étable et du logis sont de même hauteur et donnent à l'ensemble un parti régulier que le toit de la chapelle, plus élevé, ne rompt pas en raison de son implantation à l'extérieur de la cour.

2.- MATERIAUX

A) MURS

Matériaux principaux : schiste ardoisier noir et grès armoricain gris ou oxydé utilisés en appareil très irrégulier (petit et moyen), avec quelques assises de schiste constituées de pierres monolithes pouvant atteindre 1,50 de long.

Dans le pigeonnier et la chapelle schiste et grès sont parfois différenciés :

- a) - pigeonnier : partie inférieure en schiste, partie supérieure en grès.
- b) - chapelle : certaines parties des murs sont en grès armoricain avec quelques pierres de "roussard" (sable tertiaire cimenté par de l'oxyde de fer) utilisées principalement dans le mur Ouest. Le mortier de ces parties de mur est composé d'argile rouge mélangée à du granier.

D'autres parties, au contraire, sont presque exclusivement en

35 - MESSAC - LE TEMPLE DE LA COEFFRIE -(MANOIR)- (DEMEURE)-

schiste ardoisier ou en appareil mixte, le mortier se compose de terre jaune et de paille.

Intérieurement les murs sont soit à nu soit recouverts d'enduit de terre et paille.

B) OUVERTURES

a) chapelle : la plupart des fenêtres sont en tuffeau et la porte occidentale en "roussard". Les ouvertures plus récentes ou modifiées ont leurs jambages et leurs linteaux en bois.

b) logis : le schiste ardoisier est exclusivement utilisé en gros appareil pour les ouvertures de la façade. Sur les autres faces les linteaux sont en bois et les jambages maçonnés (sauf une petite fenêtre au Nord en schiste).

c) bâtiments B et C : jambages maçonnés, linteaux de bois pour la plupart des ouvertures sauf une fenêtre de schiste.

C) TOITURES

L'ardoise est le matériau de couverture utilisé systématiquement sur lattis ou voliges. L'appentis E est couvert de fausses ardoises de plastique.

3.- PARTI GENERAL - PLAN - COUPE

Cf. Photo n° 11.

Le logis est un bâtiment rectangulaire allongé d'Est en Ouest, aspecté au Sud, couvert d'un toit à deux versants, accosté au Nord d'un pavillon en retour d'équerre couvert d'un toit en appentis qui prolonge le versant Nord du corps principal.

La façade de l'édifice est organisée en fonction de la répartition primitive des pièces : trois au rez-de-chaussée, trois à l'étage, rythme que l'on retrouve dans les ouvertures : trois fois trois ouvertures (porte et fenêtre au

35 - MESSAC - LE TEMPLE DE LA COEFFRIE -(MANOIR)- DEMEURE

rez-de-chaussée, fenêtre à l'étage).

Si l'espace intérieur a été modifié à la suite de la suppression des cloisons, l'extérieur a subi très peu de transformations (une porte transformée en fenêtre et une fenêtre obturée), si ce n'est l'arasement partiel du pavillon (cf. conclusions architecturales).

Une grande sobriété caractérise l'édifice, la seule recherche esthétique résidant dans le contraste des matériaux de la façade : blocs de schiste ardoisier pour les ouvertures, blocage de schiste et grès armoricain pour les murs et dans le décor d'un linteau de fenêtre (double accolade).

Au rez-de-chaussée, les anciennes divisions intérieures ne sont plus repérables que par les différences de nature de sol et par la différence de niveau (une marche) entre la partie Ouest et l'ancienne pièce centrale où se trouve l'escalier en bois sur bahut de pierre. La limite de la pièce orientale est indiquée par un décrochement des murs Nord et Sud. Cette pièce est séparée du pavillon par un mur de moindre épaisseur dans lequel une porte de communication est ménagée. Trois portes communiquent avec l'extérieur : deux sur la façade principale, une sur la façade postérieure.

Un contrefort renforce la façade postérieure dans sa partie médiane au droit du décrochement intérieur.

L'escalier ne donne accès qu'à l'étage, la communication avec le comble se fait par une échelle de meunier.

Les divisions intérieures du rez-de-chaussée étaient reprises à l'étage, une cloison seulement subsiste entre la chambre Est et la chambre centrale.

Au Nord-Est une porte communique avec l'étage du pavillon transformé en comble à la suite de l'arasement des murs.

35 - MESSAC - LE TEMPLE DE LA COEFFRIE -(MANOIR)- DEMEURE

Les planchers de l'étage et du comble reposent sur des poutres et solives.

Seul le pavillon possède une cave à laquelle on accède par un escalier extérieur.

A- ELEVATIONS EXTERIEURES

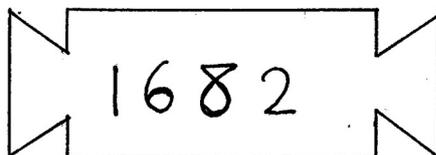
a) Façade principale Sud
Photo 11 - I5 - I6

Le rythme ternaire (deux + un) des ouvertures est le seul élément de régularité de la façade. Ces ouvertures diffèrent par leurs dimensions et leurs encadrements. Les linteaux sont monolithes mais les jambages sont soit maçonnés, soit appareillés en pierres de taille, soit monolithes.

La largeur des portes varie entre 0,96 mètre et 1 mètre; leur hauteur entre 1,93 mètre et 2,04 mètre. La largeur des fenêtres de 0,69 mètre à 0,90 mètre, leur hauteur de 0,97 mètre à 1,39 mètre.

Les linteaux et appuis des fenêtres centrales des deux trouées portent des traces de barreaux.

Le linteau de l'ancienne porte Est est daté dans une cartouche :



Mur rejointoyé.

b) Face latérale droite
Photo I2 -

Trois niveaux d'ouvertures correspondent à l'étagement intérieur : deux portes obturées au premier niveau, une fenêtre désaxée au deuxième et troisième niveau.

35- MESSAC - LE TEMPLE DE LA COEFFRIE -(MANOIR)- DEMEURE -

Le mur du pavillon prolonge le mur pignon sans collage.

c) Face postérieure Nord du pavillon

Aveugle.

d) Face latérale Ouest du pavillon

Cf photo numéro I4

Une porte à linteau de bois et jambages maçonnés donne accès à la cave. Elle est surmontée d'une fenêtre à linteau de bois à demi obturée.

Au troisième niveau : jambages et appuis en schiste d'une fenêtre obturée sont apparents.

e) Facade postérieure Nord

Le contrefort biais divise la façade en deux parties. Il n'est pas intégré au mur mais collé.

Les deux petites fenêtres qui ouvrent la partie Est correspondent à l'étage. L'une est à linteau et appuis de schiste, l'autre à linteau, appuis et jambages de schiste, monolithes et chanfreinés.

La partie Ouest n'est ouverte que d'une porte à linteau de bois, dans l'angle du mur et du contrefort.

f) Face latérale gauche

Une fenêtre identique à celle du pignon Est se retrouve dans le pignon Ouest.

Le versant Nord porte des traces de surélévation : l'angle formé actuellement par le versant du toit et les coyaux est presque plat en raison de cette modification.

35 - MESSAC - LE TEMPLE DE LA COEFFRIE -(MANOIR)- DEMEURE

B.-DISTRIBUTION INTERIEURE

a) Rez-de-chaussée

Dans l'unique pièce actuelle les sols sont de nature différente correspondant aux anciennes divisions :

- à l'Ouest : sol de plancher,
- au centre : sol de dalles de schiste et de grands mallons,
- à l'Est : sol de dalles de schiste uniquement.

Tous les murs sont en pierres apparentes. Les décrochements des murs correspondent à des reprises (Murs Nord et Sud de la pièce Est et au droit du contrefort Nord).

Les ouvertures côté Sud sont à ébrasement biais sauf la porte Ouest et, dans le même axe, la porte Nord.

A l'Ouest : cheminée axiale affleurée, destinée à être lambrissée (linteau de schiste, jambages maçonnés)

largeur : 1,50 mètre, hauteur : 1,12 mètre, hauteur du foyer : 0,10 mètre, profondeur : 0,30 mètre.

A gauche de la porte Nord : niche rectangulaire constituée de deux étages séparés par une dalle de schiste ; étage inférieur à ébrasement biais (0,50 X 0,50 mètre), étage supérieur à ébrasement droit (hauteur 0,36 mètre, largeur 0,50 mètre, profondeur 0,44 mètre).

L'escalier est à deux volées tournant à droite, la première à trois degrés, la seconde à trois degrés tournants prolongés par des degrés modernes. Il repose entièrement sur des poteaux. Un mur a été construit récemment pour renforcer la première volée. La rampe de bois et les poteaux sont récents.

35 - MESSAC - LE TEMPLE DE LA COEFFRIE -(MANOIR)- DEMEURE

La cheminée du mur Est a été refaite récemment en ciment. Elle est encadrée de deux portes obturées à linteau de bois apparent.

b) Etage

Une cloison (refaite) subsiste entre la pièce centrale et la chambre Est, une rangée de meubles remplace la seconde.

Le parquet a été refait.

Les murs sont à pierres apparentes ou recouverts d'un enduit.

Les pièces sont éclairées par trois fenêtres au Sud à ébrasement biais, linteaux de bois ou de schiste, par une fenêtre à l'Est à ébrasement droit et linteau de bois, et par deux fenêtres au Nord correspondant à la chambre centrale - ébrasement biais et linteau de bois - l'une était destinée à éclairer l'escalier qui accédait au comble, l'autre est ménagée dans un encadrement à ouverture obturée aux dimensions de porte (hauteur 1,80 mètre, largeur 1,02 mètre).

La fermeture de la fenêtre de l'escalier est d'origine : targette à platine découpée et repercée en feuillage stylisé.

Les décrochements du rez-de-chaussée se retrouvent à l'étage.

Des cheminées sont adossées aux murs Est et Ouest.

- cheminée Est : remarquable par la faible hauteur du linteau au foyer 0,70 mètre et par sa profondeur 0,65 mètre. Hauteur du foyer : 0,06 mètre, largeur du linteau 1,30 mètre.

Linteau et sommiers sont de bois, il n'existe qu'une console, de schiste. Foyer en petits maillons, hotte à retrait en petites pierres plates de schiste

35 - MESSAC - LE TEMPLE DE LA COEFFRIE -(MANOIR)-(DEMEURE)

- cheminée Ouest
(Cf photo n° 18)

Hauteur : 1,03 mètre; largeur du linteau : 1,40 mètre; profondeur : 0,57 mètre.

Jambages et linteau de schistes. Hotte en petites pierres plates de schiste - foyer en moellons.

A gauche de la cheminée, une niche carrée de 0,30 mètre de côté à linteau constitué d'une pièce de bois encastrée (1,60 mètre) est ménagée dans le mur.

Au Nord-Est, une porte (seuil et linteau de schiste) donne accès au comble du pavillon.

c) comble

L'accès au comble se fait par une échelle et une trappe à l'emplacement de l'ancien escalier.

Dans les bahuts des murs goutterots hauts de 0,40 mètre, les décrochements correspondant à ceux du rez-de-chaussée et de l'étage sont visibles.

Le comble est éclairé par deux fenêtres carrées symétriques pratiquées dans les pignons au Nord des conduits de cheminée, et deux tabatières dans les versants de la couverture.

d) pavillon

L'accès au sous-sol se fait par un escalier extérieur de quatre marches de schiste.

- sol en terre battue
- à la base du mur Nord : niche carrée dans le plafond de laquelle est ménagé un trou circulaire correspondant au conduit des anciennes latrines ménagé dans l'épaisseur du mur (deux mètres de hauteur)

35- MESSAC- LE TEMPLE DE LA COEFFRIE -(MANOIR)- DEMEURE -

Le rez-de-chaussée est transformé en débarras.

- Murs enduits.
- Sol en plancher.
- Plafond à poutre, solives et terrasse entre les solives.
- Eclairage par une fenêtre à l'Ouest (ébrasement biais).

L'étage a été diminué par la couverture en appentis récente. A la suite de cette modification, deux fenêtres ont été obturées à l'Est et à l'Ouest et leurs linteaux supprimés (appuis de schiste, ébrasement droit, allèges jusqu'au sol).

e) Parties hautes.

Toiture à deux versants d'ardoises, pignons sommés de deux souches de cheminées désaxées au Sud.

Charpente modifiée, en particulier le versant Nord surélevé. Charpente à quatre fermes à faux entrants et poinçons, étrésoillonnées par des goussets. Seuls les arbalétriers, les poinçons et les faux entrants subsistent de l'ancienne charpente. Les arbalétriers Nord ont été doublés.

III) - NOTE DE SYNTHÈSEA - CONCLUSIONS ARCHEOLOGIQUESa) le logis

La partie orientale du logis porte la date 1682. La date de construction de la partie occidentale n'est pas connue précisément mais l'observation des caractères stylistiques permet d'affirmer qu'elle se situe dans la première moitié du XVII^e siècle. C'est à cette époque en effet qu'apparaît dans le canton l'emploi systématique du linteau (le plus souvent de schiste) dans le couvrement des portes (cf. note de synthèse "Dossier collectif d'habitat rural"). Premier exemple de linteau daté 1636. De plus, la similitude des chambranles des deux parties implique obligatoirement un déroulement des campagnes proche dans le temps. Or, c'est à cette époque que Gilles du Buisson fit exécuter d'importants travaux, à la chapelle, en particulier. Il est vraisemblable qu'il fit également reconstruire le logis avant 1643, date à laquelle nous en possédons une description.

Le logis du Temple est l'exemple d'un petit manoir rural influencé par les constructions rurales de la région et par les manoirs. A l'habitat rural, il doit essentiellement sa structure et l'organisation de sa façade : l'espace intérieur était subdivisé au rez-de-chaussée et à l'étage en trois pièces auxquelles correspondent en façade les trois ouvertures rencontrées couramment dans les maisons rurales : porte et fenêtre au premier niveau, fenêtre ou lucarne au second niveau. Au manoir, il doit son ampleur, son étage et le pavillon postérieur. Ce pavillon est à comparer avec les tours d'escalier de deux manoirs du canton : celui de Fresnais en Bain de Bretagne et celui des Vergers en Ercé en Lamée, datant l'un de la fin du XVI^e siècle, l'autre vraisemblablement du milieu du XVII^e siècle. Dans le premier cas, la tour postérieure renferme un grand escalier à volée droite. Dans le second, l'escalier est réduit à une simple vis et les trois-quarts de la tour sont utilisés en habitation. Ici, l'escalier est reporté à l'intérieur, et le pavillon est uniquement destiné à l'habitation et aux commodités.

Le linteau de schiste orné d'une triple accolade est le seul élément pouvant rappeler l'existence d'une construction antérieure au XVII^e siècle.

b) la chapelle

La construction de la chapelle remonte vraisemblablement à l'installation des Templiers à la Coëffrie. Guillotin de Corson avance la date de 1217 (cf. I-2 : contexte historique). Que nous apprend l'étude architecturale de l'édifice ?

- la chapelle se compose de deux corps de bâtiment collés;
- dans son état actuel, les murs de la nef comportent deux types de maçonnerie très distincts : murs-pignons et quelques parties des murs gouttereaux construits en moellons irréguliers de grès armoricain liés par un mortier rougeâtre, auxquels s'ajoutent des pierres de taille de "roussard" (principalement dans le mur-pignon Ouest); murs du bras Sud et parties restantes de la nef, construits en appareil irrégulier de schiste noir avec un mortier d'argile jaune;
- une rupture de proportions est évidente entre la nef et le bras Sud, celui-ci étant de plan presque carré et sa largeur supérieure à celle de la nef.

Ces éléments permettent d'affirmer que les deux corps de bâtiment qui composent la chapelle n'ont pas été construits au cours de la même campagne. La nef paraît plus ancienne. Les formes de ses ouvertures (porte en arc brisé, hautes fenêtres étroites en arc légèrement brisé) et la fresque du mur oriental la datent de la fin du XIIe siècle ou du début du XIIIe siècle. Cette dernière hypothèse coïnciderait avec la date de 1217 et justifierait les caractères stylistiques et techniques tardifs observés dans la fresque (cf. sous-dossier "Peinture murale", titre III).

La construction du bras Sud remonte sans doute à la prise de possession des biens des Templiers par les Hospitaliers de St Jean de Jérusalem. Rosenzweig (1) a en effet remarqué dans les constructions de cet ordre la fréquence des plans en tau ou en demi-tau, sans doute afin de permettre d'isoler les fidèles des chevaliers pendant les offices.

Les éléments architecturaux permettent difficilement de proposer une datation précise : charpente de tradition médiévale, fenêtres de petites dimensions, en arc brisé, grande arcade aux arêtes vives, sans chapiteaux ni imposte. Ces caractères peuvent apparaître dans des édifices construits dans une fourchette de dates allant du XIVe siècle jusqu'à la fin du XVe siècle ou même au début du XVIe. Ici, la fin du XIVe siècle ou le XVe siècle paraissent être les dates les plus vraisemblables.

(1) Rosenzweig (M.), Mémoire sur les ordres religieux militaires du Temple et de l'Hôpital... dans le département du Morbihan. Paris, Impr. Impériale 1863.

Les réparations effectuées par Gilles du Buisson concernent sans doute les murs, la charpente et la couverture de la nef. Les parties de mur restaurées se reconnaissent aux différences de matériaux et à l'état de la maçonnerie : parties anciennes en grès armoricain, murs se déversant vers l'extérieur; parties restaurées en appareil mixte avec de longues pierres de schiste utilisées en chaînage, murs d'aplomb.

B - PLACE DE L'EDIFICE

L'ancien manoir du Temple de la Coëffrie est un édifice exceptionnel dans le canton en raison de son état de conservation, de l'ampleur de sa chapelle et de son rôle historique.

Il n'existe plus actuellement en Bretagne que fort peu d'édifices d'ordres militaires religieux en bon état. Pour le département d'Ille et Vilaine, Banéat (1) cite vingt-quatre lieux anciennement occupés par les Templiers. Les édifices ont tous partiellement ou complètement disparu, après avoir été repris et modifiés par les Hospitaliers. Ainsi, de la Commanderie de la Guerche-de-Bretagne ne subsiste que le manoir reconstruit au XVe siècle. Les bâtiments étaient comme à la Coëffrie disposés autour d'une cour mais différemment : le manoir, en équerre au Nord et à l'Ouest, la chapelle au Sud, les écuries et le portail d'entrée à l'Est.

Dans un article de Charles Darras (2) sur l'architecture des Templiers dans la région charentaise, plusieurs constantes concernant l'architecture des chapelles rurales sont mises en valeur :

- les chapelles sont de petite dimension;
- leur plan est invariablement rectangulaire simple sans séparation entre la nef et le chœur;
- les murs-pignons sont percés de fenêtres (trois au chevet), le mur-pignon occidental est surmonté d'un clocher-arcade;
- le décor sculpté est rare (rapports avec l'architecture cistercienne) mais l'église de Cressac est ornée de fresques ;
- quatre exemples de plans sont présentés : la longueur des édifices varie entre 19 et 22,5 mètres et les rapports de dimensions $\frac{L}{Long}$ de $\frac{1}{2,2}$ à $\frac{1}{2,6}$.

(1) Banéat (P.) - Le Département d'Ille et Vilaine, T II et IV

(2) Darras (Ch.) - Commanderies et chapelles des Templiers dans la région charentaise - Revue Archéologia, n° 27, Mars, avril 1969, p. 49

Des caractères proches sinon identiques se retrouvent dans la nef de la chapelle de la Coëffrie :

- Le plan en est rectangulaire;
- les dimensions (h.o.) sont de 7,5 X 17,7 m, soit un rapport
L de 1 ;
Long 2,3
- l'éclairage se fait par les murs-pignons (la fenêtre Nord du choeur paraît plus récente),
- le mur-pignon occidental était surmonté d'un campanile,
- l'aspect général de l'édifice est sévère, le seul décor étant la fresque du mur Est.

Il est vraisemblable que de tels rapports ne soient pas le fait d'une pure coïncidence mais plutôt le résultat d'un important contrôle administratif comme l'indique Ch. Darras : "les maîtres d'oeuvre devaient se conformer aux directives imposées par le gouverneur de province, les "retraits" de l'Ordre exigeant que toute construction soit soumise à son approbation"..(1).

Il est donc possible que la chapelle du Temple de la Coëffrie soit un des rares exemples breton existant de chapelle rurale de Templiers se rattachant à un groupe d'édifices situés dans une vaste région englobant l'Ouest et le Sud-Ouest. Il n'est pas sans intérêt en effet de signaler que les commanderies bretonnes d'Hospitaliers dépendaient du grand prieuré d'Aquitaine. Si le schéma administratif de l'ordre des Templiers est moins connu, il n'était peut-être pas sans rapports avec celui de l'ordre des Hospitaliers.

(1) Darras (Ch.) - idem.

IV) - DOCUMENTATION

1 - SOURCES

A. MANUSCRITES

A.D. Ille et Vilaine

Série 1 Qa. 440 Procès-verbal de la vente de la Coëffrie, le 14^o jour du mois d'août, l'an 1792. Cahier de papier.

A.D. Loire-Atlantique

Série B 184 Déclaration du Temple de la Coëffrie, 1574.

A.D. Vienne

Série 3 H 300

301 Fonds du Grand Prieuré d'Aquitaine. Textes cités par Guilletin de Corson dans son livre sur les Templiers (cf. Infra)

B. IMPRIMEES

Dom MORICE Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne.- Paris, 1742 - 3 tomes.

2- TRAVAUX HISTORIQUES

A. MONOGRAPHIES, TRAVAUX

GUILLOTIN DE CORSON (A.). Les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bretagne.- Nantes, 1902, 306 p. Chap. II

GUILLOU et REBILLON, Vente des biens nationaux dans les districts de Rennes et Bain.- Rennes, Oberthur, 1911 LXXIX p. 773 p.

B. REPERTOIRES - POUILLES -DICTIONNAIRES

BANEAT (P.)- Le département d'Ille et Vilaine - Histoire, Archéologie, Monuments.- Rennes, Larcher. 4 Tomes 1927.

GUILLOTIN DE CORSON (A). Pouillé historique de l'archevêché de Rennes, Fougeray; Paris, Haton 6 tomes. 1886

35 - MESSAC - LE TEMPLE DE LA COEFFRIE -(MANOIR)- DEMEURE -

V) - ANNEXES

Etat des lieux du 14 août 1792 du Temple de la Coëffrie.

"L'an 1792, le 14 ème jour du mois d'Août... nous nous sommes rendus au lieu du Temple paroisse de Messac, distant d'une lieue du bourg de Messac ...

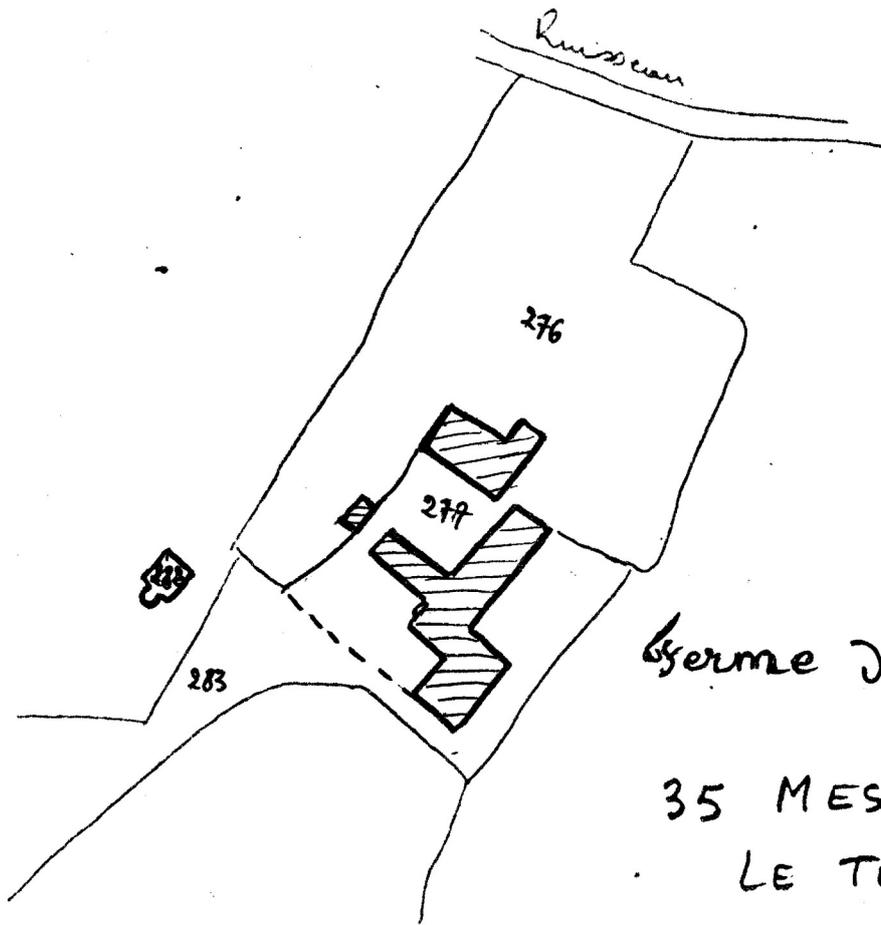
Une maison avisagée à midy bastie de murs de pierres couverte d'ardoise consistante en une salle ayant porte et fenestre au midy, une porte vitree au nord et une de communication à l'orient, garnie de cheminée. Contenante 10 pieds de pignon et 17 de longères en dedans, un sallon à l'orient, ayant 2 fenestres au midy une cheminée, une mauvaise boisure par endroits à hauteur d'apuy cont^t y compris l'escalier, 12 pieds de longuere et 18 pieds de pignon en dedans, une cuisine à l'orient ayant porte et fenestre au midy, une de communication dans le sallon, garnie de cheminée.. un petit appartement au nord de la cuisine, nommé le pavillon, cont^t 9 pieds de large et 10 pieds et demi de long en dedans sous lequel y a un caveau, 3 chambres et un cabinet au-dessus du tout, se rvant par un escalier de bois à vollée, un cabinet et des latrines, au ler étage. au premier étage un autre cabinet au second étage dans le pavillon grenier au dessus d'icelui 2 greniers sur les 3 chambres se servant égal^t par un escalier de bois a vollée un cellier nommé la cave, avisagé à l'occident bastie de murs de pierre et couvert d'ardoises cont^t 25 pieds de pignon et 18 pieds de longère en dedans, au-dessus duquel cellier est une chambre se servant par un escalier et perron en pierres et une porte au côté vers orient garnie de cheminée, un grenier au-dessus d'icelle, une étable au midi du cellier ayant des portes à l'orient et occident bastie de murs de pierre et couvert d'ardoises cont^t 21 pieds de pignon et 28 pieds de longère, une fannerie au dessus se servant par une échelle une autre étable au midi de la précédente, bâtie et couverte de mêmes matériaux ayant porte à l'orient et à l'occident garnie de cheminée cont^t 21 pieds de pignon et 16 pieds de longères, une écurie bâtie et couverte de même matériaux, faite en apenty, ayant porte au midy et au nord, cont^t 9 pieds de large et 24 pieds de long, une retraite à pigeons sur le portail de la cour... une cour close au devant vers midy de la maison principale, cernée des dittes maisons et de murs, ayant portail et portillon au midy cont^t 5 cordes 1/2 en dedans,... le tout en très grande indigence de réparations.

35- MESSAC - LE TEMPLE DE LA COEFFRIE -(MANOIR)- DEMEURE

une chapelle bastie de murs de pierre et couverte d'ardoises ayant sa porte à l'occident, la couverture et le lambry en très mauvais état ... ayant une petite cloche, une grange à pressoir au midy de la ditte chapelle et y attenant, bâtie de murs de pierres et couverte d'ardoises doublée d'un plancher et grenier au-dessus ayant sa porte à l'occident, cont^t 22 pieds et 1/2 de long et 21 pieds de large, avec un pressoir à cidre et ses ustensilles.

Une maison nommée la Boullangerie, bastie de murs de pierres et couverte d'ardoises, avisagée au Nord ayant un four à cuire pain au midy, qui a son ouverture dans la maison quoique situé en dehors, sans plancher, avec l cheminée sans doublage ..."

A.D. Ille et Vilaine, 1Qa 440



Germe du Temple

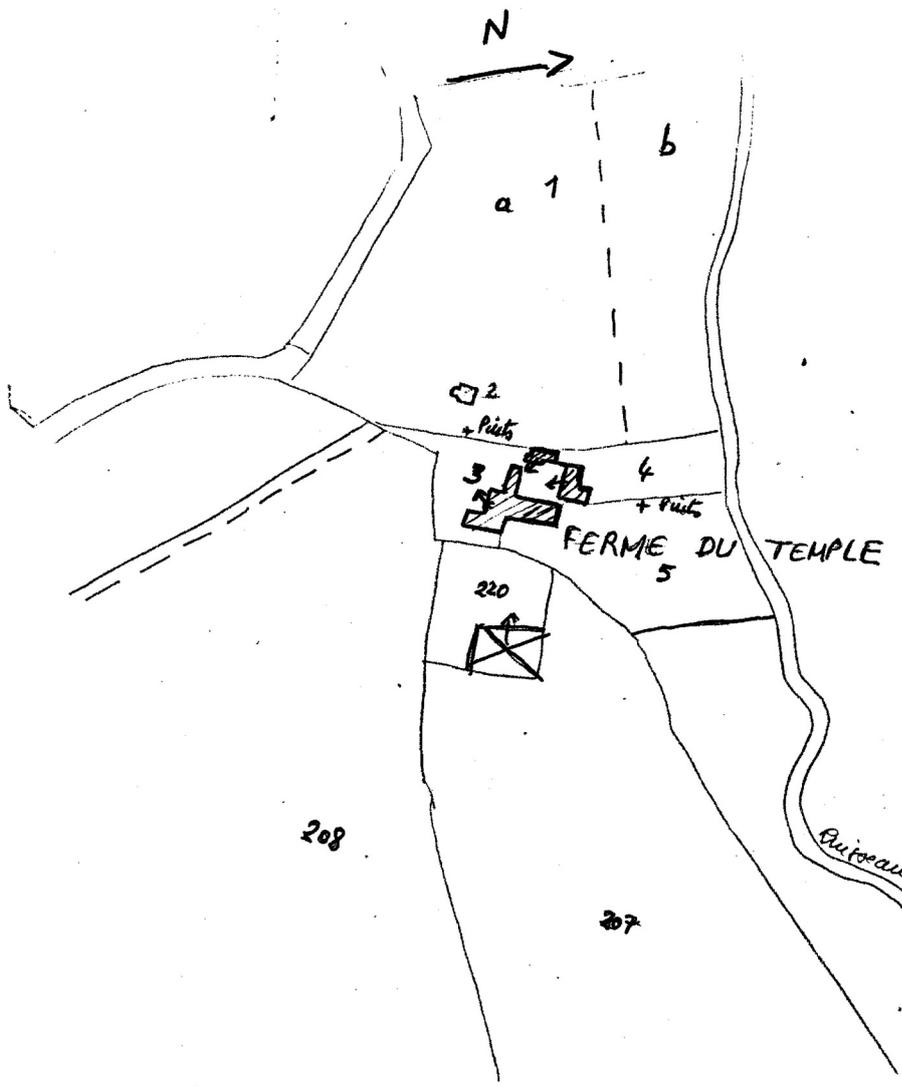
35 MESSAL
LE TEMPLE

Section N

dite

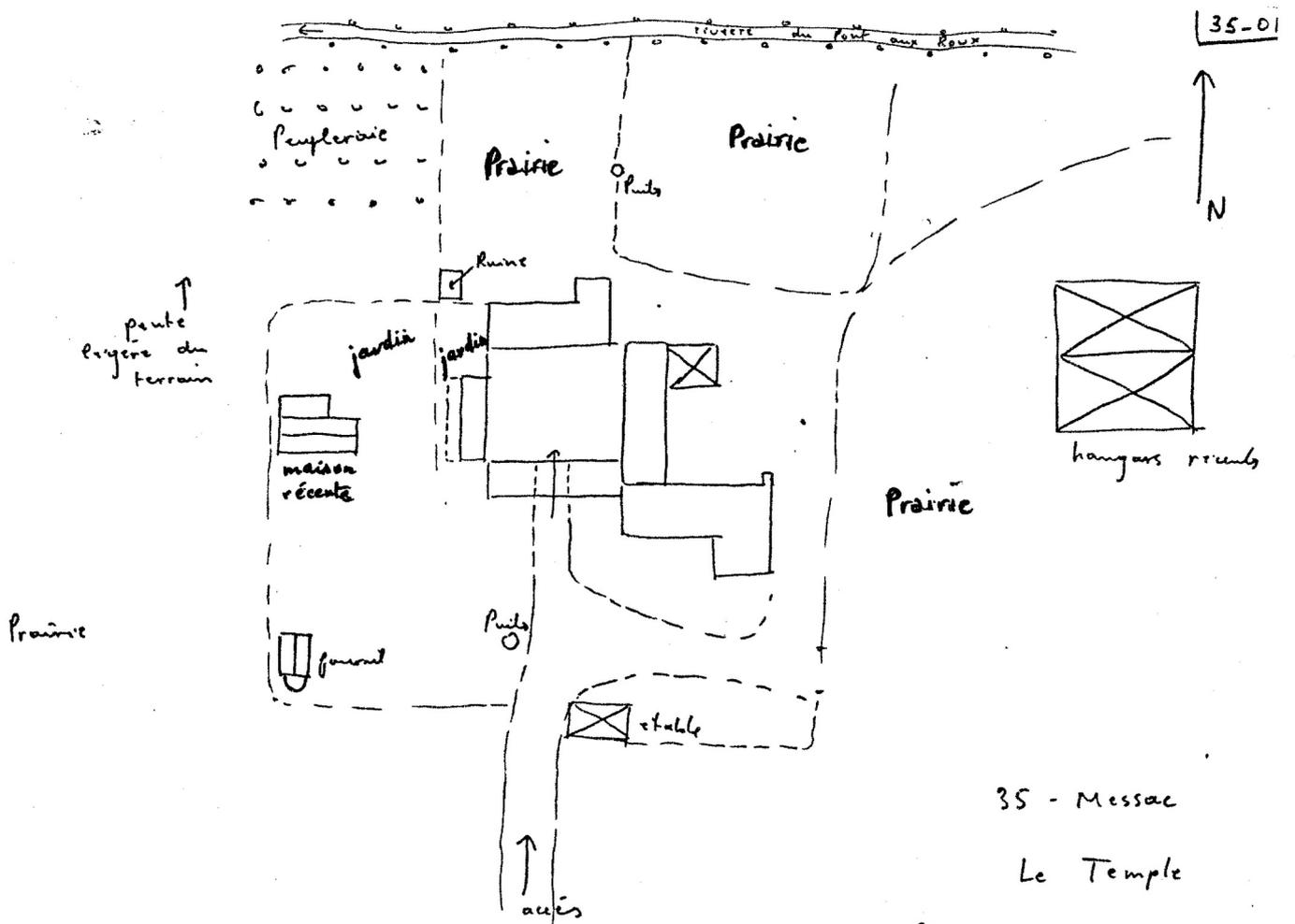
du Temple
1^{ère} Feuille

Echelle de 1 à 1250.



17500
 Section 2C
 Plan revisé pour 1965
 Echelle 1/2000

35 MESSAC
 LE TEMPLE
 Section 2B
 Plan revisé pour 1965
 échelle 1/2000

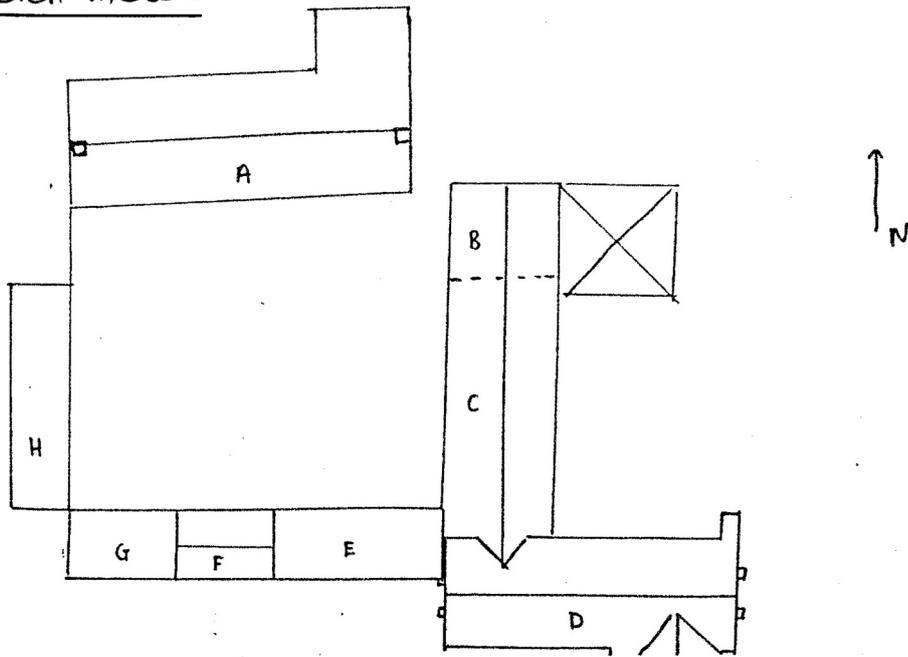


35 - Messac

Le Temple

Plan de Situation

Plan-masse.



- A - Lapis
- B - Cellier et ancienne chambre
- C - Ancienne étable
- D - chapelle
- E - Appentis, ancienne écurie ?
- F - Porche - L'apennier
- G - Appentis.

Coupe longitudinale sur le lapis.

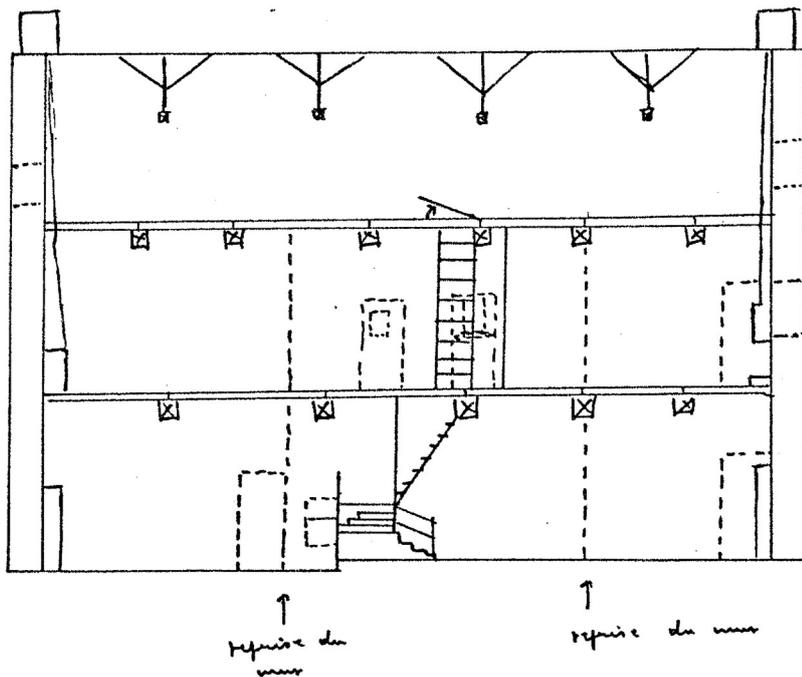


TABLE DES FIGURES

Pl.1 Plan
84 35 214 P

FIG.1b Vue de situation Sud prise du
chemin d'accès 70 35 1097 V

FIG.3 Vue generale Sud-Est
70 35 1107 V

FIG.6 Corps de logis
70 35 1103 V

FIG.8 Pavillon Nord : face Ouest
70 35 1114 V

FIG.10 Corps de logis : pignon Ouest
70 35 1101 V

FIG.14 Logis : facade anterieure,
Fenetre 70 35 1062 V

FIG.16 Cour : angle Sud-Ouest
70 35 1065 V

FIG.21 Logis, 1er etage : cheminee
70 35 1080 V

FIG.11 Vue Sud-Ouest
70 35 1099 V

FIG.1 Vue aerienne Sud-Ouest
71 35 207 VR

FIG.2 Vue de situation prise du
Sud-Ouest 70 35 1108 V

FIG.5 Vue generale Sud
70 35 1098 V

FIG.7 Corps de logis : face Nord
70 35 1102 V

FIG.9 Corps de logis : face Nord
70 35 115 V

FIG.13 Logis : facade anterieure,
vue generale 70 35 1061 V

FIG.15 Logis : detail de linteau
70 35 1063 V

FIG.19 Porche : detail pierre avec
inscription 70 35 1067 V

FIG.22 Logis, 1er etage : cheminee 2
70 35 1081 V

FIG.12 Four : vue interieure de
la voute 70 35 1106 V

TABLE DES FIGURES

FIG. 4 Porche d'entree
70 35 116 V

FIG. 20 Porche : charpente, pigeonnier
des murs pignons 70 35 1068 V

FIG. 23 Dependance Est : cheminee
70 35 1079 V

FIG. 81 Linteau de cheminee : detail
armoires 70 35 1069 X.

FIG. 25 Vue Sud-Est
70 35 1100 V

FIG. 27 Bras de transept : pignon Sud
70 35 1109 V

FIG. 29 Bras de transept : face Est,
detail 70 35 1111 V

FIG. 31 Face Est : vue Nord-Est
70 35 1113 V

FIG. 33 Nef : vers l'Est
70 35 1070 V

FIG. 35 Arcade Sud ; vue de la nef
70 35 1072 V

FIG. 18 Porche d'entree, face Nord
70 35 1066 V

FIG. 17 Cour : angle Sud-Est
70 35 1064 V

FIG. 24 Dependance Est : charpente
70 35 1078 V

Pl. 1 Coupes Nord-Sud et Est-Ouest
84 35 159 P

FIG. 26 Facade occidentale
70 35 1105 V

FIG. 28 Bras de transept : face Est
70 35 1112 V

FIG. 30 Face Est : vue Sud-Est
70 35 1110 V

FIG. 32 Face Nord
70 35 1104 V

FIG. 34 Nef : vers l'Ouest
70 35 1071 V

FIG. 36 Arcade Sud ; vue du bras Sud
70 35 1073 V

TABLE DES FIGURES

FIG. 37 Mur Nord ; fenetre et credence
70 35 1074 V

FIG. 41 Inscription : 3eme entrait,
nef 70 35 1076 V

FIG. 42 Nef : charpente
70 35 1075 V

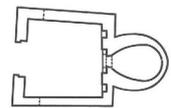
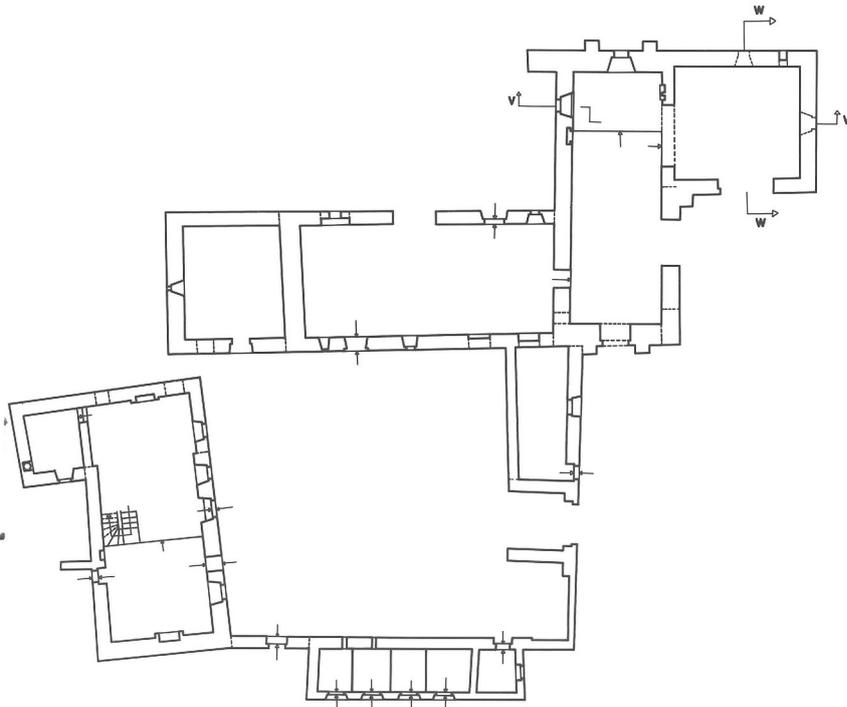
FIG. 43 Bras Sud : charpente
70 35 1077 V

Fresques murales : voir fiche descriptive Objets mobiliers

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

Pl. 1 Plan

Cl. Inv. Artur 84 35 214 P



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDIR (Commanderie)

FIG.1 Vue aeriene Sud-Ouest

C1.G.A.L.A.T. 71 35 207 VR



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

FIG.1b Vue de situation Sud prise du
chemin d'accès
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1097 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

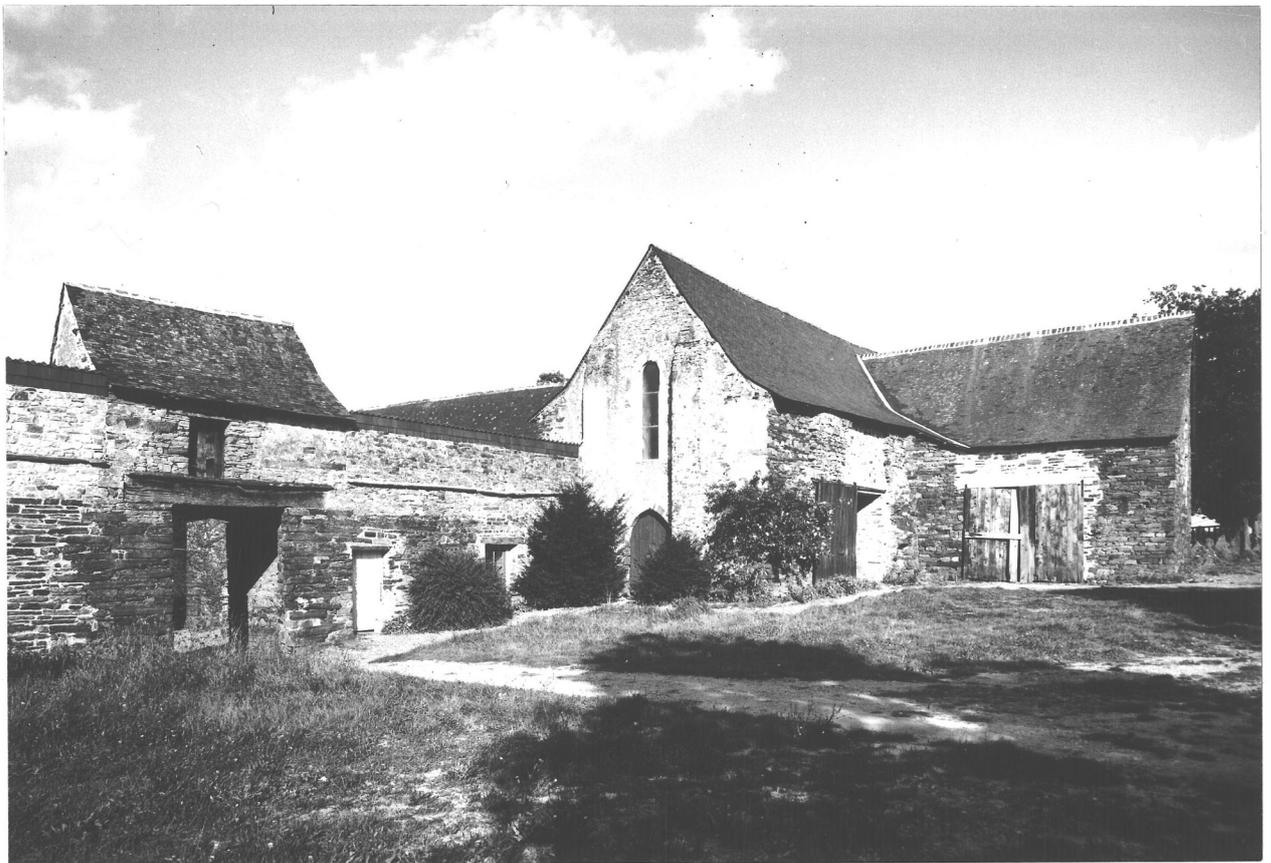
FIG.2 Vue de situation prise du
Sud-Ouest
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1108 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

FIG.3 Vue generale Sud-Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1107 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

FIG.5 Vue generale Sud.

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1098 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANOIR (Commanderie)

FIG.6 Corps de logis

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1103 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

FIG.7 Corps de logis : face Nord

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1102 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

FIG. 8 Pavillon Nord : face Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1114 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

FIG. 9 Corps de logis : face Nord

Cl. Inv. Dagorn 70 35 115 V
ou III S?



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDIR (Commanderie)

FIG. 10 Corps de logis : pignon Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1101 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

FIG. 11 Vue Sud-Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1099 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDIR (Commanderie)

FIG.12 Four : vue interieure de
la voute

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1106 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

FIG.13 Logis : facade anterieure,
vue generale
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1061 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

FIG. 14 Logis : facade anterieure,
Fenetre

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1062 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANOIR (Commanderie)

FIG.15 Logis : detail de linteau

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1063 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDIR (Commanderie)

FIG.16 Cour : angle Sud-Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1065 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

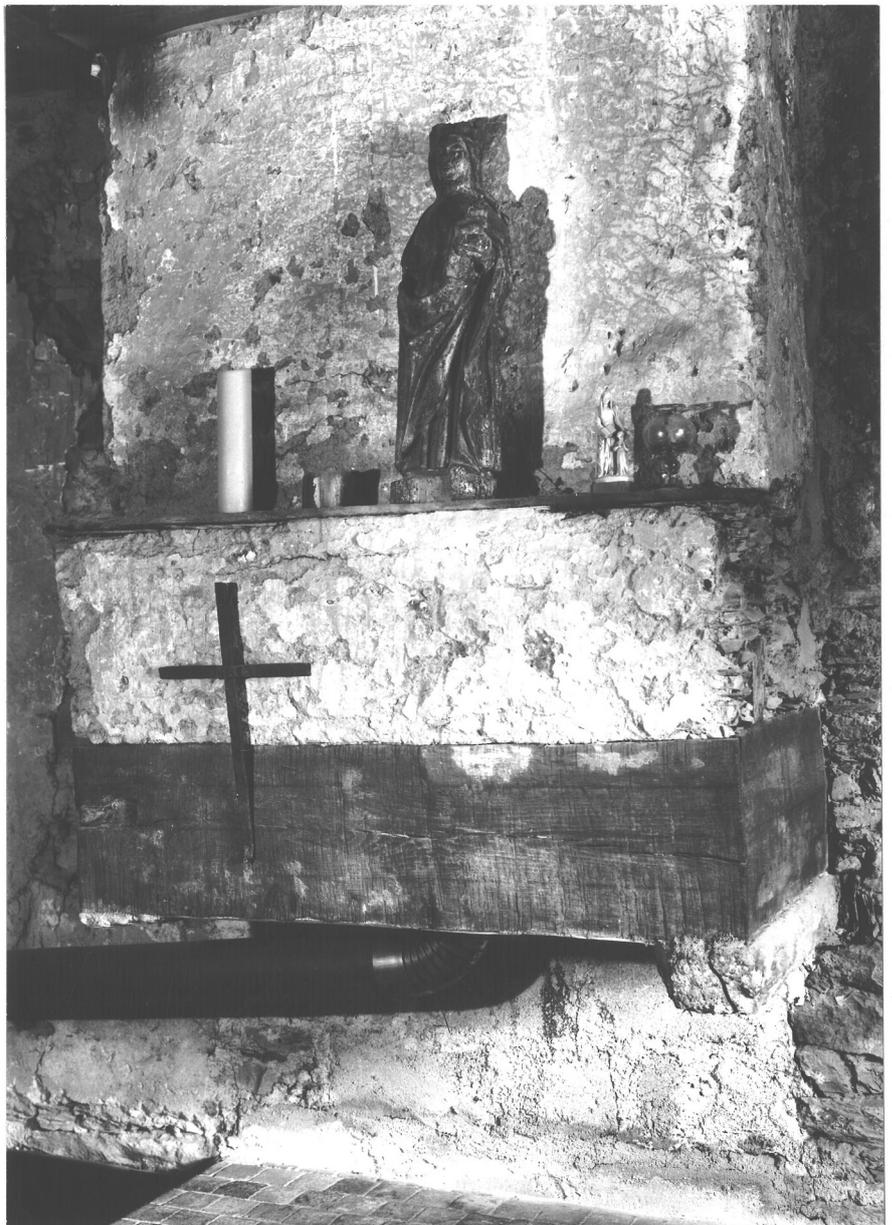
FIG. 19 Porche : detail pierre avec
inscription
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1067 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

FIG.21 Logis, 1er etage : cheminee

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1080 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

FIG.22 Logis, 1er etage : cheminee 2

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1081 V



BATIMENT F

II) - DESCRIPTION

Pour les rubriques I-III-IV-V- cf dossier
(Photos numéros 33-34-35)

Le porche surmonté d'un pigeonnier constitue l'élément principal du côté Sud de la cour. Il domine les murs qui l'accostent de la hauteur du pigeonnier.

Plan en U ouvert au Sud par une porte cochère. Un plancher reposant sur deux poutres séparait le porche du pigeonnier; ce plancher n'existe plus, état laissant apparents la charpente et l'intérieur du pigeonnier.

Les murs Nord et Sud du pigeonnier reposent sur des poutres de fort équarissage.

Les parements intérieurs sont apparents dans le porche, recouverts de crépi grossier fait de paille et de terre dans le pigeonnier percé de trous de boulin.

Au Sud, une porte à linteau de bois a été percée lors de la transformation du pigeonnier en fenil. Une fenêtre au Nord à linteau de bois, appuis de schiste et ébrasement biaisé a été obturée.

Dans l'ébrasement intérieur de la porte cochère, à 1m50 du sol les deux trous destinés à recevoir la barre de la porte sont visibles dans les jambages.

Extérieurement le linteau de bois au Sud est protégé par un larmier constitué de quatre dalles de schiste légèrement débordantes.

La porte à linteau de bois est desaxée à gauche.

Les jambages du porche et les parements du pigeonnier se distinguent par la différence des matériaux utilisés, le schiste noir pour les jambages, le grès armoricain pour le pigeonnier.

35 - MESSAC - LE TEMPLE DE LA COEFFRIE -
(MANOIR) DEMEURE
PIGEONNIER - PORCHE -

35 - 01

35 - 03

BATIMENT F

Le mur Nord porte les traces d'une fenêtre obturée à encadrement de schiste.

Dans une pierre de tuffeau encastrée au-dessus du linteau est gravée l'inscription suivante :

A . F E T : R E B A T I
C E : C O L O M B I
E R : L A N
I 6 6 8

Toiture à coyaux sans chenaux, faitage de tuile.

Charpente à ferme unique, poinçon entrant retroussé et entrant, étreillis longitudinal par goussets. Ardoises cloutées sur des lattes.

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

FIG. 4 Porche d'entree

Cl. Inv. Dagorn 70 35 116 V

MB

.1110 .



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

FIG.18 Porche d'entree, face Nord

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1066 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

FIG.20 Porche : charpente, pigeonnier
des murs pignons
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1068 V



II) - DESCRIPTION

Pour les rubriques I-III- IV-VV- cf dossier

(Photo numéro 38)

Le fournil est un petit bâtiment de plan carré (5,90 mètres de côté) accosté au Sud d'un four de 3,50 mètres de long, de plan semi-circulaire, situé à l'Ouest du chemin d'accès (Cf plan de situation).

Les murs du fournil et du four sont construits en schiste (petit appareil irrégulier) et la voûte en cul de four aplati, en briques.

La grande porte au Nord, de deux mètres de large, à linteau de bois, en est la seule entrée.

L'entrée du four est en arc elliptique, constitué d'une clé et de deux sommiers.

L'évacuation de la fumée se fait par une hotte en talon renversé située au niveau de la partie supérieure des murs goutterots (2,90 mètres); les consoles de la hotte reposent sur l'entrait de la charpente.

La toiture à deux versants d'ardoise repose sur une charpente à ferme unique décentrée au Sud. Ferme à entrait doublé d'un faux entrait à poinçon. Etrésillonnement par goussets.

BATIMENTS B et C

II) - DESCRIPTIONI- PARTI GENERAL - PLAN - COUPE

L'aile Est de la cour se compose de deux bâtiments accolés formant un ensemble de plan rectangulaire couvert d'un toit à deux versants.

Le bâtiment B est de plan rectangulaire allongé d'Est en Ouest, à étage et comble. Le bâtiment C allongé du Nord au Sud est à comble à surcroît sans divisions intérieures.

L'accès à l'étage et au comble à surcroît se fait par des échelles extérieures.

Un appentis couvert de tôle ondulée s'appuie à l'Est contre le bâtiment B.

2- ELEVATIONS EXTERIEURESFacade Ouest

Deux portes donnent accès au rez-de-chaussée et à l'étage du bâtiment B.

Traces de porte obturée à gauche de la porte du premier niveau.

La façade de C est ouverte irrégulièrement d'une porte à linteau de bois protégé par un larmier de schiste, d'une fenêtre à linteau de bois et d'une meurtrière de schiste cruciforme rappelant l'archère. Une porte et deux fenêtres ont été obturées.

Des trous de boulin sont disposés régulièrement dans la partie supérieure du mur, en une rangée, et dans les ouvertures obturées en plusieurs rangées.

BATIMENTS B et CFace Latérale Nord

Mur pignon aveugle portant les traces d'une ouverture obturée correspondant à l'étage.

Abouts de sommiers et de consoles de cheminée apparents.

Facade Postérieure Est

Dans la partie B : porte axiale à demi obturée correspondant à l'étage.

Les ouvertures de la partie C ont été transformées pour les besoins de l'exploitation agricole (grande porte axiale, portes récentes dans le comble); deux portes et une fenêtre au premier niveau n'ont pas été modifiées.

3- DISTRIBUTION INTERIEURERez-de-chaussée du bâtiment B

Le rez-de-chaussée a conservé sa fonction première, celle de cellier :

- sol en terre battue,
- poutres apparentes rapprochées,
- murs à pierres apparentes,
- aération dans le mur Nord par une petite fenêtre à ébrasement biais - obturée,
- porte d'accès à l'Ouest - linteau de bois - jambage droit concave pour le passage des barriques,
- porte obturée à droite de la porte d'accès.

Etage du bâtiment B

Ancienne pièce d'habitation (actuellement débarras) dont le plafond a été supprimé.

BATIMENTS B et C

(photo n° 36)

- murs recouverts d'un enduit en mauvais état;
- cheminée axiale, affleurée contre le mur Nord, - linteau, consoles et sommiers de bois, - hotte en pierres plates de schiste, - consoles moulurées en double quart de rond, - hauteur 1,64 mètre, largeur 2 mètres, profondeur 0,70 mètres - la hotte s'interrompt au niveau de la ligne de faitage du toit ;
- à gauche de la cheminée : niche à quatre étages et chambranle de bois (hauteur 1,55 mètres, largeur 0,60 mètre, profondeur 0,58 mètre) ;
- trace de porte obturée dans le mur Est;
- Accès actuel par la porte occidentale;
- Mur Sud percé dans le pignon d'une petite fenêtre rectangulaire ouvrant sur le comble à surcroît du bâtiment C.

Rez-de-chaussée du bâtiment C

Ancienne étable servant actuellement de débarras,

- sol en terre battue en pente vers le Nord,
- poutres apparentes très rapprochées,
- murs anciennement blanchis à la chaux,
- les ouvertures à linteaux de bois et jambages maçonnés ont été soit obturées ou condamnées. De nouvelles ont été pratiquées (grande porte à l'Est, porte de communication avec la chapelle Sud) .

Comble à surcroît du bâtiment C

- Accès par les portes Est
- Le mur Ouest porte les traces de deux ouvertures obturées.

BATIMENTS B et C

4 - PARTIES HAUTES
(photo n° 37)

Toiture d'ardoise sans rupture entre les deux bâtiments.

Ecoulement direct sans chenaux.

Charpente du bâtiment B

Charpente à ferme unique refaite récemment - entrain, faux entrain et poinçon - Etrésillonnement longitudinal par goussets -

Charpente du bâtiment C

Trois fermes à poinçon et entrain, une à faux entrain.

Etrésillonnement longitudinal par goussets.

Pannes posées sur des échantignolles formées par un ressaut des arbalétriers.

Assemblage par mortaises chevillées.

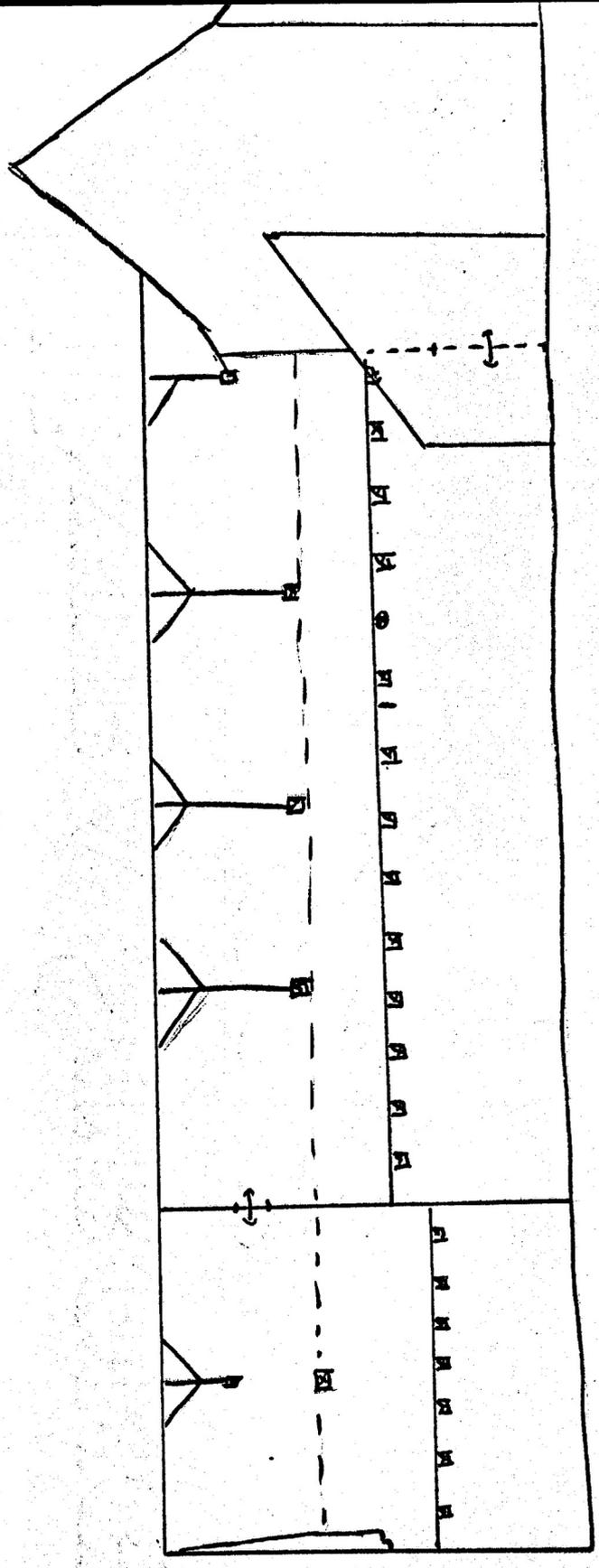
Ardoises cloutées sur voliges.

Cf. Croquis.

Deux fermes portent des marques de pose (poinçon-entrain et arbalétrier-entrain.) Une marque de tâcheron (?) est visible sur un entrain.

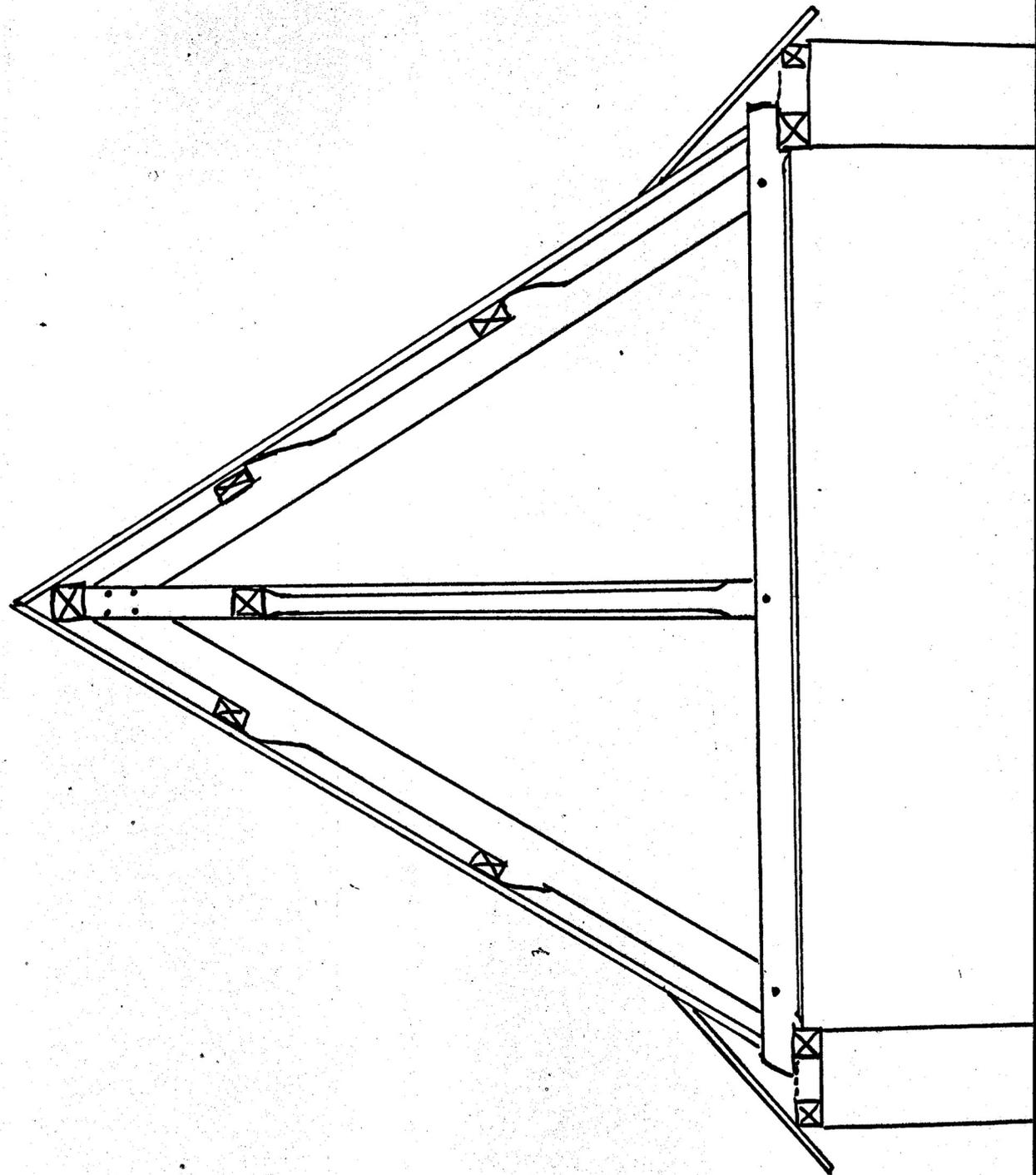
Cf. Planche de croquis.

35 - Messae ● Le Temple - ● Coupe longitudinale sur les bâtiments B et C .



35 - Meoac - Le Temple

Bâtiment C : charpente



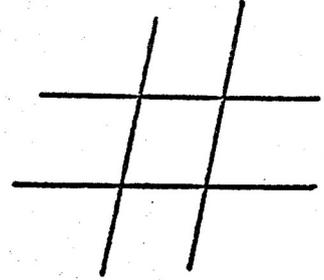
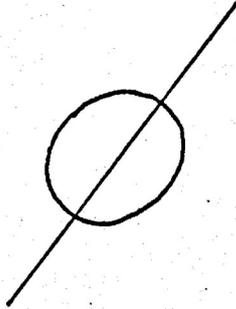
DEMEURE (ancien manoir)

DEPENDANCE C

CHARPENTE

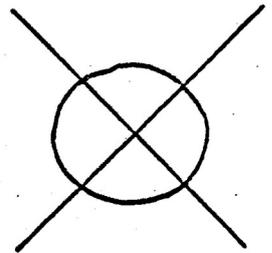
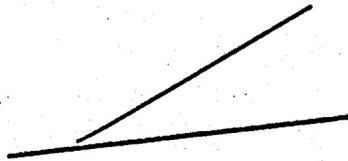
MARQUES DE
POSE

POINÇONS-ENTRAITS



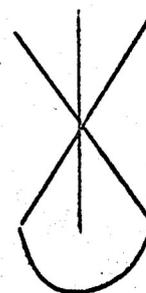
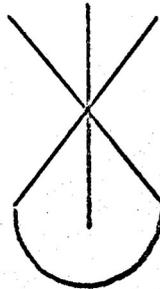
MARQUES DE
POSE

ARBALETRIERS-ENTRAITS



MARQUE DE
TACHERON.

ARBALETRIER DE LA
DEUXIEME FEAME
EN PARTANT DU SUD.



II) - DESCRIPTION

Bâtiment situé entre le porche et l'étable , de plan rectangulaire sans étage, couvert d'un toit en appentis - pente au Nord - à charpente récente.

On y accède par une porte au Sud, une porte obturée à l'Est communiquait avec l'étable.

Sol pavé de dalles de schiste.

Porte et fenêtre sont à ébrasement droit et linteau de bois, seuil de schiste et allège cimentée.

Intérieurement la partie supérieure du mur Sud est en décrochement; celle du mur Nord a été refaite en parpaings intérieurement, en pierre extérieurement.

Le mur extérieur Sud est caractérisé par une différence de couleur de pierre entre la partie inférieure (schiste noir) qui prolonge le mur du pigeonnier et la partie supérieure (grès armoricain) collée au pigeonnier.

Un bandeau de dalles de schiste formant larmier rappelle le larmier du pigeonnier; il correspond au décrochement intérieur du mur.

Les ouvertures Sud rectangulaires à encadrements de schiste portent des traces de remaniement.

Le mur Nord est aveugle, collé au mur de l'étable et au jambage du pigeonnier. Il est bâti sur des affleurements de schiste.

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

FIG.17 Cour : angle Sud-Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1064 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR : DEPENDANCES

FIG. 23 Dependance Est : cheminee

C1. Inv. Dagorn 70 35 1079 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANOIR : DEPENDANCES

FIG. 24 Dependance Est : charpente

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1078 V



LINTEAU DE CHEMINEEI - DESCRIPTION

(cf. photos n°s 13 & 81)

- Emplacement : angle Nord-Ouest de la cour ; linteau posé à plat sur deux courts piédroits.

- Dimension :

L : 247 cm

l : 65 cm

Ep. : 17 cm.

- Structure : linteau à crossettes.

- Décor : armes taillées en réserve

. blason central à corbeau regardant à senestre, en partie bûché, surmonté d'un chapeau de prélat à deux glands sur les bords de la calotte et cordons entrelacés à trois rangs de houppes (4, 3, 2) et noeud ;

. les armes sont entourées d'une rangée de feuilles stylisées rappelant le chêne ; à la place du listel inférieur : 2 rameaux croisés d'espèce différente liés par un cordon.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

Linteau provenant d'une cheminée du château de Boevres (cf. dossier d'Inventaire, Annexe 1) et portant les armes des Huart : "d'argent au corbeau de sable, becqué et membré d'azur", surmontées d'un chapeau de protonotaire. Ces armes sont vraisemblablement celles de François Huart qui fut trésorier de la cathédrale de Rennes de 1613 à 1658.

III - NOTE DE SYNTHESE . / .

LINTEAU DE CHEMINEEIV - DOCUMENTATION1 - Sources manuscrites :

Série F : série 7Fa - Fds des Bouillons, liasse concernant Messac :
3 dessins à la plume (linteau de la cheminée, cadre en pierre de la chapelle, ancien château).

2 - Travaux historiques :

Banéat (P.) - Le département d'Ille et Vilaine - Histoire, archéologie,
monuments - Rennes, Larcher 1927-1930 - 4 tomes - Tome II.

V - ANNEXE . / .

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR (Commanderie)

FIG.81 Linteau de cheminee : detail
armoiries
Cl. Inventaire 70 35 1069 X.



II) - DESCRIPTION

1 - SITUATION

Cf situation générale.

II- PARTI GENERAL

Cf photos n° 19 et 20.

La chapelle du Temple est un bâtiment en équerre à vaisseau principal (nef unique) orienté et vaisseau secondaire perpendiculaire au Sud. Elle jouxte l'étable et l'ancienne écurie au Nord-Ouest. Elle est couverte d'un toit à deux versants pénétré au Sud par le toit à deux versants du vaisseau secondaire - que nous appellerons bras du transept Sud - et au Nord, par celui de l'étable.

L'édifice est caractérisé par une grande sobriété de lignes et de formes ne laissant aucune place au décor. Sobriété recherchée également par l'utilisation de matériaux comme le grès armoricain et surtout le schiste noir local dont la sévérité n'est atténuée que par le tuffeau et le "roussard" des ouvertures.

L'édifice a subi de nombreux remaniements au cours des âges (cf. conclusions archéologiques), les plus visibles étant l'éventrement du mur Sud de la nef, du mur occidental du transept, la suppression du campanile qui sommit le pignon Ouest et l'obturation des fenêtres du transept.

Comme il a été dit précédemment, la masse du vaisseau principal domine l'ensemble des bâtiments de l'ancienne commanderie, son volume intérieur en est équilibré et harmonieux.

III- PLAN - COUPE - ELEVATIONS INTERIEURES -

1- PLAN

La chapelle est formée de deux vaisseaux à nef unique d'inégale

importance.

Le vaisseau principal rectangulaire est allongé d'Est en Ouest, alors que le bras de transept Sud est de plan sensiblement carré (6,80 mètres X 7 mètres). La communication entre les deux éléments se fait par une grande arcade.

Les murs pignons Est et Ouest sont contrebutés extérieurement par deux contreforts placés de part et d'autre de l'ouverture axiale (porte à l'Ouest, fenêtre à l'Est). Le mur oriental se prolonge au Nord par un contrefort de même épaisseur et au Sud par le mur goutterot du bras de transept.

Un contrefort d'aisselle contribue l'angle Sud-Ouest.

Les murs de l'édifice sont d'épaisseurs inégales :

murs Est et Ouest de la nef	: 1m 22,
murs Nord et Sud de la nef	: 1m 05,
murs de la chapelle Sud	: 0m 88,
arcade	: 0m76.

L'entrée principale se trouvait à l'occident, mais dans les murs Sud de la nef et Ouest de la chapelle ont été récemment pratiquées de grandes portes charretières.

Le chœur liturgique est limité par une estrade de pierre à degré unique de 18 centimètres de hauteur débordant sur la grande arcade. La chapelle Sud est également surélevée de 18 centimètres par rapport à la nef.

Une porte de communication avec l'ancienne étable a été pratiquée dans le mur Nord de la nef.

2- COUPE - ELEVATIONS INTERIEURES -

Cf photos numéros 21-22

a) Nef : coupe transversale

La nef est couverte d'une toiture sur charpente apparente à quatre fermes. Les entrails divisent le vaisseau en deux parties sensiblement de même hauteur.

Le mur Sud se prolonge au-dessus de l'arcade jusqu'à la ligne faitière du transept.

Le mur pignon Ouest est ouvert d'une travée axiale à deux niveaux : une porte en plein cintre à ébrasement droit et arrière-vousure, une haute fenêtre étroite en arc brisé à ébrasement biais. Les arcs de ces deux ouvertures sont appareillés en claveaux réguliers.

A gauche de la porte : bénitier constitué d'une tablette de schiste semi-circulaire encastrée dans le mur et d'une cuve circulaire de granit (h:0,30 m, ϕ : 0,43 m, profondeur : 0,37 mètre).

Un autel axial à massif maçonné et table de granit monolithe débordante aux arêtes chanfreinées s'appuie contre le mur pignon Est. Celui-ci est ouvert d'une haute fenêtre étroite en arc brisé à ébrasement biais. La partie inférieure de l'allège est murée. Dans le gâble du pignon des traces de peinture à fresque sans motif distinct (ocre rouge, vert et jaune) sont visibles sous un badigeon écaillé.

b) Nef : coupe longitudinale, élévations.
Cf photo numéro 23

Le sol de la nef accuse une légère pente descendant vers l'Ouest.

Le mur Nord n'est ouvert que d'une porte rectangulaire à linteau de bois percée récemment qui communique avec l'étable, et d'une fenêtre éclairant le chœur : plein cintre, ébrasement biais, arc appareillé en

claveaux de moyenne dimension.

A l'angle Nord Ouest une porte à linteau de bois et jambage appareillé a été obturée.

Au mu de la troisième ferme, une pièce de bois horizontale est encastrée à 2m05 du sol; elle sert de linteau à une petite ouverture de forme irrégulière (0,10 mètre de hauteur environ) qui communique avec une cavité ménagée dans l'épaisseur du mur (0,50 m de hauteur). Le plafond de cette cavité est formé d'une pierre monolithe en saillie au droit du mur.

A la limite du chœur : niche rectangulaire à linteau de bois, encadrement feuilluré, jambages de grès, appuis, plafond et tablette de schiste. Hauteur : 0,90 mètre, l'extérieur : 0,68 mètre, l'intérieur 1,01 mètre, profondeur : 0,82 mètre.

Le mur Sud
(Cf photo numéro 24)

L'horizontalité du mur goutterot est interrompue par le pignon du transept Sud. La nef communique avec le transept par une grande arcade en arc brisé à simple rouleau et arêtes vives. L'arc est appareillé en claveaux de grès blanc alternés avec des petits claveaux de schiste noir.

Dans le chœur : niche rectangulaire horizontale à linteau de schiste noir, appuis saillant chanfreiné et jambages monolithes de tuffeau. Cette niche est divisée en deux parties par une pierre plate de tuffeau verticale. L'appuis de la partie gauche est creusé en forme de pyramide inversée percée d'un trou d'écoulement.

Le mur de la nef a récemment été éventré pour construire une porte charretière à linteau de béton. Le parement extérieur du mur au droit du linteau a été refait.

Deux reprises sont visibles dans le mur, l'une entre la grande arcade et la porte charretière (différence de pierre et de mortier), l'autre à l'Ouest à 0,90 mètre du mur occidental.

Le pignon de la chapelle porte des traces de remaniement de la charpente: des abouts de chevrons actuellement sans utilité pénètrent le mur en biais.

c) Transept

(Cf photo numéro 25)

Comme la nef, l'espace intérieur du transept est à charpente apparente (ferme unique à poinçon et entrant) reposant sur les murs goutterots par l'intermédiaire de sablières.

Le mur pignon Sud porte les traces d'une fenêtre axiale obturée : jambages de schiste, arc en tuffeau dont il ne reste plus que les sommiers et deux claveaux. La clé a été supprimée lors du percement d'une porte à linteau de bois qui servait à engranger le foin lorsque le vaisseau était divisé en deux parties par un plancher dont on voit encore les traces sur les murs.

Dans la fenêtre obturée une petite ouverture d'aération a été aménagée.

Au-dessus de l'arcade qui ouvre sur la nef, une sablière posée sur un corbeau de pierre et deux blochets reçoit les abouts de chevrons qui traversent le mur.

Le mur goutterot Est actuellement aveugle porte les traces d'une fenêtre axiale obturée, jambages de schiste et linteau de bois et, de part et d'autre les traces de deux petites ouvertures (fenêtres ou niches) obturées.

Le mur Ouest a été percé récemment d'une porte charretière à linteau de béton armé.

IV - ELEVATIONS EXTERIEURES.-

Si l'édifice a conservé intact son volume, il n'en est pas de même de ses murs. Ceux-ci ont subi des remaniements importants : des ouvertures ont été obturées et d'autres pratiquées suivant l'usage qui en a été fait, les deux plus importantes étant les portes charretières Sud et Ouest qui le défigurent.

A- FACADE OUEST (cf. photo n°20)

Le mur pignon est masqué en partie par l'appentis E et rythmé par deux contreforts droits à glacis supérieur s'interrompant au niveau des rampants du pignon.

Entre ces deux contreforts : travée à deux niveaux d'ouvertures : porte en arc brisé à encadrement chanfreiné en moëllons et claveaux de roussard, et haute fenêtre en plein cintre à encadrement de tuffeau.

Traces de reprise à l'angle Sud-Ouest.

B- FACE SUD (cf. photo n°I9)

Le mur goutterot a été éventré lors du percement de la porte charretière.

Reprise visible dans la partie Ouest du mur.

L'angle Sud Ouest est renforcé par un contrefort à glacis et ressaut constitué d'une simple pierre en saillie.

C- FACE OUEST DU TRANSEPT

Mur percé d'une porte charretière dont le jambage gauche présente un appareillage de schiste régulier alors que le jambage droit a été maçonné récemment.

35 - MESSAC - LE TEMPLE DE LA COEFFRIE -
DEMEURE (ANCIEN MANOIR)
CHAPELLE

D- PIGNON SUD DU TRANSEPT
(cf photo n°26)

Fenêtre axiale obturée dont seuls les piédroits et sommiers d'arc en tuffeau ont été conservés. Une porte à linteau de bois et appuis de schiste a été aménagée au-dessus de la fenêtre pour l'engrangement du foie. Cette transformation a entraîné la suppression de la clé de l'arc.

Une petite fenêtre rectangulaire a été aménagée dans la fenêtre obturée.

Le parement du mur est percé de six niveaux de trous de boulin.

E- FACE EST DU TRANSEPT
(cf photo n°27-28)

Mur actuellement aveugle portant les traces d'ouvertures obturées :

- une fenêtre axiale en arc brisé, jambages et arc monolithes en tuffeau, appuis de schiste.

- deux petites ouvertures en schiste carrées, l'une obturée, l'autre servant de niche.

F- FACE EST DE LA NEF - MUR PIGNON -
(cf photo n° 29)

Mur pignon dans le même plan que le mur goutterot de la chapelle Sud, rythmé par deux contreforts à glacis et ressaut qui encadrent une haute fenêtre axiale en plein cintre à jambages harpés, arc composé de quatre claveaux et d'une clé. La base de cette fenêtre est obturée.

De part et d'autre de la partie centrale du mur limitée par ces deux contreforts : traces de reprise.

Celui-ci est prolongé au Nord par un contrefort à talus irrégulier se déversant vers l'Est.

G- FACE NORD DE LA NEF

Masquée par deux reprises du mur accentuées par un décrochement dans la partie supérieure consécutif au contre-fruit de la portion du mur primitif.

La fenêtre du chœur est en plein cintre à jambages de tuffeau chanfreinés. Deux sommiers et deux claveaux également chanfreinés en constituent l'arc.

Desaxée à droite, la pierre plate de schiste formant plafond de la cavité du mur est en saillie de 0,40 mètre environ.

La partie Ouest est masquée par l'étable. Le mur mitoyen est percé d'une porte à ébrasement droit.

Les traces de l'ouverture obturée visible dans la nef n'apparaissent pas dans l'étable; seul le linteau est visible.

V- PARTIES HAUTES

A- TOITS

Les toits de la nef et du transept sont à deux versants couverts d'ardoises : lignes de faitage perpendiculaires en décrochement; raccordement par noue en zinc à l'Ouest, en ardoise à l'Est.

La noue Ouest a été modifiée : au lieu de s'interrompre au niveau de la rupture des deux toits, le versant de la nef a été prolongé ramenant ainsi la noue sur le mur goutterot du transept évitant que les eaux de ruissellement ne tombent sur le contrefort.

Au Nord, le toit à double versant de l'étable pénètre également le toit de la nef. Raccordement par deux noues en zinc.

Les lignes de faitage sont en tuiles sur la nef; en ardoise sur la chapelle.

L'écoulement des eaux de pluie se fait sans chenaux par simple débordement du toit accentué par les coyaux.

B- CHARPENTES

a) Nef (photo nos 30-31)

Charpente à quatre fermes en arceau étré sillonnées par des goussets. Les chevrons reposent sur cinq pannes et portent un lattis récent sauf dans la partie Sud-Est où le voligeage ancien a été conservé. Les ardoises sont fixées par des crochets métalliques.

Les assemblages sont mortaisés et chevillés. Assemblage des esseliers, jambettes courbes et arbalétriers par embrèvement. Cette charpente devait être lambrissée comme en témoignent certaines pièces secondaires horizontales conservées au niveau des esseliers, et les traces de pointe dans les chevrons.

Au Sud, la charpente du transept pénètre celle de la nef, interrompant la panne inférieure et les chevrons du versant Sud de la nef. La panne faitière du transept repose sur la panne médiane de la nef. Le raccordement se fait par un noulet.

Des abouts de chevrons pénètrent obliquement le pignon de la chapelle, avant les transformations ces chevrons devaient servir de support au lambris.

Au Nord la pénétration du toit de l'étable est masquée par les chevrons. La panne faitière de l'étable s'appuie sur la panne inférieure de la nef.

Face Ouest du troisième entrait, une inscription est gravée dans le bois :

F : G I L L E S : D V : B V I S S O N : C R : I 6 2 1

b) Bras du transept (photo n° 32)

Charpente à ferme unique en arceau - cf. relevé graphique - à poinçon et entrait chanfreinés et moulurés de bagues.

Etresillonnement par goussets.

A leurs extrémités les pannes reposent sur les rampants du mur pignon.

Les chevrons retombent sur la sablière supérieure moulurée en sifflet. Cette sablière s'interrompt au niveau de l'entrait.

La pente du toit a été modifiée à l'Ouest. Primitivement les pannes s'emboîtaient dans les arbalétriers, elles reposent actuellement sur des échantignolles.

Ardoises cloutées sur voliges.

Assemblages mortaisés et chevillés.

Assemblage des esseliers, jambettes courbes et arbalétriers par embovement chevillé identique à celui de la nef (cf. relevé de détail)

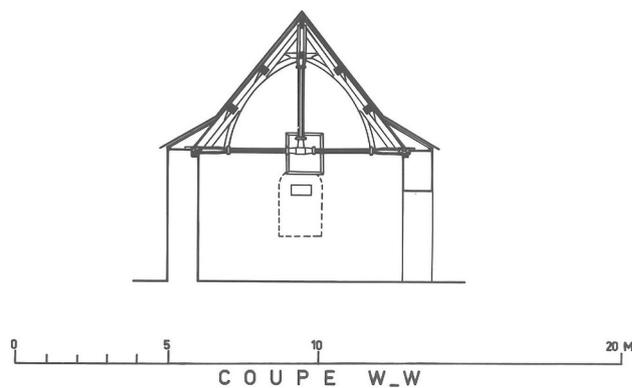
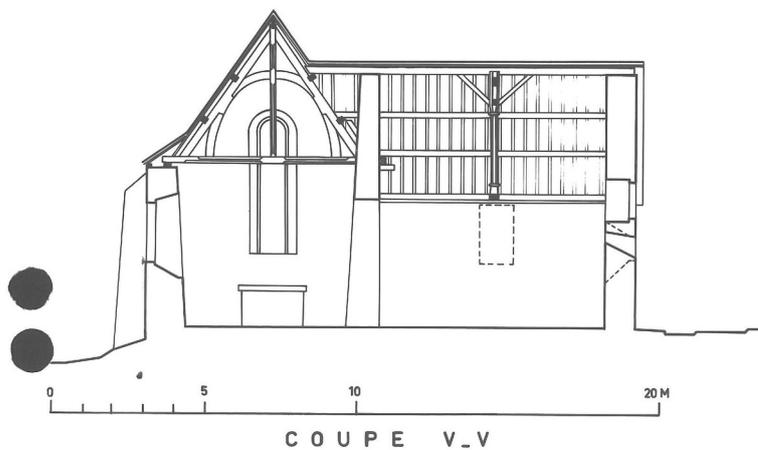
III) - NOTE DE SYNTHESE
cf. note générale

IV) - DOCUMENTATION
cf. documentation générale

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR : CHAPELLE

Pl.1 Coupes Nord-Sud et Est-Ouest

Cl. Inv. Artur 84 35 159 P



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR : CHAPELLE

FIG. 25 Vue Sud-Est

C1. Inv. Dagorn 70 35 1100 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR

FIG. 26 Facade occidentale

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1105 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR : CHAPELLE

FIG.27 Bras de transept : pignon Sud

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1109 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR : CHAPELLE

FIG.28 Bras de transept : face Est

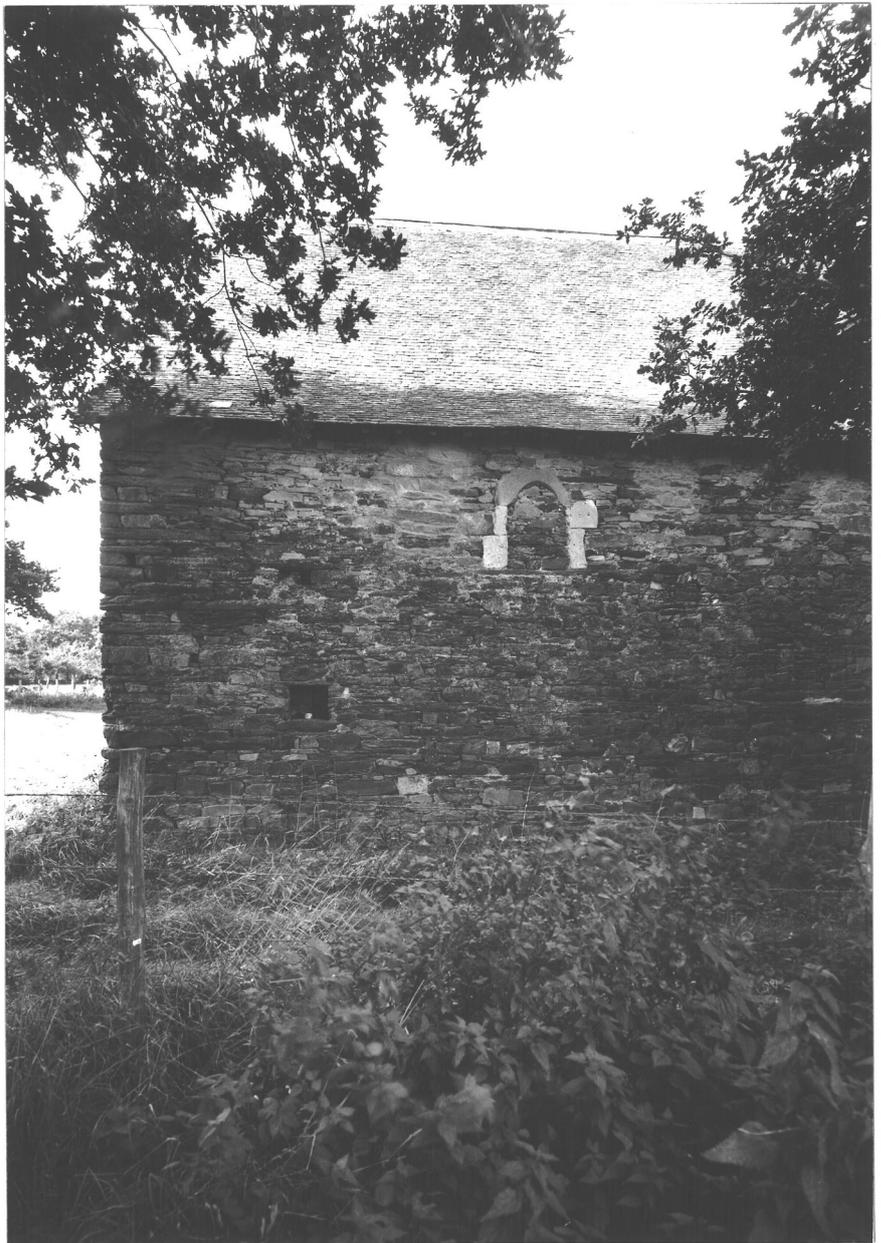
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1112 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR : CHAPELLE

FIG.29 Bras de transept : face Est,
detail

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1111 v



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR : CHAPELLE

FIG.30 Face Est : vue Sud-Est

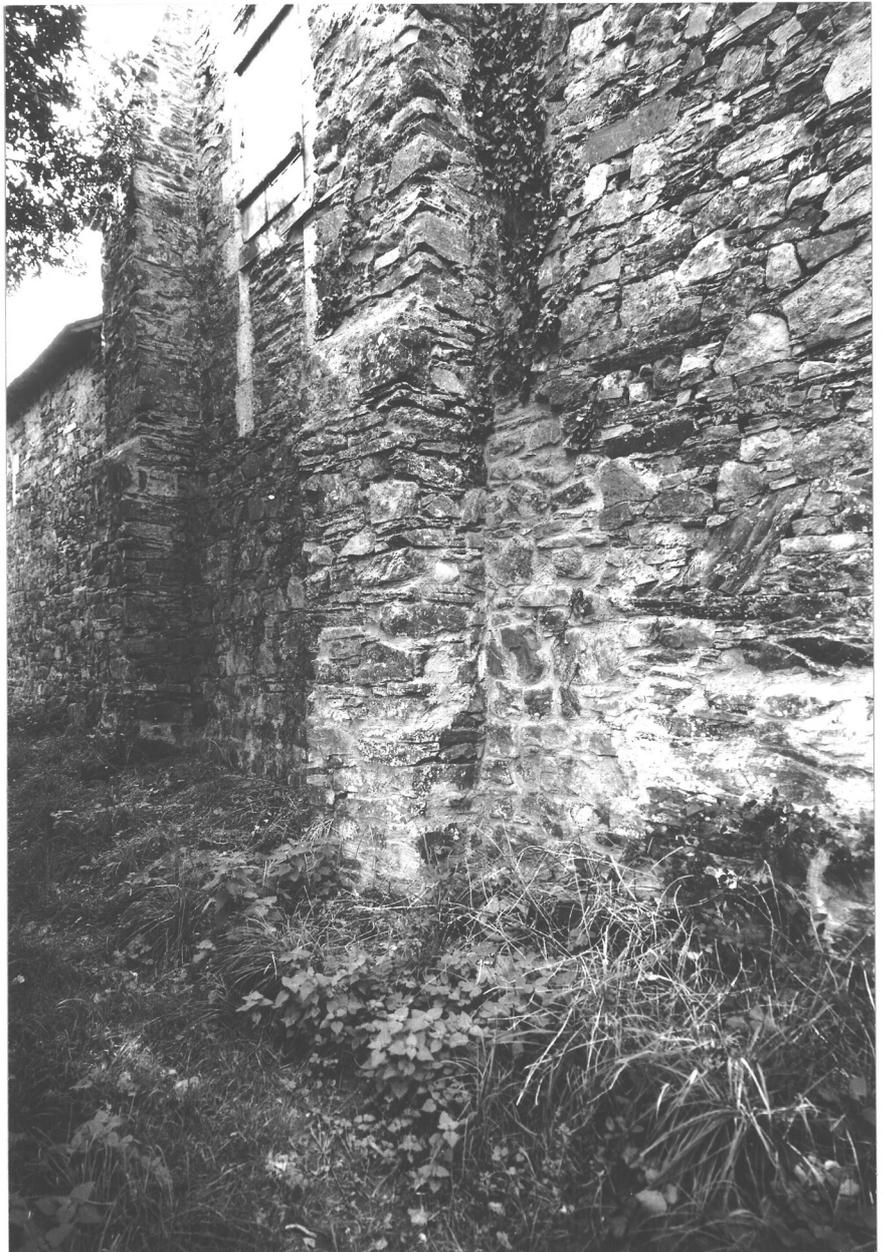
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1110 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDIR : CHAPELLE

FIG.31 Face Est : vue Nord-Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1113 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR : CHAPELLE

FIG.32 Face Nord

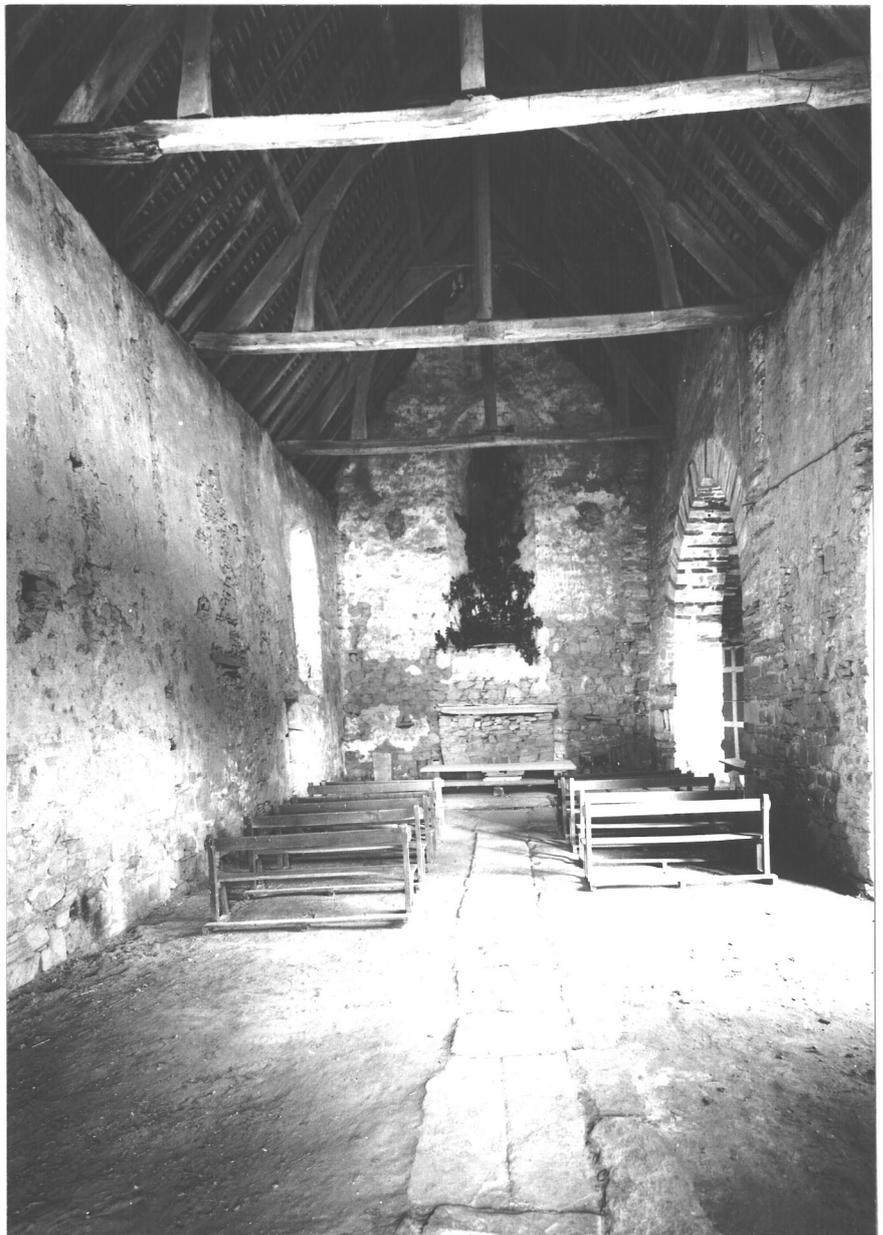
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1104 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR : CHAPELLE

FIG.33 Nef : vers l'Est

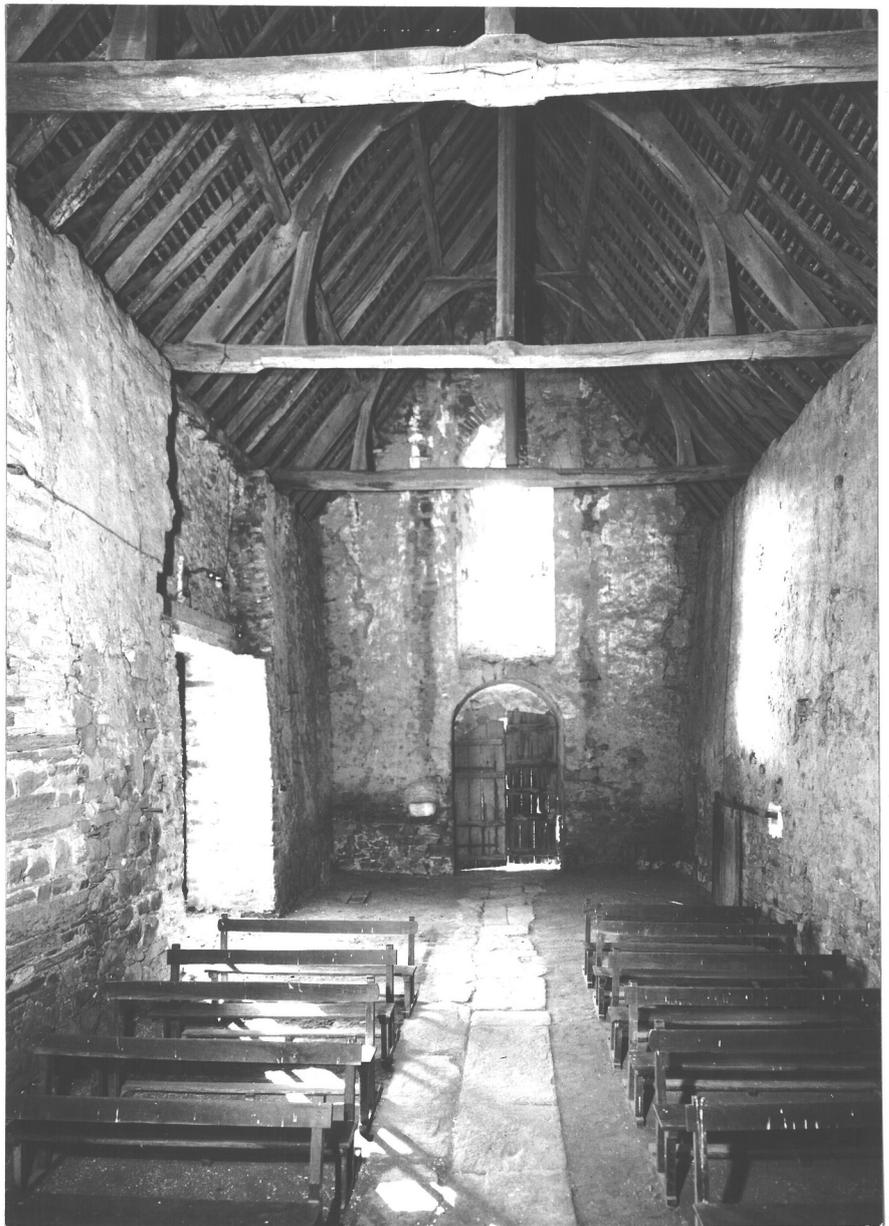
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1070 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDIR : CHAPELLE

FIG. 34 Nef : vers l'Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1071 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE

FIG.43 Bras Sud : charpente

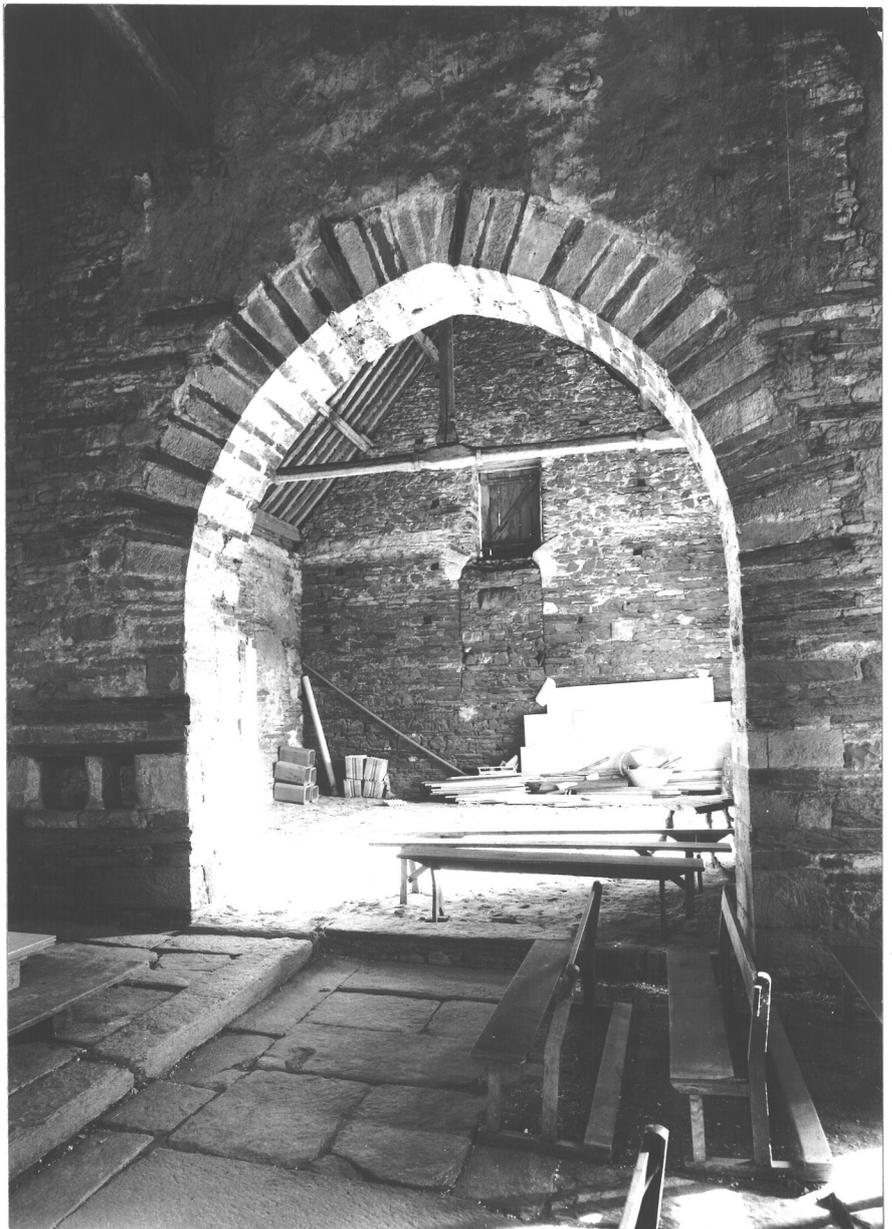
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1077 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
MANDOIR : CHAPELLE

FIG. 35 Arcade Sud ; vue de la nef

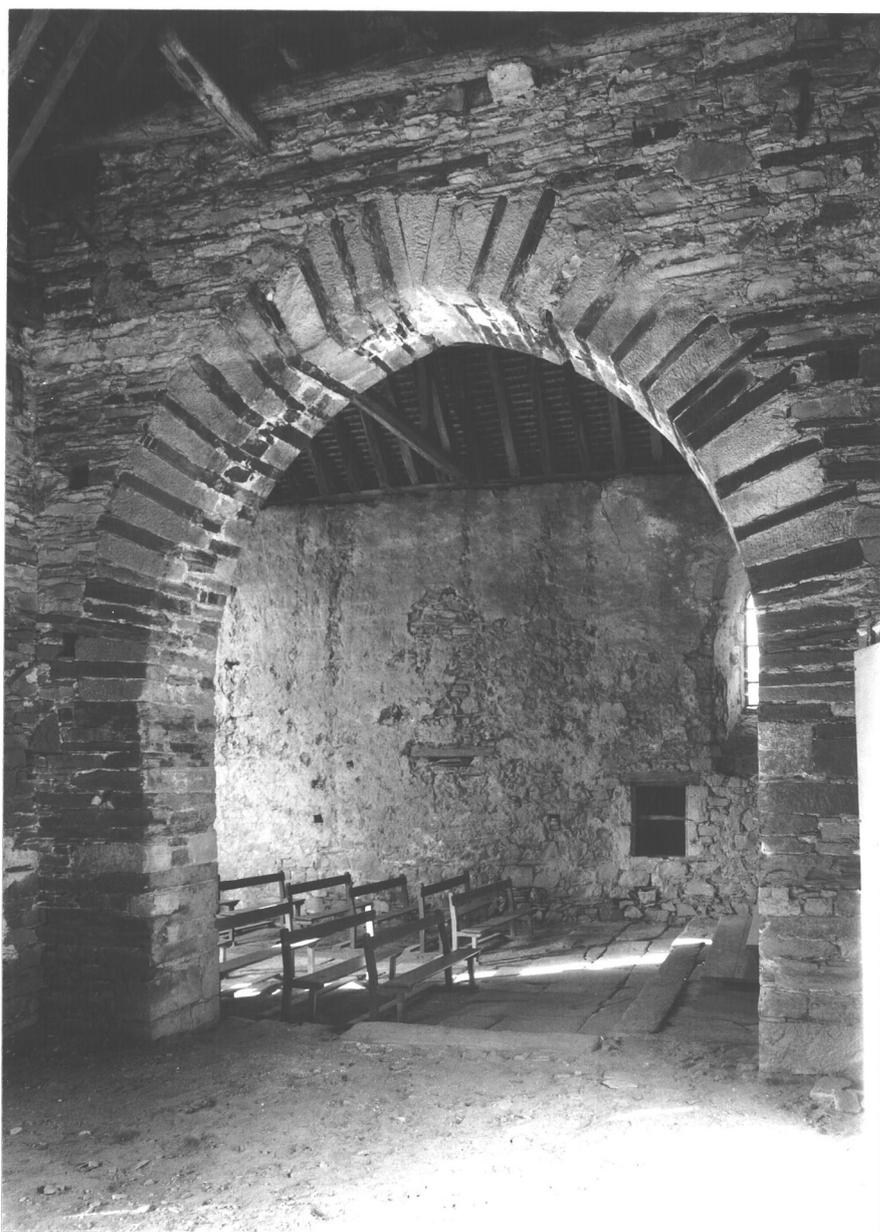
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1072 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE

FIG. 36 Arcade Sud ; vue du bras Sud

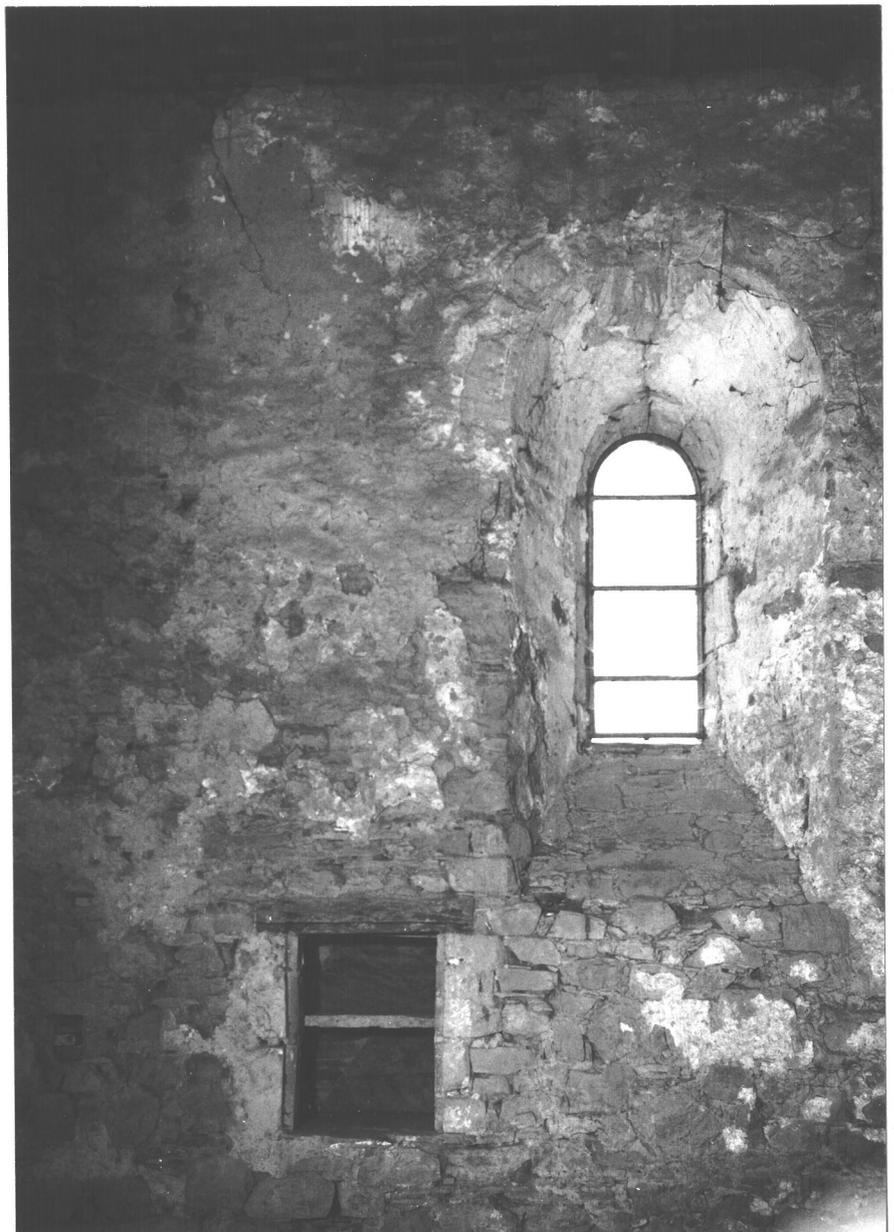
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1073 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE

FIG.37 Mur Nord ; fenetre et credence

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1074 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE

FIG.41 Inscription : 3eme entrait,
nef

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1076 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE

FIG.42 Nef : charpente

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1075 V



PEINTURE MURALE : FRESQUEI - DESCRIPTION1 - TITRE

PEINTURE A FRESQUE

2 - LOCALISATION

Mur pignon Est de la chapelle : au dessus de la fenêtre axiale et autour de la fenêtre.

3 - DESCRIPTION

3.1. - Description iconographique

Représentation : - Christ au tétramorphe
- décor géométrique

3.2. - Description formelle

a - Christ au tétramorphe (cf. photos 38 - 39 - 40)

Seule la partie inférieure du corps du Christ est visible, ainsi que deux des quatre symboles d'Évangéliste : le boeuf en bas à droite et l'ange en haut et à gauche.

- Dimensions

* Christ : L entre bandeaux verticaux
vert et ocre : 64 cm
H du genou gauche jusqu'à
la base : 53 cm
* Boeuf : H maximum : 37 cm
L maximum : 43 cm

PEINTURE MURALE : FRESQUE

- Analyse

* Christ : position frontale ; assis, pieds écartés ; vêtu d'une robe tombant sur les pieds, figurée par des plis en V de couleur verte et d'un manteau ocre rouge non détaillé à franges externes ornées de C alternativement à l'endroit et à l'envers, disposés en quinconce.

On devine le départ du bras droit levé. La robe tombe en arrondi sur le pied dextre non détaillé.

* Boeuf : position debout, tournant le dos au Christ mais la tête rejetée vers lui. Pattes arrière fléchies ; patte avant droite ronde ; patte avant gauche levée (semble-t-il) ; sabots bifides. Côtes indiquées. Couleur : ocre rouge.

* Ange : représentation imprécise ; seuls restent visibles une tache ocre rouge pouvant figurer le bas du corps, le bas d'une robe à festons de couleur verte, un pied et une aile (à gauche), dessinés au trait (ocre rouge).

b - Décor géométrique

La fenêtre du chœur est entourée d'un bandeau d'une largeur de 19 cm (arc) à 10 cm (jambages), orné de motifs géométriques de couleur ocre rouge et ocre jaune représentant des triangles striés (arc) ou des losanges (jambages) ; un chapiteau est encore visible sur le jambage gauche (cf. photo n° 40).

De part et d'autre de la fenêtre et dans l'embrasement l'enduit est orné de faux joints à l'ocre rouge.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

Ces fresques ne sont mentionnées dans aucun texte, il semble qu'elles aient été très tôt recouvertes d'un badigeon.

PEINTURE MURALE : FRESQUE

Elles ont été découvertes partiellement en 1970 (état actuel), par Monsieur Massip, l'actuel habitant du lieu. Celui-ci a préféré laisser en attente la découverte des autres parties afin d'éviter qu'elles ne se dégradent faute de soin.

Le lion doit logiquement se trouver à gauche, au niveau du boeuf. Quant à l'aigle, il est peu probable qu'il puisse être mis à nu, l'enduit étant en très mauvais état à cet endroit (en haut à droite). Il est possible que d'autres figures existent de part et d'autre de la fenêtre.

III - NOTE DE SYNTHESE

Les fresques du Temple appartiennent au groupe des peintures murales de la Loire, dite "peintures mates à fond clair". La palette déjà réduite dans ce groupe se limite ici à trois couleurs : les ocres jaune et rouge et le vert.

Si la chapelle date du XIII^{ème} siècle, comme il le semble, ces peintures sont tardives, par le thème qu'elles représentent, la composition et la technique.

Le thème du "Christ au tétramorphe" très fréquent dans l'art roman (en sculpture sur les tympans, en peinture dans les culs-de-four des absides) ne se rencontre plus que très rarement dans l'iconographie gothique où il est relégué à des emplacements secondaires (1). Sa représentation ici est donc un archaïsme.

La représentation peinte du Christ en majesté entouré du tétramorphe ne prenant tout son sens que dans l'art du Moyen-Age dans un cadre architectural approprié : le cul-de-four donnait à la peinture -le plus souvent monumentale- toute sa force. Ici au contraire, le sujet est représenté sans ampleur sur un mur plat, au sommet du pignon ouvert par une large baie ; la hauteur du mur, la charpente et le contre-jour le rendent presque invisible. Le manque d'espace a, de plus, obligé le peintre à reserrer la composition et à supprimer la mandorle, élément qui va de pair avec le thème.

(1) - Cf. Emile Male "L'art religieux au XIII^{ème} siècle" page 35.
Armand Colin - Paris 1958.

PEINTURE MURALE : FRESQUE

L'exécution enfin révèle un attachement total mais sans génie du peintre à la tradition stylistique romane (traitement des plis et des formes, utilisation des couleurs en aplats, suggestion des détails par la juxtaposition des tons sans dégradé, etc ...).

L'existence de ces fresques démontre l'importance de l'influence de la Loire dans la Bretagne orientale, influence tardive il est vrai. D'autres peintures murales ont existé dans les églises du département -à l'église paroissiale en particulier- (1), mais le thème du Christ au tétramorphe n'est nulle part signalé. A notre connaissance ce thème n'existe pas ailleurs en Bretagne. La portée de cette affirmation est cependant diminuée par le fait que la plupart des peintures ont disparu et que d'autres peuvent encore être masquées par un badigeon.

IV - DOCUMENTATION

"La fresque romane " - Paul-Henri Michel - Pierre Tisné, éditeur - Paris, 1961.

V - ANNEXE . / .

(1) - cf. P. Baneat - "Le Département d'Ille et Vilaine" - Larcher éditeur - Rennes 1929 - Tome IV - p. 567-568 : table systématique des peintures.

Table des figures Noir et Blanc :

FIG 38 vue generale

71.35.234 V

FIG.40 detail : bandeau de la fenetre

71.35.237 V

Table des figures Couleur :

FIG.39 vue generale

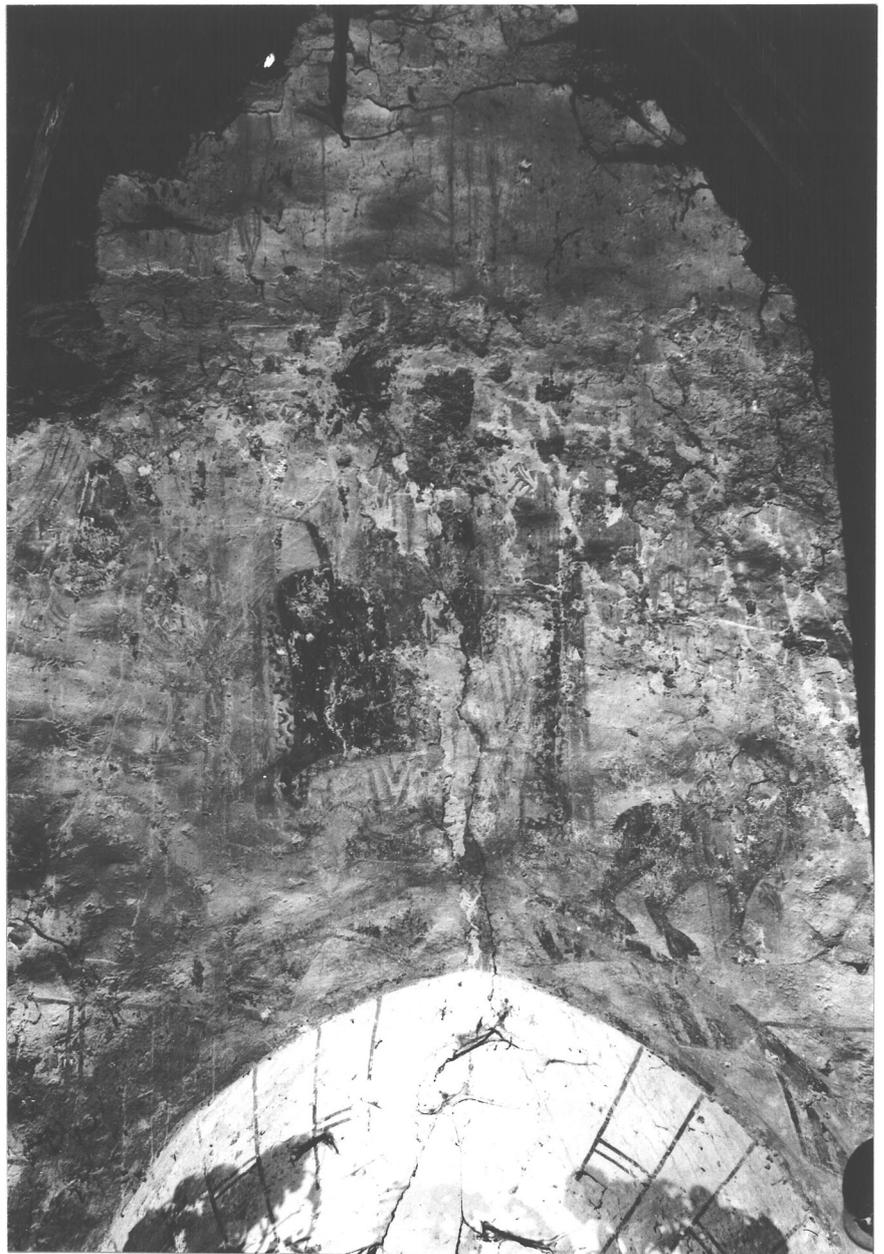
71.35.238 VE

FIG.1 vue generale

71.35.412 VA

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Fresque : mur Est
FIG.38 Vue generale

Cl. Inv. Artur 71 35 234 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Fresque : mur Est
FIG.40 Detail : bandeau de la fenetre

Cl. Inv. Artur 71 35 237 ✓
X



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Fresque : mur Est
FIG.39 Vue generale

Cl. Inv. Artur 71 35 238 VE

Cl. Inv. Artur 71 35 412 VA



4 statuettes d'angelots

I - DESCRIPTION

Cf photos nos 64 à 71

1 - Titre

- Rondes-bosses.
- 4 statuettes en pied.
- Statuettes : angelots (?).

2 - Localisation

Le temple de la Coeffrie, dans une pièce du rez-de-chaussée du logis. Aucune fixation actuelle.

3 - Matériau

- Bois à fibres longues et serrées.
- Surface régulière pour le visage.
- Petites traces d'outils sur les drapés.
- Revers plat, laissé sous le coup de l'outil (longue de 1,5 centimètre); quelques détails sont ébauchés : boucles de la chevelure, ceinture, ourlet de la tunique. Cf photos 65,67,69,71.

Assemblages

- Une pièce principale pour chaque statuette et sa base;
- Pièces rapportées :
 - . Statuette n° 1 : bras droit, joint vif et pointage,
 - . statuette n° 2 : bras gauche, joint vif et pointage,
 - . statuette n° 4 : bras droit, joint vif sans renfort.

Fixation ancienne :

- Sommet de la tête plat et pourvu d'un tenon et mortaise; sous la base, trace d'une mortaise.
- Au revers, au niveau des épaules, restes de clous (fixation d'ailes?).

Au revers de chaque statue, à mi-hauteur, clou à tête arrondie pour fixation moderne.

4 statuettes d'angelots

4 - Dimensions

- Statuette n° 1 - photos 64 et 65

- . H. 42 centimètres (H. de la tête : 5,5 centimètres),
- . L. 13 centimètres,
- . Pr. 9 centimètres.

- Statuette n° 2 - photos 66 et 67

- . H. 41 centimètres,
- . L. 10 centimètres,
- . Pr. 9 centimètres.

- Statuette n° 3 - Photos 68 et 69

- . H. 41 centimètres,
- . L. 12 centimètres,
- . Pr. 5 centimètres.

- Statuette n° 4 - Photos 70 et 71

- . H. 40,5 centimètres,
- . L. 12 centimètres,
- . Pr. 7 centimètres.

Base : H. variant de 1 à 5 centimètres. Plan arrondie au revers plat.

5 - Polychromie

Aucune trace de polychromie ancienne (peut-être traces de badigeon dans les creux de la base).

Bois teinté et ciré.

6 - Support ./.

7 - Inscription ./.

Quatre statuettes d'angelots

8 - Etat de conservation

Bon état actuel.

Mutilations : il manque trois bras au total (ces bras étaient rapportés par joint vif).

Pour deux statuettes (nos 2 et 3), il manque quelques éclats à la base.

Fentes verticales dans le sens de la fibre du bois à la partie inférieure des statuettes et sur la base.

En outre, la statuette n° 2 présente une fente verticale sur le milieu du corps, mais cela semble dû à une maladresse de l'artiste.

9 - Figuration- Thème :

Statuettes détachées de l'ancien jubé et représentant quatre anges adorateurs dont l'un (n° 4) présente les trois clous de la Croix du Christ (cf photo n° 70).

- Composition :

Les quatre statuettes sont sculptées en pied : attitude antifrontale provoquée par un hanchement important.

Jambe gauche portante : anges nos 2 et 3;

jambe droite portante : anges nos 1 et 4.

Le buste est légèrement incliné vers la jambe pliée.

Ange n° 1 : bras gauche le long du corps, tient l'ourlet de la tunique. Bras droit détaché du corps (manque). Cf photo n° 64.

Ange n° 2 : main droite posée sur la poitrine, bras gauche manque. Cf photo n° 66.

Ange n° 3 : main gauche sur la poitrine, bras droit le long du corps, main ouverte : cf photo n° 68.

Ange n° 4 : bras gauche plié, main tenant les trois clous; bras droit détaché du corps (manque). Cf photo n° 70.

Quatre statuettes d'angelots.

- Anatomie

Canon classique. Silhouette souple et élancée, tête petite.
Membres potelés, ventre bombé.

Cou rond portant une tête à profil lourd, à la bouche bien
ourlée, légèrement souriante.

Chevelure à longues boucles épaisses.

- Vêtements

Robe longue sur laquelle est passée une tunique courte, fendue
sur le côté, à corsage très large retenu par une ceinture au niveau de la poitrine
(photos n° 1 et 3). Les manches longues sont retroussées au coude.

L'ange n° 2 porte une robe à encolure drapée.

L'ange n° 4 a sa robe pourvue d'une ceinture drapée.

Ils sont pieds nus.

- Attributs

Seul l'ange n° 4 tient dans la main gauche les trois clous de
la croix du Christ.

- Draperies - plis

Draperies très amples et souples suivant les mouvements ; les
anges nos 1 et 3 ont le bas de l'ourlet oblique pour contrarier le hanchement. Ce
rôle est tenu par les draperies des ceintures pour les anges nos 2 et 3.

Plis très profonds et souples.

4 statuettes d'angelots

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE10 - Auteur, attributions

Atelier artisanal

11 - Date

XVIII ème siècle.

12 - Provenance :

Atelier local ou régional. Proviennent-ils de l'ancien jubé ?

13 - Conditions d'exécution ./.14 - Etapas de la création ./.15 - Fonctions successives ./.16 - Salons et expositions ./.17 - Souvenirs historiques et littéraires ./.

III - NOTE DE SYNTHÈSE

La statuette n° 2 est d'une facture légèrement différente : la silhouette est plus fine, le vêtement n'est pas tout à fait semblable. Cependant la tête est d'un type identique aux autres. C'est l'oeuvre d'un même atelier : on peut supposer que cette statuette a été faite par un ouvrier et terminée par le maître ou par celui qui a sculpté les autres statuettes.

Table des illustrations

FIG 64 Vue de face	71 35 270 V
FIG 65 Vue du revers	71 35 271 V
FIG 66 Vue de face	71 35 272 V
FIG 67 Vue du revers	71 35 273 V
FIG 68 Vue de face	71 35 274 V
FIG 69 Vue du revers	71 35 275 V
FIG 70 Vue de face	71 35 276 V
FIG 71 Vue du revers	71 35 277 V

IV - DOCUMENTATION ./.

V - ANNEXES ./.

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statuette : angelot n 1
FIG.64 Vue de face

Cl. Inv. Artur 71 35 270 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statuette : angelot n 1
FIG.65 Vue du revers

C1. Inv. Artur 71 35 271 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statuette : angelot n 2
FIG.66 Vue de face

C1. Inv. Artur 71 35 272 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statuette : angelot n 2
FIG.67 Vue du revers

Cl. Inv. Artur 71 35 273 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statuette : angelot n 3
FIG.68 Vue de face

Cl. Inv. Artur 71 35 274 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statuette : angelot n 3
FIG.69 Vue du revers

Cl.Inv.Artur 71 35 275 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Sttquette : angelot n 4
FIG.70 Vue de face

Cl. Inv. Artur 71 35 276 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statuette : angelot n 4
FIG. 71 Vue du revers

Cl. Inv. Artur 71 35 277 V



				: 35 - 01
				: 42 - 03
35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE ST FIACRE	01
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

Cf photo n° 44

I - DESCRIPTION

- 1 - Catégorie : Ronde-bosse
 - Désignation : Statue
 - Typologie : Statue en pied
 - Appellation usuelle : ST FIACRE (iconographie traditionnelle)

2 - Statue entreposée contre le mur Sud de la pièce centrale de l'étage

3 - Dimensions

H : 0,86 m
 L : 0,22 m
 Prof. : 0,18 m

H base : 0,06 m
 L base : 0,22 m
 Prof.base : 0,18 m

Base de section rectangulaire à angles arrondis

Format : demi-nature

- 4 - Matériau : Chêne polychrome à surface régulière
 Dos plein, sculpté
 - Assemblage : Statue taillée en un seul bloc

				: 35 - 01
				: 42 - 03
35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE SAINT-FIACRE	01
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

- Pas de traces d'ancienne fixation

5 - Polychromie presque entièrement disparue. Ancienne, mais non originelle. Etendue à toutes les faces de la statue. Application sur badigeon. Quelques traces subsistent :

- chairs rose soutenu. Sourcils et yeux bruns. Bouche rouge
- Froc rouge-brun, semblant avoir été originellement doré
- Scapulaire bleu, originellement noir ou brun foncé (couleurs non modifiées au revers)
- Capuchon rouge sur couche bleue, originellement noir ou brun foncé
- Livre rouge à tranche bleue (couleurs originelles disparues)
- Pelle noire, semblant avoir été originellement dorée
- Base et pieds : traces bleues seules visibles

6 -

7 -

8 - Etat de conservation médiocre

- vermoulure

- pulvérulence (fixée au sommet du crâne) ayant entraîné la mutilation de l'avant-bras et de la main gauches (pulvérulence non fixée)
- pas de trous de vers

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE SAINT-FIACRE	01
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

- mutilations : main gauche et avant-bras, Cf supra. Epaule gauche brisée
- Fentes profondes dans le sens du bois : en particulier une très profonde fissure ouverte au front et le long de la joue gauche, une fissure verticale sur la poitrine, une autre sur la jambe droite, le long du scapulaire, et jusqu'à la base (où un éclat de bois a sauté). Fentes -moins importantes- longitudinales au revers et sur la base.
- Polychromie presque disparue

9 - Thème : SAINT-FIACRE

- St FIACRE debout en position frontale rigide, jambes tendues, pieds écartés et posés de biais (empiétant sur la tranche antérieure de la base), corps de face, bras et coudes au corps (coudes fléchis à 90 °), avant-bras soudés au corps sur les côtés de la taille, main droite, doigts à demi-repliés, soutenant un livre fermé posé verticalement à hauteur de la ceinture et soudé au corps, main gauche refermée sur le manche de la bêche soudée à la jambe gauche. Tête très légèrement axée vers la droite.
- Anatomie sommaire : corps mince et schématiquement cylindro-ogival (épaules arrondies). Tête longue et volumineuse. Avant-bras atrophiés. Pieds petits et étroits.

Visage : long et étroit, caractérisé par une dépression temporale au niveau des yeux, et la longueur du menton. Front haut, lisse et bombé. Arcades sourcilières en surplomb

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE SAINT-FIACRE	01
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

légèrement arquées, dessous de l'arcade taillé en biais. Yeux mi-clos saillants, paupières en relief, iris et pupille peints. Nez remonté vers la partie supérieure du visage (racine empiétant sur le front, maxillaire supérieur haut) et très usé. Bouche étroite et mince, à commissures légèrement relevées. Menton long et aigu, légèrement proéminent. Joux longues et arrondies. Cheveux, oreilles et cou non visibles.

Mains très sommairement sculptées (doigts soudés sauf le pouce ; main droite seule intacte : paume et pouce épais et courts, doigts longs sans détail de phalanges ni d'ongles)

- Vêtement monastique : Froc et scapulaire, capuchon emboîtant la tête et les épaules, avec dans le dos une découpe en pointe, du type châle. Accessoire et attribut : livre à fermoir et bêche. Chaussure à bout légèrement en pointe.
- Drapé très sommaire : froc à plis cannelés sous la ceinture, et plis contrariés à la pliure du coude ; le reste du vêtement non drapé.

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE SAINT FIACRE	01
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

- 1 - Oeuvre artisanale de qualité médiocre
- 2 - Tradition médiévale
- 3 - Provenance régionale ou locale.

La statue proviendrait de la chapelle du Temple.

III - NOTE DE SYNTHESE

IV - DOCUMENTATION

V - ANNEXES

Table des figures

fig.44 vue de face

Cl. 70.35.1091 V

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statue de saint Fiacre
FIG.44

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1091 V



35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'EVEQUE	02
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

Cf photo n° 45

I - DESCRIPTION

1 - Catégorie : Ronde-bosse

- Désignation : Statue

- Typologie : Statue en pied

- Thème : Evêque

2 - Statue entreposée contre le mur Sud de la pièce centrale de l'étage

3 - Dimensions : H : 0,90 m

L : 0,26 m

Prof. : 0,16 m

4 - Matériau : Chêne polychrome

Revers légèrement aplati, non sculpté

Statue paraissant avoir été taillée en un seul bloc

Pas de traces de fixation.

5 - Polychromie à peu près complètement disparue, appliquée sur badigeon, localisée aux faces antérieure et latérales. Traces de rose soutenu sur le visage, de bleu-vert sur les vêtements (sauf col et cheveux : traces de brun)

6 -

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'EVEQUE	02
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

7 -

8 - Mauvais état de conservation : vermoulure généralisée (pulvérisation et trous de vers) ayant entraîné des mutilations (avant-bras et main droits, jambe gauche), des manques (accessoire main gauche, partie du vêtement) et une érosion totale des reliefs.

9 - Thème : Evêque

- Personnage debout en position frontale, corps de face, tête légèrement axée vers sa gauche, coudes au corps, main gauche refermée contre la cuisse gauche (tenant peut-être une crosse), avant-bras et main droits paraissant avoir été levés en geste de bénédiction.
- Anatomie grossière : corps massif aux épaules tombantes, visage grossièrement ovoïde au front lisse, large et bombé vers les tempes, arcades sourcilières en léger surplomb, longues et peu arquées, dessous de l'arcade taillé en biseau, énormes yeux saillants, de type apotropaïque, nez court et fort à arête arrondie et narines non creusées, maxillaire supérieur haut, bouche large et charnue à lèvre supérieure arquée, menton fuyant. Oreilles non rendues. Chevelure mi-longue non détaillée. Mains larges aux doigts soudés, forts et plats ; phalanges différenciées.
- Vêtement : très mal visible en raison de l'état de l'oeuvre.

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'EVEQUE	02
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

- Robe longue
 - Chasuble couvrant les bras, épais col retourné formant bavette arrondie
 - Mitre à calotte étroite et soufflets de forme ogivale et de hauteur moyenne, sans fanons
 - Accessoire : crosse disparue ?
-
- Drapé : larges bourrelets en virgule, régulièrement espacés, sur le devant de la chasuble.

				: 35 - 01
				: -----
				: 42 - 03
				: -----
35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'EVEQUE	02
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

- 1 - Oeuvre de facture artisanale, de qualité médiocre
- 2 - Tradition médiévale
- 3 - Production régionale ou locale
- 4 - Provenance probable : chapelle du Temple.

III - NOTE DE SYNTHESE

IV - DOCUMENTATION

V - ANNEXES

Table des figures :

fig.45. vue de face Cl. 70.35.1095 V

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statue d'evêque
FIG. 45

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1095 V



35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT	03
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

Photo : Cf n° 46

I - DESCRIPTION

- 1 - Catégorie : Ronde-bosse
 - Désignation : Statue
 - Typologie : Statue en pied
 - Appellation usuelle : Vierge à l'Enfant

- 2 - Localisation : pièce Est du 1er étage - statue placée sur la
 tablette de cheminée.
 Fonction décorative.

3 - Dimensions :

H : 0,70 m
 L : 0,20 m
 Prof. : 0,15 m

Base : H : 0,045 m
 L : 0,20 m
 Prof. : 0,11 m

H Enfant : 0,165 m (tête disparue)

Base : quadrangulaire, à angles abattus.

- 4 - Matériau : chêne polychrome à surface polie (coeur de chêne).

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT	03
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

Dos sculpté.

Assemblages : statue actuellement en un seul bloc ; l'avant-bras droit de la Vierge et le bras gauche de l'Enfant, disparus, étaient peut-être partiellement rapportés.

Base faisant corps avec la statue.

Pas de trace de fixation.

5 - Polychromie partiellement disparue. Application originelle sur badigeon.

La polychromie, étendue à toutes les faces de la statue, a été refaite plusieurs fois.

- Vierge : - Traces de dorure sur la couronne, avec trace de couches polychromes plus récentes
- Traces de peinture rosée (couleur altérée) et de badigeon sur le visage
- Robe : trace d'une couche brun-rouge (qui n'est peut-être pas la couche originelle) et d'une couche rouge vif plus récente.
- Manteau : traces successives de couches bleue, brune, verte et rouge
- Voile : mêmes traces que sur le manteau
- Chaussures : traces de badigeon

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT	03
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

- Enfant : sous diverses couches de polychromie, trace de dorure sur badigeon

- Base : traces de badigeon

7 - Au revers de la statue, partie inférieure droite, numéro tracé à la peinture rouge (graphisme moderne) : 407 (numéro de collection ? Cf 15)

8 - Statue en mauvais état (mutilations, etc...) mais actuellement bien conservée.

- Vermoulure - Base, revers des épaules de la Vierge, partie gauche du buste de l'Enfant rongés (Enfant : pulvérulence du bois)

- Trous de vers régulièrement espacés, étendus à toute la surface

- Pas de fentes

- Mutilations

- Avant-bras droit de la Vierge (section franche)

- Partie de la main gauche de la Vierge (vermoulure) et pointe du pied gauche (vermoulure)

- Tête, bras gauche et partie gauche du buste de l'Enfant (vermoulure)

- Manques - Fleurons de la couronne de la Vierge (sauf un

				: 35 - 01
				: -----
				: 42 - 03
35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT	05
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

fleuron presque intact)

- Parties de la base rongées parla vermoulure
- Accessoires éventuels dans les mains disparues

Consolidations

- Une vis à l'angle antérieur gauche de la base, sur sa tranche

9 - Figuration

- Thème : Vierge à l'Enfant
- Statue de Vierge à l'Enfant de tradition médiévale ; qualité d'exécution un peu médiocre, mais la recherche du drapé (visant à la souplesse et à la sobriété, avec quelques maladresses), le caractère médiéval très marqué de l'oeuvre (anatomie, vêtement) et le hiératisme sans raideur, rachètent la gaucherie des détails (visage, anatomie de l'Enfant, plis)
- Attitude frontale, statique et hiératique. Vierge debout de face, non hanchée, pieds écartés (gauche légèrement en avant), tête droite, coudes au corps, fléchis à 90°, avant-bras gauche et main gauche supportant l'Enfant, avant-bras droit disparu, paraissant non soudé au corps et tendu en avant.

Enfant assis sur l'avant-bras et la main gauches de la Vierge, de 3/4 (presque de profil); buste droit, genoux joints et fléchis à 90°, jambes parallèles. Tête et bras gauche disparus ; coude droit écarté du corps et fortement fléchi, avant-bras levé en oblique et appuyé contre la partie gauche du buste de la Vierge (claire-voie entre coude, genoux de l'Enfant et corps de la Vierge)

				: 35 - 01
				: -----
				: 42 - 03
35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT	03
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

- Anatomie de type médiéval.

Vierge : proportions générales correctes, visage aux traits frustes

Enfant : déformation du corps : buste court, jambes très longues (ou impression de longueur donnée par la robe pendante)

Bras et mains peu détaillés.

- Vierge : cou rond et mince, évasé à la base et au sommet. Buste court et fortement bombé, épaules tombantes et arrondies, taille mince, ventre bombé, jambes longues (H du sommet du front à la taille : 0,21 m ; de la taille aux pieds : 0,39 m). Bras et avant-bras courts, main longue, aux doigts soudés sauf le pouce, et peu détaillés (doigts aplatis, différenciés par entailles ; phalanges et ongles non détaillés)

- Enfant : Buste court, légèrement bombé, épaules arrondies et tombantes ; bras, avant-bras et main : grêles, non modelés, non détaillés.

Visage de la Vierge : en ovale allongé, avec dépression temporale forte à hauteur des yeux. Front large et plat. Arcades sourcilières en surplomb, longues, légèrement arquées. Dessous de l'arcade taillé en biseau légèrement adouci. Yeux saillants, en amande allongée, paupières et détails de l'oeil non rendus. Nez court (occupant moins de la moitié supérieure du visage) à racine et arête aplaties, ailes légèrement évasées, narines non creusées. Maxillaire supérieur convexe sous le nez. Bouche à lèvres entr'ouvertes séparées par une entaille profonde ; légère concavité

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT (1)	03
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

sous la lèvre inférieure. Menton haut et rond. Joux arrondies. Chevelure longue, peu visible, partagée par une raie médiane et tombant en ondulations peu détaillées sur les deux épaules.

- Vêtements :

Vierge : - robe longue à longues manches étroites, sans ceinture, corsage moultant, taille marquée, encolure ronde très dégagée

- Manteau drapé, posé sur les épaules et non agrafé

- Voile court

- Couronne à large bandeau plat et fleurons trilobés

- Chaussures moulantes et couvrantes, à bout pointu

Enfant : Tunique longue sans ceinture

- Drapé en plis sobres, simples, peu nombreux. Recherche de souplesse

Vierge : - Robe : buste moultant.

Taille et ventre : naissance de plis ronds verticaux et parallèles, peu saillants, mais prenant un fort relief au bas de la robe.

Jambe droite enveloppée dans un pan plat, ébauche de cassure sur le pied (cassure du pli mieux réussie au-dessus du pied gauche)

				: 35 - 01
				:-----
				: 42 - 03
35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT (1)	03
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

- Manteau : moulant épaules et bras. Larges plis ronds verticaux dans le dos. Pan gauche : pli entre le coude et le buste ; le pan passe ensuite sur l'avant-bras, et retombe en enroulement jusqu'au bas de la robe. V superposés, arrondis et peu saillants, le long du flanc gauche, en arrière d'un pli rond vertical.

Pan droit : retombée en plis ronds verticaux sur le flanc. Pan ramené en avant du corps, couvrant bas du ventre, jambe droite, et remontant en biais vers le côté gauche de la taille, sous le corps de l'Enfant. Drapé : rebord supérieur saillant en virgule sur le ventre ; mouvement biais, ascendant du pied droit au côté gauche de la taille, dessiné par un pli rond au dessin un peu maladroit. Saillie en V arrondi entre ce pli et ceux du flanc, au niveau de la cuisse droite ; revers du pan retourné en mouvement rigide, en biais, du côté gauche de la taille à l'entre-jambes.

- Enfant : plis verticaux très schématisés, peu nombreux.

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT (1)	03
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

- 1 - Facture artisanale, inspiration savante
- 2 - XVe siècle (datation proposée en référence aux vêtements)
- 3 - Atelier régional ou local
- 4 - Statue provenant de la collection particulière de Melle de CHARNE (MESSAC) et offerte à M. et Mme MASSIP à l'occasion de leur mariage.

III - NOTE DE SYNTHÈSE

IV- DOCUMENTATION

V - ANNEXES

Table des figures

Fig.46. vue de face

Cl. 70.35.1092 V

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statue de Vierge a l'Enfant (1)
FIG.46

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1092 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statue de Vierge a l'Enfant (2)
FIG. 47

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1096 V



35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT (2)	04
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

Cf photo n° 47

I - DESCRIPTION

- 1 - Catégorie : Ronde-bosse
 - Désignation : Statue
 - Typologie : Statue en pied
 - Appellation usuelle : Vierge à l'Enfant

- 2 - Statue entreposée contre le mur Sud de la pièce centrale de l'étage

- 3 - Dimensions : H : 1,01 m
 - L : 0,28 m
 - Prof. : 0,16 m
 - H. Enfant : 0,32 m

- 4 - Matériau : Chêne polychrome
 - Revers aplati
 - Partie de la statue restée intacte : en un seul bloc.
 - Bras, avant-bras et main droits disparus : détachés du corps ; une partie en était peut-être rapportée
 - Pas de traces d'ancienne fixation.

- 5 - Polychromie à peu près entièrement disparue, appliquée sur badigeon, étendue à toute la surface de la statue. Seul le badigeon s'est à peu près conservé ; quelques traces de couleur encore visibles.
 - Vierge : - Chevelure : pas de traces
 - Coiffure : traces bleues et rouges
 - Robe : traces jaunes (dorure dégradée ?)

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT (2)	04
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

- Manteau : traces bleues

- Enfant : - Chevelure : traces brunes

- Chairs : traces ocre-rose

- Robe : traces jaunes (dorure ternie ?)

6 -

7 -

8 - Mauvais état de conservation

- Vermoulure : pulvéulence et trous de vers (pulvéulence surtout notable à la base)

- Fissures profondes, rayonnantes à partir d'un noeud du bois sur la hanche droite de la Vierge. Une de ces fissures semble avoir entraîné la mutilation du bras. Fentes longitudinales sur toute la surface de la statue.

- Polychromie disparue

9 - Thème : Vierge à l'Enfant

- Attitude : Vierge debout en position frontale, hanchement très prononcé (côté hanche gauche), buste fortement incliné vers sa droite, tête droite. Coude gauche au corps, avant-bras et main soutenant le bas du corps de l'Enfant. Bras, avant-bras et main droits disparus.

Enfant assis de face, haut du corps détaché du corps de la Vierge jusqu'au niveau des omoplates, bas du corps soudé à la masse de la Vierge et en appui contre la partie gauche du buste et de la

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT (2)	04
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

taille, l'avant-bras et la main gauches de celle-ci. Jambe gauche très légèrement fléchie, jambe droite nettement fléchie, jambes croisées gauche sur droite et pied droit seul visible. Buste droit, tête axée de 3/4 vers sa gauche, bras, avant-bras et main gauches pendant le long du corps, bras et avant-bras droits tendus sur le côté en oblique descendante, soudés au buste de la Vierge sur lequel repose la main droite de l'Enfant.

- Anatomie caractérisée par la minceur du corps et son étirement en longueur, et l'absence de détails (statue semblant par endroits laissée à l'état d'ébauche)

- Vierge : corps longiligne et mince, épaules arrondies de largeur moyenne, jambes très longues, cou dégagé, bras long et avant-bras court.

Visage en ovale très allongé, front bombé, arcades sourcilières légèrement arquées et en surplomb, dessous de l'arcade taillé en biseau, emplacement des yeux marqué par une faible dépression, nez dans le prolongement du front (arête aplatie, narines non creusées), bouche rectiligne à lèvres charnues en fort relief sur les maxillaires, menton haut, rond et saillant, joues très légèrement arrondies.

Chevelure : Deux masses non détaillées encadrant le visage jusqu'à mi-cou, dégageant largement cou et joues. Le bas de la chevelure semble roulé vers l'intérieur.

Main petite, épaisse, doigts soudés non détaillés.

- Enfant : Corps longiligne démesurément étiré, tête peu volumineuse. Saillie au haut de la cuisse droite. Torse et jambes longs,

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT (2)	04
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

épaules arrondies rompant très légèrement avec la ligne du cou dégagé.

Visage rond, emplacement des yeux marqué par une dépression, nez peu saillant à arête aplatie, bouche non visible.

Bras, avant-bras et mains non détaillés (mains traitées en simples boules, pieds équarris). Cheveux courts non détaillés, coupés au carré, frange couvrant le front.

- Vêtement :

- Vierge : vêtement très mal visible. Robe longue à manches longues étroites, buste non drapé, bas de la robe disposé en plis verticaux triangulaires de forte saillie.

Manteau drapé posé sur l'épaule gauche et sans doute soulevé par le bras droit disparu, couvrant cuisses et genoux (virgules superposées au bas de l'abdomen et plis suivant ceux de la robe) ramené sous les pieds de l'Enfant et retombant sur le côté gauche en pan enroulé, jusqu'au niveau des jambes, et partiellement détaché de la masse.

Coiffure : petite couronne (ou support pour couronne) en forme de court cylindre, posé très en arrière de la tête.

- Enfant : Tunique longue à encolure ras-de-cou, sans ceinture et à manches longues. Drapé : un pli sinieux triangulaire séparant la cuisse droite de la jambe gauche.

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT (2)	04
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

II - HISTOIRE DE L'ŒUVRE

- 1 - Oeuvre de facture artisanale
- 2 - Datation difficile en raison de l'état de l'oeuvre
Tradition médiévale. XVIe siècle ?
- 3 - Provenance régionale ou locale.

III - NOTE DE SYNTHESE

IV - DOCUMENTATION

V - ANNEXES

Table dessfigures :

fig.47. vue de face

Cl. 70.35.1096 V

				: 35 - 01
				: 42 - 03
35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT (3)	0 5
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	0 1
		DE LA COEFFRIE		

Cf photo n° 48

I DESCRIPTION

- 1 - Catégorie : Ronde-bosse
 - Désignation : Statue
 - Typologie : Statue en pied
 - Appellation usuelle : Vierge à l'Enfant

- 2 - Statue entreposée contre le mur Sud de la pièce centrale de l'étage

- 3 - Dimensions : (dimensions actuelles, très réduites par la vermoulure)
 - H : 1,12 m
 - L : 0,34 m
 - Prof. : 0,19 m

 - H base : 0,02 m
 - L base : 0,21 m
 - Prof. base : celle de la statue
 - H Enfant : 0,21 m

- 4 - Chêne polychrome à surface régulière
 - Dos plat, non sculpté
 - Pas de traces de fixation.

- 5 - Polychromie très endommagée, localisée aux faces antérieure et latérales, ancienne mais non originelle, refaite sur badigeon. Traces subsistantes :

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT (3)05	
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

- Vierge :

- Visage : traces roses - bouche rouge
- Robe : trace bleue sur badigeon, couche inférieure rouge visible
- Manteau : bleu clair, sur couche ancienne bleu soutenu. Bordure et revers rouges
- Chaussures : bleu clair, couche ancienne d'un bleu plus soutenu

- Enfant :

- Robe rouge sur couche ancienne verte
- Chairs rosées

8 - Mauvais état de conservation

Vermoulure généralisée, pulvérulence très avancée (revers, tête et flanc droits de la Vierge, corps de l'Enfant) ayant entraîné des mutilations (calotte crânienne, deux épaules, bras, avant-bras, main et flanc droits de la Vierge ; partie supérieure du corps de l'Enfant disparue jusqu'à la ceinture)

Trous de vers très nombreux étendus à toute la surface.

Polychromie très endommagée.

9 - Thème : Vierge à l'Enfant (iconographie traditionnelle)

- Vierge debout, jambe gauche portante, genou droit légère-

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT	(3)05
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

ment fléchi, corps animé d'un très léger hanchement (côté hanche gauche) main gauche soutenant l'Enfant contre sa taille (bras, avant-bras et main droits disparus) ; tête inclinée en avant.

Enfant assis de 3/4 sur la main de la Vierge ; haut du corps disparu. Elégance des attitudes accentuée par le drapé

- Anatomie de type médiéval, en partie masquée par le vêtement

- Vierge : corps longiligne, élancé, épaules arrondies légèrement tombantes, buste très faiblement bombé, jambes longues, genou placé bas. Cou dégagé, évasé à sa base.

Visage ovale aux yeux bridés, paupières rendues en mince bourrelet ; iris et pupille étaient peints.

Nez rompant avec la ligne du front (bombé et légèrement proéminent). Travail sec, au ciseau, évasement des ailes marqué par une entaille, narines creusées.

Maxillaire supérieur peu élevé

Bouche close, rectiligne, lèvres épaisses différenciées par une entaille profonde.

Menton haut, triangulaire.

Joues arrondies, pommettes hautes.

L'exécution médiocre du visage contraste avec la beauté de l'attitude et la souplesse du drapé.

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE DE VIERGE A L'ENFANT (3)	05
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

- 1 - Facture artisanale, inspiration savante
- 2 - Tradition médiévale : XV^e siècle ?
- 3 - Atelier régional ou local
- 4 - La Statue proviendrait de la chapelle du Temple.

III - NOTE DE SYNTHESE

IV - DOCUMENTATION

V - ANNEXES

Table des figures :

fig.48. vue de face

Cl. 70.35.1093 V

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statue de Vierge a l'Enfant (3)
FIG. 48

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1093 V



35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'APOTRE (1)	06
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

Cf photo n° 49

I - DESCRIPTION

1 - Catégorie : Ronde-bosse

- Désignation : Statue

- Typologie : Statue en pied

- Thème : Apôtre

2 - Statue entreposée contre le mur Sud de la pièce centrale de l'étage supérieur

3 - Dimensions

H : 0,69 m

L : 0,26 m

Prof. : 0,16 m

4 - Matériau :

Chêne polychrome à surface régulière

Revers évidé, traces de gouge dans l'évidement

Assemblages : avant-bras droit disparu paraissant rapporté à l'origine

Pas de trace de fixation.

5 - Polychromie ancienne presque entièrement disparue, appliquée sur badigeon et localisée aux faces antérieure et latérales de la statue.

				: 35 - 01
				: 42 - 03
35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'APOTRE (1)	06
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

- Robe dorée (?)
- Manteau rouge
- Livre brun à fermoir et tranche dorés
- Chevelure et barbe dorés
- Yeux bruns
- Chairs rose foncé, lèvres rouges.

6 -

7 -

8 - Etat de conservation médiocre

- Mutilations : partie supérieure gauche de la tête, avant-bras et main droits, pouce et partie de l'index gauche

- Matériau très abîmé :

- Vermoulure : pulvérulence à la base, au sommet et à l'arrière de la tête, sur la main gauche. Gros trous de vers localisés surtout à la base, et partie droite de la poitrine

- Bois fibreux à la section de l'avant-bras droit

- Fentes longitudinales : partie gauche du visage, face antérieure du corps, revers

- Polychromie à peu près disparue.

9 - Thème : Apôtre

- Personnage debout en position frontale, tête très légèrement axée vers sa droite. Coudes au corps, avant-bras et main gauches soudés en oblique légèrement descendante contre la

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'APOTRE (1)	06
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
			DE LA COEFFRIE	

hanche, doigts repliés tenant un livre maintenu verticalement contre le corps à hauteur de la taille. Avant-bras et main droits disparus (paraissant avoir été levés à la verticale en avant du corps)

- Anatomie : corps masqué par le vêtement. Proportions générales correctes, épaules tombantes et légèrement asymétriques. Visage long aux pommettes osseuses et joues creusées, front lisse faiblement bombé vers les tempes, arcades sourcilières en surplomb très peu prononcé, sourcils peints, yeux en amande, à fleur de tête, paupières saillantes débordant le coin de l'œil. Nez dans le prolongement du front (arête triangulaire, ailes évasées et marquées d'un pli, narines profondément creusées). Bouche rectiligne aux lèvres minces, sous la moustache tombante surmontée d'un pli de la joue partant de chaque côté du nez. Barbe mi-longue, bifide. Cheveux longs ondulés. Traitement : mèches incisées (moustache : mèches raides, cheveux et barbe : ondulations terminées en volutes).

Mains bien proportionnées, mais au traitement sec. Doigts soudés sauf le pouce, phalanges différenciées, ongles sommairement rendus.

- Vêtements :

Robe longue à manches d'ampleur modérée formant revers souple au poignet. Encolure dégagée, échancrée en accolade profonde sur le devant du cou.

Manteau couvrant, revers retourné formant col, fermeture par un gros bouton rond sur la poitrine. Les deux pans contournent les

				: 35 - 01
				: <u>42 - 03</u>
35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'APOTRE (1)	06
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

coudes, pan gauche tombant librement jusqu'au sol, pan droit ramené contre le côté gauche de la ceinture, sous le livre, et retombant en court enroulement, par-dessus l'avant-bras gauche, contre le flanc gauche.

Accessoire : livre

- Drapé :

- Robe : buste non drapé

Bas de la robe : plis ronds verticaux de très faible saillie.

- Manteau :

Moulant épaules et partie supérieure du buste, bordure retournée en revers au col et sur la poitrine.

Virgules rondes étagées sous le coude droit.

Plis en V de faible saillie sur la hanche droite, prolongés en plis obliques ascendants vers le côté gauche de la taille. Court pan enroulé passant par-dessus l'avant-bras gauche. Retombée libre du pan gauche du manteau en pan enroulé.

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'APOTRE (1)	06
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

- 1 - Facture artisanale
- 2 - Tradition médiévale. Début XVIIe siècle ?
- 3 - Atelier local ou régional.

III - NOTE DE SYNTHESE

IV - DOCUMENTATION

V - ANNEXES

Table des figures :

Fig.49. vue de face

Cl. 70.35.1089 V

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statue d'apotre (1)
FIG.49

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1089 V



35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'APOTRE (2)	07
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

Cf photo n° 50

I - DESCRIPTION

- 1 - Catégorie : Ronde-bosse
 - Désignation : Statue
 - Typologie : Statue en pied
 - Thème : Apôtre

2 - Pièce centrale de l'étage supérieur. Statue entreposée contre le mur Sud.

3 - Dimensions :

H : 0,905 m Base H : 0,03 m
L : 0,36 m Diamètre : 0,27 m
Prof. : 0,17 m

Base de section semi-circulaire

Format : demi-nature.

4 - Matériau : Chêne polychrome à surface régulière

Revers évidé, base non comprise ; arêtes de l'évidement adoucies, sauf au revers de la base. Traces de gouge visibles dans l'évidement.

Assemblages : statue taillée en un seul bloc. Main droite disparue, ou attribut tenu dans la main droite, peut-être originellement rapporté.

Traces d'ancienne fixation :

: 35 - 01

:
: 42 - 03

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'APOTRE (2)	07
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

- deux petits anneaux de fer au niveau des omoplates, avec fragments de fil de fer pendant aux anneaux

- un morceau de bois pointé dans l'évidement, et faisant saillie derrière la nuque.

Pas de traces de fixation à la base.

5 - Polychromie non originelle, appliquée sur badigeon, et localisée aux faces antérieure et latérales.

Aspect luisant.

- Robe brune (section du poignet droit enduite de la même peinture)

- Manteau bleu

- Ceinture ocre-jaune

- Livre à couverture verte et pages ocre-jaune

- Base et chaussures (ou pieds) vert foncé

- Cheveux et barbe bruns

- Yeux vert clair

- Chairs ocre cuivré

6 -

7 -

8 - Etat de conservation médiocre

- Mutilation : main droite sectionnée au-dessus du poignet

: 35 - 01
:
: 42 - 03
:

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'APOTRE (2)	07
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

- Manque : accessoire ou attribut dans la main droite ?

- Vermoulure :

- Pulvérulence (sommet de la tête, livre, pieds) fixée par la peinture ; nonfixée mais très localisée sur l'avant-bras droit
- Gros trous de vers, localisés surtout au revers de la base
- Fente (éclat de bois) à la partie gauche du revers des épaules

9 - Thème : Apôtre

- Attitude : personnage debout en position antifrонтale axée vers la droite, jambes et pieds de face (jambe droite portante, jambe gauche fléchie, pieds légèrement écartés, dans le même alignement, et en faible surplomb sur la base) Bassin de face. Buste très légèrement axé vers la droite, épaule gauche un peu surélevée. Tête inclinée vers l'avant et axée de 3/4 vers l'épaule gauche. Coudes au corps, fléchis à 90°, main gauche, doigts à demi-repliés, soutenant un livre ouvert contre le bras et la partie gauche du buste et de la taille ; avant-bras droit, soudé au corps, contre la partie droite de la taille, main disparue autrefois détachée du corps.
- Anatomie : proportions générales correctes. Déformation :

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'APOTRE (2)	07
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

avant-bras gauche atrophié, réduit au poignet et à la main. Corps robuste masqué par le vêtement, buste légèrement arrondi. Tête peu volumineuse, cou mince et de longueur moyenne. Membres ronds.

Visage : étroit et long, aux pommettes osseuses. Front étroit, bombé vers les tempes et barré d'un pli de faible saillie. Arcades sourcilières en fort surplomb, la droite plus haute que la gauche, cette dernière surmontée d'un second pli. Fronces verticales profondes entre arcades sourcilières et nez, et sur la racine du nez. Dessous de l'arcade sourcilière taillé en biseau ; paupières en relief, iris et pupille peints, yeux schématisables en demi-cercle à diamètre marqué par la ligne de la paupière supérieure, légèrement étirés vers les tempes, pattes d'oie au coin externe de l'oeil droit. Nez : arête aplatie à la racine et sous le niveau des yeux, triangulaire à hauteur des yeux (formant ainsi bosselure). Ailes évasées, marquées d'un pli, narines profondément creusées au vilebrequin. Long pli partant de l'aile du nez et orienté vers le bas du visage, parallèlement à la moustache épaisse et tombante. Bouche très étroite, lèvre inférieure charnue seule visible sous la moustache, et soulignée d'un creux vertical profond divisant le menton et annonçant le mouvement bifide de la barbe mi-longue.

Cheveux mi-longs, tempes dégagées, toupet sur le front ; 4 boucles étagées, orientées vers l'arrière, de chaque côté du visage ; détail des mèches ondulées (cheveux, moustache et barbe) rendu par incisions.

Main gauche, seule en plage : proportions normales, doigts soudés sauf le pouce, phalanges différenciées, jointures

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'APOTRE (2)	07
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

saillantes, ongles cernés d'un bourrelet. Ossature et veines du dos de la main non rendus.

Pieds petits, complètement rongés, ou chaussés ?

- Vêtement :

- Robe longue à manches d'ampleur modérée formant revers souple au poignet. Ceinture en bourrelet, non nouée. Col à pointes retournées, échancrure sur le devant du cou, buste de la robe fermé par trois boutons ronds.

- Manteau drapé posé sur l'épaule droite, pan droit couvrant le bras et passé sur le coude (une partie retenue en court pan entreavant-bras et coude, une partie tombant librement derrière le coude jusqu'au sol). Le manteau passe en bandoulière dans le dos, tombe jusqu'au sol du coude gauche à l'arrière de la jambe gauche, couvre hanche, cuisse et genou gauche (revers retourné en gros bourrelet sur la hanche) et une partie du ventre, remontant jusqu'au poignet droit qui le maintient contre la taille.

Accessoire : livre ouvert.

- Drapé sobre et souple

- Tunique : buste non drapé

Sous la ceinture : plis plats peu saillants sur la partie gauche du ventre. Jambes enveloppées, étoffe cassée au-dessus de chaque pied. De part et d'autre de la jambe droite : pli plat vertical, en lame, creusé sur toute sa longueur. Face externe de la jambe gauche : pli couché vertical très large.

				: 35 - 01
				: <hr/>
				: 42 - 03
				<hr/>
35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'APOTRE (2)	07
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

- Manteau : drapé lourd. Revers apparent le long du côté droit du buste et sur la hanche gauche et le ventre ; pli triangulaire très saillant suivant le contour de l'épaule droite ; plis contrariés à la pliure du coude droit ; retombée sous ce coude en un pli vertical triangulaire.

Pli couché, vertical, en lame, en arrière du flanc gauche. Plis contrariés, de direction oblique ascendante vers la partie droite de la ceinture, sur la cuisse gauche.

				: 35 - 01
				: 42 - 03
35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'APOTRE (2)	07
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

- 1 - Oeuvre de bonne facture artisanale, inspiration savante
- 2 - XVIIe siècle ?
- 3 - Oeuvre d'un atelier régional ou local.

III - NOTE DE SYNTHESE

IV - DOCUMENTATION

V- ANNEXES

Table des figures :

Fig.50. vue de face

Cl. 70.35.1088 V

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statue d'apotre (2)
FIG. 50

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1088 V



				: 35 - 01
				: 42 - 03
35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'APOTRE (3)	08
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
			DE LA COEFFRIE	

Cf photo n° 5I

I - DESCRIPTION

- 1 - Catégorie : Ronde-bosse
 - Désignation : Statue
 - Typologie : Statue en pied
 - Thème : Apôtre : St Jean ?

2 - Statue entreposée contre le mur S de la pièce de l'étage

3 - Dimensions :

H : 1,22 m

L : 0,33 m

Prof. : 0,18 m

H. Base : 0,04 m

Base grossièrement ovale, à section supérieure convexe.

4 - Chêne anciennement polychrome

Dos aplati, non sculpté

Trace de fixation ancienne : à 0,50 m, au revers, gros clou de fer.

5 - Polychromie presque entièrement disparue. Application sur badigeon

Traces restantes : Bleu (robe)

Rouge (manteau)

Rouge (livre)

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'APOTRE (3)	08
35	MESSAC	LE TEMPLE	MANOIR	01
		DE LA COEFFRIE		

- Badigeon : visage

6 -

7 -

8 - Mauvais état de conservation

- Vermoulure généralisée, ayant entraîné la mutilation de la tête et d'une partie du visage et des mains, et l'érosion presque totale du drapé
- Fentes longitudinales profondes, sur toute la hauteur localisées surtout sur la face et le côté gauche de la statue
- Polychromie disparue

9 - Figuration

- Attitude frontale hiératique, tête droite, coudes au corps, avant-bras soudés à la poitrine, mains tenant un livre vertical (main droite sur la tranche supérieure du livre, main gauche le soutenant, doigts sur la tranche inférieure du livre, sauf le pouce, placé sur le dos du livre).
- Anatomie : détails presque entièrement disparus (vermoulure)
Silhouette étroite, très longiligne, épaules étroites et arrondies. Mains : très érodées ; le dos de la main gauche est encore en bon état : doigts soudés, phalanges différen-

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'APOTRE (3)	08
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

ciées, dos de la main non détaillé.

Visage : en ovale arrondi. Partie supérieure rongée ; menton rond et légèrement saillant, dessous du menton et des mâchoires arrondi. Cou en bon état : long, svelte, beau relief (pomme d'Adam longue et saillante entre deux dépressions formant V.) Chevelure mi-longue, peu détaillée, formant un rouleau rentré lisse contre la nuque et les joues.

- Vêtement, accessoire :

- Robe longue à encolure ras-de-cou

- Manteau posé sur les épaules, revers retourné sur la poitrine ; le manteau couvre partiellement les deux avant-bras ; le pan droit revient couvrir le devant du corps (revers retourné en virgule d'un avant-bras à l'autre) et retombe en pli plat sous l'avant-bras gauche.

Drapé érodé

- Accessoire : livre fermé.

35	MESSAC	LE TEMPLE	STATUE D'APOTRE (3)	08
35	MESSAC	LE TEMPLE DE LA COEFFRIE	MANOIR	01

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

- 1 - Facture artisanale
- 2 - Tradition médiévale
- 3 - Atelier régional ou local
- 4 - La Statue proviendrait de la chapelle du Temple.

III - NOTE DE SYNTHESE

IV - DOCUMENTATION

V - ANNEXES

Table des figures :

fig.51. vue de face

C1.70.35.1090 V

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statue d'apotre (3)
FIG. 51

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1090 V



Statue de Saint Jean-Baptiste (1)I) - DESCRIPTION1 - Dénomination et titre

Catégorie : ronde-bosse,
désignation : statue,
typologie : statue en pied,
appellation usuelle : Saint Jean Baptiste (iconographie traditionnelle).

2 - Localisation, fonction actuelle

Pièce centrale du premier étage du Manoir du Temple. Statue entreposée au sol contre le mur Sud.

3 - Dimensions

H. : 101, 5 centimètres.
L. maxima (à hauteur des coudes) : 24 centimètres.
Pr. : 18 centimètres.

Format : petite nature.
Base de section grossièrement semi-circulaire.

4 - Matériau, technique

Chêne polychrome à surface régulière.
Revers plat, non sculpté.
Statue taillée en un seul bloc, base comprise.
Trace d'ancienne fixation sous la base : mortaise circulaire de 3 centimètres de diamètre et 5 centimètres de profondeur.

5 - Polychromie

Polychromie ancienne , localisée aux faces antérieure et latérales de la statue, et appliquée sur badigeon; actuellement en grande partie disparue:
- manteau rouge, - tunique bleue, - Agneau brun, -cheveux, moustache et barbe noirs (barbe sur apprêt rouge et non sur badigeon), -chair rose soutenu,
- yeux noirs, - bouche rouge, - base brune.

Statue de Saint Jean Baptiste (1)

6 - Matériau, techniques . / .

7 - Inscriptions, marques, cachets . / .

8 - Etat de conservation

Mauvais état de conservation.

* Vermoulure :

Base pulvérulente (tranche antérieure rongée ainsi que l'extrémité des pieds, tranche postérieure plus légèrement atteinte).

Pulvérulence au sommet de la tête.

Trous de petite vrillette étendus à toute la statue, en particulier à la partie inférieure.

* Mutilations :

Partie de l'avant-bras, poignet et mains gauches.

Main droite mutilée sous le poignet.

Extrémité des pieds rongée (Cf Vermoulure).

Tête et patte gauche de l'agneau.

* Manque : livre.

* Fentes:

- profonde, cernant le côté gauche du visage en passant par la tempe gauche,

- profonde, du côté gauche du maxillaire supérieur jusqu'au quart inférieur de la barbe,

- très profonde et large, de ce niveau de la barbe jusqu'au niveau des genoux, à peu près dans l'axe médian vertical de la face antérieure du corps, avec déviation de la fente à partir de la taille,

Statue de Saint Jean Baptiste (1)

- très profonde et large, de l'aine côté cuisse gauche jusqu'au bas de la tunique.

(Toutes ces fentes proviennent d'une même fissure du bois).

Quelques fentes plus minces, dans le sens du bois, au revers (occiput compris) et sur les épaules et les bras.

* Polychromie ternie et à peu près disparue.

9 - Figuration

* Thème : Saint-Jean-Baptiste.

Statue de Saint Jean-Baptiste, de tradition médiévale, caractérisée par la verticalité et la frontalité. Drapé peu abondant de direction verticale, et près du corps. Facture artisanale.

* Attitude :

Saint Jean-Baptiste debout en position frontale et rigide, jambes tendues et non soudées l'une à l'autre, pieds légèrement ouverts, tête droite, coudes au corps et fléchis, avant-bras gauche soudé en oblique légèrement descendante contre le corps à hauteur de la taille, main (détachée du corps, actuellement disparue) tenant de toute évidence un livre disparu sur lequel prenait appui la patte antérieure gauche de l'agneau, détachée du corps et disparue. Avant-bras droit en position à peu près symétrique (légèrement plus horizontale), main, détachée du corps et actuellement disparue, ayant pu tenir une croix. Tête droite. Épaules au même niveau.

* Anatomie :

Canon de type médiéval, corps masqué par le vêtement, avec nette proéminence du côté gauche du buste, bombé au-dessus et à hauteur de la taille. Silhouette longiligne, épaules étroites et tombantes; jambes maigres et sommairement modelées, rupture de ligne peu marquée entre jambe et pieds. Pieds : orteils soudés, phalanges différenciées, ossature en faible relief sur le dessus du pied, dans le pro-

Statue de Saint Jean Baptiste (1)

longement des orteils. Cou évasé à la base, et de faible longueur.

Visage : long et osseux (caractère accentué par la barbe longue); fort, étroit, haut, bombé vers les tempes. Rides en bourrelets sinusofideaux peu saillants. Arcades sourcilières en surplomb sur les yeux et en léger relief aplati, sourcils teints, ligne remontant vers les tempes. Dessous de l'arcade sourcilière taillé en biais. Yeux en amande, étirés vers les tempes; paupières inférieure et supérieure traitées en fin bourrelet, coin interne de l'oeil creusé et souligné d'un départ de cerne. Nez long, mince dans le prolongement du front (sauf dépression à la racine), arête arrondie, ailes incisées d'un pli se prolongeant sur la joue, narines profondément creusées. Maxillaire supérieur haut, avec dépression sous la cloison nasale. Bouche close, rectiligne, lèvres nettement différenciées par une entaille, lèvre inférieure en surplomb sur la maxillaire inférieur. Pommettes osseuses, joues creuses.

Cheveux longs, partagés par une raie médiane et tombant très en arrière du visage en mèches ondulées séparées par incision. Moustache tombante se confondant avec les mèches de la barbe. Longue barbe en pointe, à mèches de plus fort relief, ondulées, avec détails incisés.

* Vêtement :

Tunique à encolure ronde dégagée, manches longues d'ampleur modérée, pas de ceinture, ourlet à mi-mollet se relevant légèrement de part et d'autre de la tête de chameau en saillie irréaliste sur la tunique à partir des genoux et entre les jambes (tête large, longues oreilles dressées, mufle arrondi, narines creusées, yeux incisés en ligne oblique ascendante, crinière ondulée sur le front, entre les oreilles). Pas de drapé, à part le retroussis de l'ourlet à revers creusé (comme le revers des manches).

Manteau posé sur les épaules, moulant épaules et bras, retenu entre le coude et le corps, et tombant librement, sur les côtés en pans enroulés, à l'arrière, en pan tenant lieu de renforcement au niveau des jambes (jonction du pan avec la base).

Statue de Saint Jean Baptiste (1)

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

I0 - Auteur; attributions

Facture artisanale

I1 - Date

Tradition médiévale (XVI ème siècle ?)

I2 - Provenance

Atelier régional

I3 - Conditions d'exécution . / .I4 - Etapas de la création . / .I5 - Fonctions successives

La statue proviendrait de la chapelle du manoir.

I6 - Salons et expositions . / .I7 - Souvenirs historiques et littéraires . / .

III - NOTE DE SYNTHESE . / .

IV - DOCUMENTATION . / .

V - ANNEXES . / .

Table des figures :

fig.52. vue de face

Cl. 70.35.1094 V

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statue de saint Jean-Baptiste (1)
FIG. 52

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1094 V



Saint-Jean Baptiste (2)

I - DESCRIPTION (Cf photo n° 59)1 - Titre et dénomination

- Ronde-bosse,
- statue en pied,
- statue,
- appellation : Saint Jean-Baptiste.

2 - Localisation

- Dans une pièce au rez-de-chaussée du logis.
- Aucune fixation.

3 - Matériau

- Bois polychrome.
- Surface régulière.
- Revers aplati et légèrement sculpté (chevelure, pan du manteau),
avec de légères traces d'outils (Cf photo n° 60).
- Assemblage : une pièce unique pour la statue et sa base.
- Fixation ancienne : la base est percée de deux trous réguliers
(diamètre : 5 mm).
- Pas de fixation actuelle.

4 - Dimensions

- * H. 83 centimètres,
 - * L. 22 centimètres,
 - * P. 16 centimètres.

 - * H. de l'agneau : 9 centimètres,
 - * L. de l'agneau : 12 centimètres.

 - * Base : H. 2 centimètres.
- Base, cassée en grande partie; il est impossible de préciser sa forme
d'origine.

Saint-Jean Baptiste (2)

5 - Polychromie

Polychromie actuelle : peinture à l'huile très épaisse, dont les coups de pinceau sont visibles, et localisée aux faces antérieure et latérales de la statue.

* Polychromie actuelle :

- . Chairs beige goncé à rehauts roses sur le visage.
- . Tunique et manteau jaunes.
- . Chevelure, barbe, yeux et sourcils bruns.
- . Agneau beige.
- . Livre noir à fermoirs jaunes.

* Polychromie ancienne :

par application directe. La couche originelle était dorée (traces sur le vêtement et les cheveux).

- . Tunique noire
- . Manteau rouge à bordure dorée et revers noir.

6 - Support ./.

7 - Inscription ./.

8 - Etat de conservation

Etat actuel médiocre :

- . Mutilations:
 - Index droit (cassure nette) .
 - Majeure partie des pieds et de la base.
- . Vermoulure très abondante (cause des mutilations de la partie inférieure) localisée à la partie inférieure et au revers sur le manteau et sur le crâne.
- . Fentes verticales, profondes, dans le sens de la fibre du bois, sur le devant (tunique et manteau) et au revers (manteau)

9 - Figuration

- Thème :

Statue de Saint Jean Baptiste, iconographie traditionnelle.

- Composition :

Attitude frontale : saint debout, les deux jambes portantes et écartées, coudes pliés, main gauche tenant le livre contre la poitrine, main droite bénissante.

- Anatomie :

Proportions correctes, silhouette longiligne, épaules carrées, jambes découvertes, peu modelées, avec arête saillante.

Les mains sont peu détaillées : seuls les ongles sont indiqués et les doigts séparés par une incision.

Visage triangulaire, à profil aigu : arcades sourcilières arrondies, nez droit et pointu, yeux à paupières sculptées, petite bouche, chevelure courte et bouclée découvrant des oreilles très petites et ovales, moustaches et barbe à mèches ondulées.

- Vêtements :

Saint Jean Baptiste est vêtu d'une tunique imitant la peau de mouton (pointe triangulaire crantée entre les jambes, manches courtes découpées en triangles), à corsage ras-du-cou blousant à la taille.

Sur l'épaule gauche est jeté un manteau passant en biais sur le devant.

Personnage pieds nus.

- Attributs :

Sur la main gauche est posé un petit livre à fermoir doré sur lequel est couché l'agneau, sculpté en haut-relief. Son anatomie est bonne, les caractéristiques essentielles de cet animal sont indiquées (queue, touffue, pelage, forme du crâne, oreilles).

- Draperies ; plis :

Draperies très simplifiées : manteau drapé en oblique sur le devant du corps. Les plis sont schématiques, secs, et suivant le mouvement du drapé : plis verticaux, incisés, sur la poitrine; plis interrompus sur le manteau

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE10 - Auteur, attributions

Atelier artisanal, d'une technique sure en ce qui concerne les visages mais imitant maladroitement un modèle plus savant dans les drapés et plis.

11 - Date

Datation proposée : début XVII ème siècle : le mouvement des draperies rappelle le XVI ème mais la sécheresse du traitement, les caractéristiques du visage indiquent le XVII ème siècle.

12 - Provenance

Atelier local ou régional.

13 - Conditions d'exécution ./.14 - Etapas de la création ./.15 - Fonctions successives ./.16 - Salons et Expositions ./.17 - Souvenirs historiques et littéraires ./.III - NOTE DE SYNTHESE ./.IV - DOCUMENTATION ./.V - ANNEXES ./.Table des figures :

Fig. 59. vue de face

Cl. 71.35.265 V

Fig? 60. vue de revers

Cl. 71.35.266VV

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statue de saint Jean-Baptiste (2)
FIG.59 Vue de face

Cl. Inv. Artur 71 35 265 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statue de saint Jean-baptiste (2)
FIG.60 Vue de revers

Cl. Inv. Artur 71 35 266 V



St non identifié.

I - DESCRIPTION

1 - Dénomination et titre

Ronde-bosse,
statue en pied,
saint non identifié.

2 - Localisation, fonction actuelle

Dans la pièce du rez-de-chaussée du logis principal,
adossé à l'ancienne cheminée,
ancienne fixation.

3 - Matériau

Bois

Surface régulière,
revers de surface régulière, légèrement creusé au centre,
assemblage : une pièce principale ; le bras droit était peut-

être rapporté.

4 - Dimensions

H. 121 centimètres,
L 34 centimètres,
Pr. 23 centimètres,
Tête : H. 25 centimètres.

Format : petite statue.

Base disparue.

5 - Polychromie

Le visage, seule partie relativement intacte, porte trace d'une fine assiette blanche dans les creux.

6 - Support ./.

7 - Inscriptions, marques, cachets ./.

Saint non identifié

8 - Etat de conservation

Etat actuel très mauvais :

La vermoulure généralisée s'accompagnant de pulvérencence a complètement détruit la structure du bois.

De la surface originelle, seuls restent le visage, le creux des plis de la robe, l'aumonière et le revers : tout le reste est complètement érodé; le visage est maintenu grâce à des ficelles, les bras manquent ainsi que la partie inférieure de la statue.

9 - Figuration

* Thème : Saint non identifié; seuls éléments permettant une précision : aumonière pendue à la ceinture et coiffure à bandeau lisse posée sur le front.

* Composition : Saint debout, dans une attitude frontale, sans hanchement

* Anatomie : cachée par les vêtements. Corps longiligne. Tête longue, aux traits harmonieux : front droit, grands yeux bridés, nez droit (?); bouche légèrement souriante, petite moustache et barbe pointue. Chevelure à boucles ondulées, bien séparées en mèches.

* Vêtements :

- . Tunique longue à encolure ras du cou,
- . aumonière pendue au côté gauche,
- . coiffure à bandeau.

* Attributs ./.

* Drapés et plis

Tunique longue à plis verticaux tubulaires et épais.

Saint non identifié

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE10 - Auteur. attributions

Atelier artisanal de bonne facture (visage)

11 - Date

Début XVI ème siècle (?)

12 - Provenance ./.13 - Conditions d'exécution ./.14 - Etapes de la création ./.15 - Fonctions successives ./.16 - Salons et expositions ./.17 - Souvenirs historiques et littéraires ./.III - NOTE DE SYNTHESE ./.IV - DOCUMENTATION ./.V - ANNEXES ./.

Vierge à l'Enfant

I - DESCRIPTION

Cf photo n° 6I

1 - Dénomination et titre

- Statuette en pied,
- ronde-bosse,
- statuette de la Vierge à l'Enfant.

2 - Localisation

- Logis principal.
- Dans une pièce du rez-de-chaussée.
- Aucune fixation au support.

3 - Dimensions, format

H. 39 centimètres (sans la base, moderne).

L. 13 centimètres

Pr. 8,5 centimètres.

H. de la tête (couronne comprise) : 7 centimètres.

H. de l'Enfant : 14 centimètres.

4 - Matériau

- Bois polychrome.
- Surface régulière.
- Revers plat, sans traces d'outils, et peint (cf photo n° 62)
- Assemblage :
 - * Une pièce principale,
 - * la main droite de la Vierge est rapportée à joint vif sans trace de renfort (à une époque récente, l'assemblage a été collé).
- Fixation :
 - Un petit crochet est fixé au revers, au niveau des épaules.

5 - Polychromie rénovée.

	actuelle	originelle
- Robe	grise	doré
- manteau	bleu foncé, à bordure et revers gris	bleu clair.

Vierge à l'Enfant

	actuelle	originelle
- voile	bleu clair	bleu clair
- couronne	dorée	dorée
- cheveux	noirs	bruns
Enfant		
- Tunique	grise	dorée
- Cheveux	bruns	bruns

Polychromie originelle sur fine assiette.

6 - Support ./.

7 - Inscriptions, marques, cachet ./.

8 - Etat de conservation

Bon état de conservation.

Matilations :

- * avant-bras gauche de l'enfant,
- * fragment de couronne sur le devant manquant.

Fentes :

La polychromie actuelle les masque; elles sont cependant visibles:

- * sur le côté gauche du visage de l'enfant (la fente semble se poursuivre sur le buste),
- * sur le bord du manteau,
- * sur la partie droite du front de la Vierge.

Réparation :

La base ancienne, disparue, est remplacée par une planchette de bois nu, de teinte pâle, fixée par pointage et mal appropriée, car la statuette bascule en arrière.

Vierge à l'Enfant

9 - Figuration

* Thème :

Vierge à l'Enfant, iconographie traditionnelle.

* Composition :

Attitude frontale (la position actuelle de la base ne respecte pas ce point).

Vierge debout, hanchée, jambe droite portante, genou gauche fléchi, pied en avant. Avant-bras droit plié, main à demi-fermée (devait tenir un lys). L'Enfant assis sur le flanc gauche de la Vierge, tend le bras droit vers le visage de la Vierge.

* Anatomie

Canon médiéval : proportions incorrectes. Tête et buste très réduits, bras très longs.

Visages longs, aux joues enflées. Chevelures longues à boucles peu détaillées.

* Vêtements

- Vierge :

- . Robe longue, à manches longues, encolure ras du cou et ceinture nouée,
- . Manteau posé sur les épaules,
- . Petit voile et couronne,
- . Chaussures fines à bout arrondi.

- Enfant :

Longue tunique à corsage fendu et longue ceinture.

* Attributs

La main droite de la Vierge devait tenir un lys (geste de la main); l'enfant devait peut-être tenir un objet dans la main gauche (disparue).

Vierge à l'Enfant

* Draperies - plis.

La robe tombe en plis verticaux, la partie soulevée par le pied gauche possède deux plis en virgules inversés.

Le manteau posé sur les épaules est ensuite repris sous le bras gauche : les deux pans ainsi relevés présentent de profonds plis en V.

Sur la tunique de l'Enfant, petits plis verticaux issus de la ceinture.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE10 - Auteur. attributions

Atelier artisanal (proportions, type des visages).

11 - Date

Fin XVI ème siècle (type de drapés, apparition d'une certaine sécheresse).

12 - Provenance

Atelier local ou régional

13 - Conditions d'exécution ./.14 - Etapas de la création ./.15 - Fonctions successives ./.16 - Salons et Expositions ./.17 - Souvenirs historiques et littéraires ./.III - NOTE DE SYNTHESE ./.IV - DOCUMENTATION ./.V - ANNEXES ./.Table des figures :

fig.61. vue de face Cl.71.35.267.V

Fig.62. vue de revers Cl.71.35.268 V

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statuette de Vierge a l'Enfant
FIG.61 Vue de face

Cl. Inv. Artur 71 35 267 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Statue de la Vierge a l'Enfant
FIG.62 Vue du revers

C1. Inv. Artur 71 35 268 V



Statuettes d'angelots.

I - DESCRIPTION

Cf photo n° 63

1 - Dénomination et titre

Fragments de ronde-bosse.

Angelots.

2 - Localisation

déposés dans une caisse du logis.

3 - Dimensions, format

- Têtes (2)

. H. 10 centimètres,

. L. 7 centimètres,

. Pr. 7 centimètres.

- Torse

. H. 14 centimètres,

. L. 12 centimètres,

. Pr. 8 centimètres.

- Bras

. H. (bras) : 7 centimètres,

. L. (avant - bras) : 9 centimètres,

. Pr.:3,5 centimètres.

- Pied :

.Long: 11 centimètres ,

.L. : 6 centimètres.

- Petit fragment (deux mains posées sur un cadre) :

. H. : 7 centimètres,

. L. : 8 centimètres,

. Pr.: 3 centimètres.

- Petit fragment de base :

0,03 X 0,03 X 0,025

Statuettes d'angelots

(Angelot : tête + torse, H. 24 centimètres)

Format statuette.

4 - Matériau

- Terre cuite.
- Centre évidé (torse)
épaisseur des parois : de deux à trois centimètres,
couleurs : centre gris foncé, bordure (sur deux millimètres) marron.
- Matière :
finesse du grain, avec parfois inclusions de petits cristaux
- Traces d'outils :
outil à petites dents sur les chevelures,
lissage sur les visages.
- Revers
grossièrement moulé.

Assemblage

Les sept fragments sont détachés et proviennent de plusieurs éléments.

Fixation ./.5 - Polychromie

- * Polychromie originelle : dorée sur fine assiette.
- * Polychromie actuelle : chairs roses à rehauts rouges (sourcils dorés, cheveux châtain clair).

6 - Support ./.7 - Inscription ./.8 - Etat de conservation

Les têtes sont intactes.
Polychromie très écaillée.

9 - Figuration

* Thème :

Ces fragments semblent provenir du retable central

Statuettes d'angelots

de l'église. Trois de ces fragments, tête, bras, torse, appartiennent au même angelot; le pied, trop grand par rapport aux deux têtes, provient sans doute d'un autre angelot de format supérieur.

* Composition :

Les deux têtes proviennent d'une même paire, qui devait figurer au couronnement d'une partie supérieure du retable.

Autant qu'on en puisse juger, l'attitude est antifrontale, très souple.

* Anatomie :

Canon classique, se rapproche des autres angelots du retable (Cf sous-dossier). Les visages sont poupins, expressifs; les torses sont potelés et modelés.

Les détails des mains et pieds sont très poussés : articulations, ongles, fossettes à la naissance des doigts.

* Vêtements ./.

* Attributs ./.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE10 - Auteur, attributions

Ces fragments proviennent du retable central, sans qu'il soit possible d'en fixer la situation exacte (en couronnement sans doute)

11 - Date

1679 comme le retable.

12 - Provenance

Fragments rachetés au recteur pour éviter leur destruction.

13 - Conditions d'exécution14 - Etapes de la création ./.15 - Fonctions successives ./.16 - Salons et Expositions ./.17 - Souvenirs historiques et littéraires ./.III - NOTE DE SYNTHESE ./.IV - DOCUMENTATION ./.V - ANNEXES ./.Table des figures :

Fig. 63. vue d'ensemble

Cl. 71.35.269 V

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Fragments : angelots
FIG.63

Cl. Inv. Artur 71 35 269 V



Cf photos nos 72 et 73

I- DESCRIPTION

1 - Dénomination et titre

- Croix.
- Christ en croix; demi-relief.

2 - Localisation

- Logis principal; salle du rez-de-chaussée.

3 - Matériau

- Bois (croix)
- Os (Christ).

4 - Dimensions

Croix :

- . H. 41 centimètres,
- . L. 21 centimètres.

Christ :

- . H. 15 centimètres,
- . L. (envergure) 13 centimètres,
- . P. 0,015 centimètre.

Format

Figurine.

5 - Polychromie ./.

6 - Support ./.

7 - Inscriptions, marques, cathets ./.

8 - Etat de conservation

Bon état actuel, pas de mutilation.

9 - Figuration

- Thème :

Christ en Croix.

- Composition :

. Croix plantée sur trois degrés, face antérieure
plaquée de motifs en os.

. Christ : taillé d'une seule pièce; les bras sont
rapportés. En bas-relief.

Anatomie stylisée : composition symétrique, bras
ouvert en V, jambes parallèles, pieds juxtaposés.

Jambes divisées par une incision, mamelles et
nombril indiqués par un cercle à centre creux.

Tête plate, yeux fermés.

Les branches de la croix sont décorées de plaquettes d'os
percées de cercles, motifs que l'on retrouve sur les manches du calvaire.

Ces branches sont terminées en os.

Le décor plaqué est complété par :

- un grand coeur à la croisée des branches,
- deux rayons dans les angles supérieurs.

Tibias et crâne sous les pieds du Christ.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE10 - AUTEUR. ATTRIBUTIONS

Atelier artisanal

11 - DATE

XIX ème siècle (?)

12 - PROVENANCE

Atelier local.

13 - CONDITIONS D'EXECUTION ./.14 - ETAPES DE LA CREATION ./.15 - FONCTIONS SUCCESSIVES ./.16 - SALONS ET EXPOSITIONS ./.17 - SOUVENIRS HISTORIQUES ET LITTERAIRES ./.III - NOTE DE SYNTHESE ./.IV - DOCUMENTATION . / .V - ANNEXES ./.Table des figures :

Fig.72. vue de face Cl. 71.35.278 V

Fig.73. vue de revers Cl. 71.35.279 V

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Croix d'autel (I)
FIG. 72 Vue de face

C1. Inv. Artur 71 35 278 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Croix d'autel (1)
FIG.73 Vue de 3/4 droite

Cl. Inv. Artur 71 35 279 V



I - DESCRIPTION

Cf photo n° 74

1 - Dénomination et titre

Croix d'autel.

Christ en croix.

2 - Localisation, fonction actuelle

Logis principal. Salle du rez-de-chaussée.

3 - Dimensions, format

* Croix :

. H. 38 centimètres,

. L. 15 centimètres.

* Christ :

. H. 15 centimètres,

. L. 11 centimètres.

4 - Matériau

* Croix : bois,

* Christ : os.

5 - Polychromie ./.6 - Support ./.7 - Inscription ./.8 - Etat de conservation

Bon état actuel

Il manque le crâne plaqué sous les pieds du Christ.

../...

9 - Figuration

* Thème :

Christ en croix.

* Composition :

Attitude antifrонтale. Tête inclinée sur le côté, bras en V, jambes parallèles, pieds juxtaposés.

* Anatomie :

Juste.

Jambes séparées par une incision, genoux carrés.

Visage exprimant la souffrance.

* Vêtement :

Périzonium à pan flottant; couronne d'épines.

* Décor :

Deux tibias croisés aux pieds du Christ; ils étaient surmontés d'un crâne(disparu).

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE10 - Auteur. attributions

Atelier artisanal, production en série.

11 - Date

XIX ème siècle

12 - Provenance

Atelier local

13- Conditions d'exécution ./.14- Etapas de la création ./.15- Fonctions successives ./.16- Salons et expositions ./.17- Souvenirs historiques et littéraires ./.

III - NOTE DE SYNTHESE ./.. Ce genre de croix se trouve en grand nombre dans la région de Messac.

IV - DOCUMENTATION ./.

V - ANNEXES ./.

Table des figures :

Fig.74. vue de face

cl. 71.35.280 V

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Croix d'autel (2)
FIG. 74

Cl. Inv. Artur 71 35 280 V



I - DESCRIPTION1 - Dénomination et titre

- Croix.
- Trois Christ en croix.

2 - Localisation, fonction actuelle

- Logis principal.

3 - DimensionsA - Cf photos nos 75 et 76

. Croix :

H. 39 centimètres,
L. 16 centimètres.

. Christ :

H. 19 centimètres,
L. 16 centimètres.

B - Cf photo n° 77

. Croix :

H. 44 centimètres,
L. 14 centimètres.

. Christ :

H. 12 centimètres,
L. 10 centimètres.

C -

. Christ :

H. 15 centimètres,
L. 4 centimètres.

4 - Matériau

- Bois très dur de faible densité (buis).
- Assemblage : une pièce principale, bras assemblés à joints vifs.

5 - Polychromie ./.6 - Support ./.7 - Inscriptions ./.

8 - Etat de conservation

- Christ B : bras détachés (cf photo n°77=).
- Christ C : Christ détaché de la croix, bras détachés (manquent).

9 - Figuration

* Thème :

Christ en croix, iconographie traditionnelle.

* Composition :

Attitude antifrontale. Tête inclinée sur l'épaule droite.

Bras en V très ouverts, jambes séparées, pieds superposés.

* Anatomie :

Christ A et C : bonnes proportions, détails anatomiques très fouillés. Cf photos 75 et 76.

Christ B : proportions incorrectes . Cf photo n° 77.

* Vêtements :

. Périzonium drapé à pan flottant.

. Christ A et C sans couronne d'épines.

* Attributs ./.

* Drapées et plis :

draperies souples, très fouillées.

* Décor :

Sur le Christ B, petit crâne en buis posé au pied de la croix.

Cf photo n° 77.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE10 - Auteur. attribution

Ateliers artisanaux de bonne qualité pour les Christs A et C

11 - Date

XVIII ème siècle - XIX ème siècle.

12 - Provenance

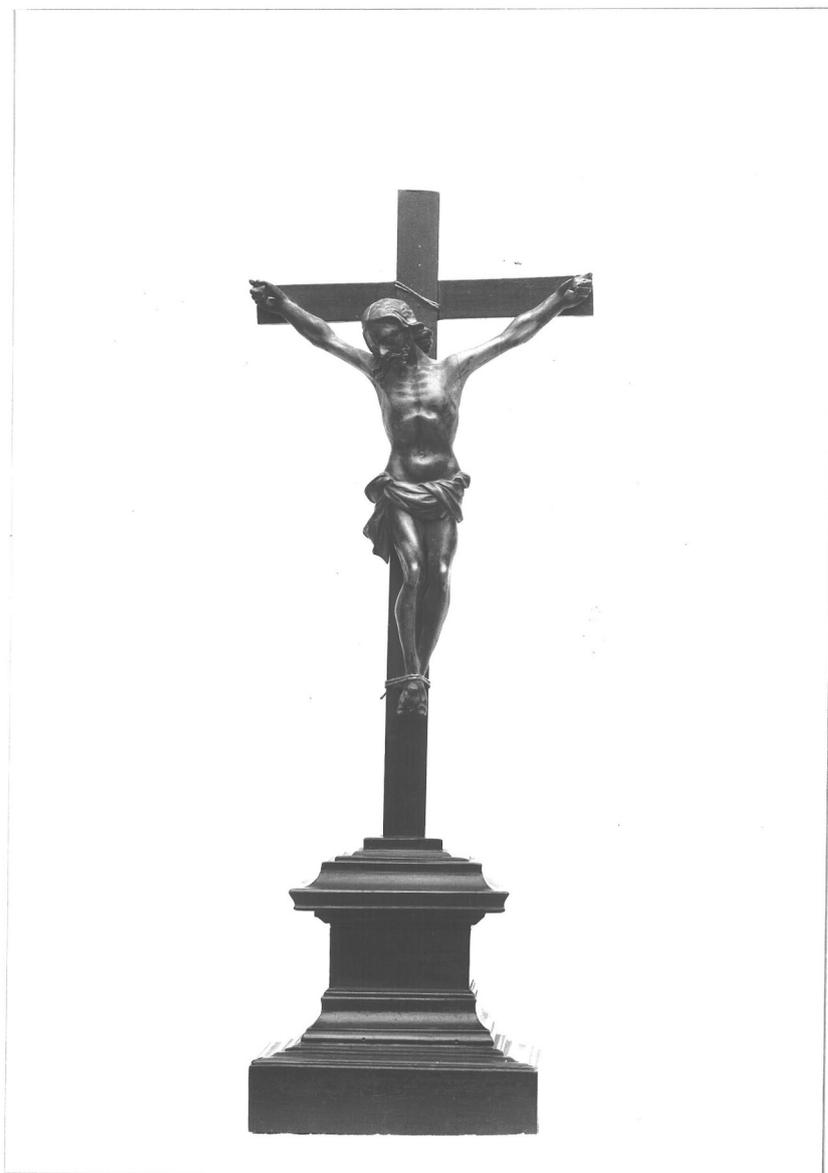
Ateliers régionaux

13 - Conditions d'exécution ./.14 - Etapas de la création ./.15 - Fonctions successives ./.16 - Salons et expositions ./.17 - Souvenirs historiques et littéraires ./.III - NOTE DE SYNTHESE ./.IV - DOCUMENTATION ./.V - ANNEXES ./.Table des figures :

Fig.75.	vue de face, croix A	Cl. 71.35.281 V
Fig.76.	vue de profil, " "	Cl. 71.35.282 V
Fig.77.	vue de face, croix B	Cl. 71.35.283 V

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Croix d'autel (1) a
FIG. 75 Vue de face

Cl. Inv. Artur 71 35 281 V



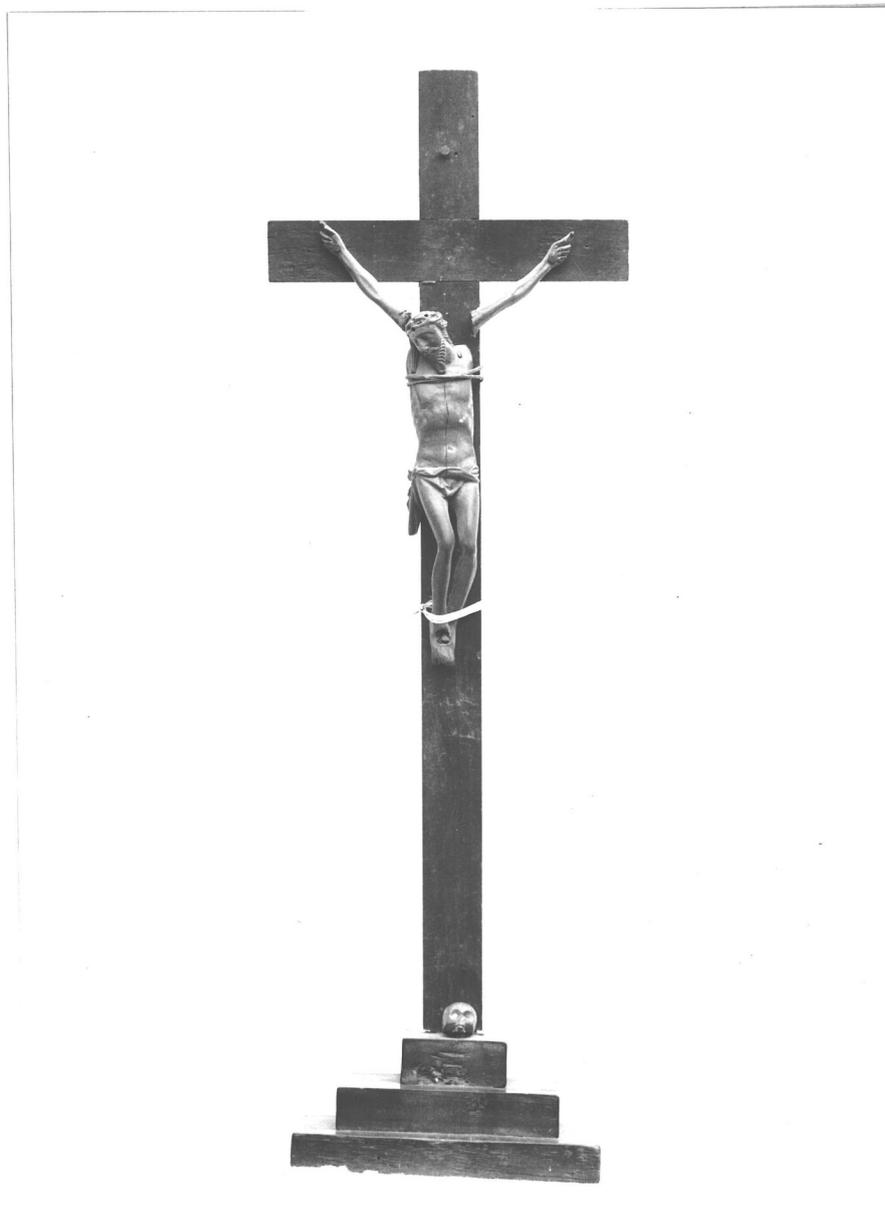
35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Croix d'autel (1) b
FIG.76 Vue de profil

Cl. Inv. Artur 71 35 282 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Croix d'autel (1) c
FIG.77 Vue de face

Cl. Inv. Artur 71 35 283 V



I - DESCRIPTION1 - Dénomination et titre

Trois croix.

Trois Christ en croix.

2 - Localisation, fonction actuelle

Croix entreposés dans le logis principal, dans une pièce du rez-de-chaussée.

3 - Dimensions, formata) Cf photo n° 78

Croix :

* H. 37 centimètres,

* L. 13 centimètres.

Christ :

* H. 9 centimètres,

* L. 7 centimètres.

b) Cf photo n° 80

Croix :

* H. 34 centimètres,

* L. 16 centimètres.

Christ :

* H. 9 centimètres,

* L. 7 centimètres.

c) Cf photo n° 79

Croix :

* H. 36 centimètres,

* L. 19 centimètres.

Christ :

* H. 11 centimètres,

* L. 7 centimètres.

4 - Matériau, techniques

- Christ en métal

* a et b : bronze doré (cf photos 78 et 80)

* c : métal argenté (cf photo n° 79).

- Croix en bois sauf b en bronze doré.

Les Christ en demi-relief sont plaqués sur la croix à l'aide de

5 - Polychromie.6 - Support ./.7 - Inscription

Dans les tituli des croix a et b, les lettres INRI sont gravées.

8 - Etat de conservation

Bon état actuel.

Croix a : il manque un fragment de la plinthe du socle.

9 - Figuration

- Thème : Christ en Croix.

- Composition : Attitude antifrontale, bras en V fermés, jambes parallèles et séparées, pieds juxtaposés.

- Anatomie :

* Christ a (photo 78) : bonnes proportions, tête très petite, membres très galbés,

* Christ b (photo 80) : anatomie beaucoup plus simplifiée, proportions correctes,

* Christ c (photo 79) : anatomie très stylisée, abdomen très réduit, thorax proéminent; tête aux traits simplifiés.

- Vêtements :

Périzonium drapé à pan flottant (couronne d'épines pour croix a)

- Décor :

Cf photo 78 : la croix "a" est posée sur un socle de plan circulaire sur lequel est plaqué un triangle rayonnant,

Cf photo 80 : la croix "b", entièrement métallique, possède un socle ovale à frise de feuillage; au pied de la croix est fixée une feuille les pieds du Christ sont cachés sous une feuille de lierre. Les branches de la croix sont terminées par une feuille stylisée, celle de droite est une réparation, le titulus est un cartouche à cuir découpés.

Cf photo 79 : la croix "c" porte comme décor aux extrémités des branches, un petit motif plaqué illustrant un ange (avec une seule aile) fixé par deux pointes à tête ronde.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

10 - Auteur. attributions

Ateliers artisanaux

11- Date

XIX ème (croix d'autel "a" et "c") et XVIII ème siècles (croix d'autel" b")

12- Provenance

Ateliers régionaux.

13 - Conditions d'exécution ./.

14 - Etapas de la création ./.

15 - Fonctions successives ./.

16 - Salons et expositions ./.

17 - Souvenirs historiques et littéraires ./.

III - NOTE DE SYNTHÈSE

La croix en bronze est à rapprocher de cette qui se trouve sur l'autel latéral droit de l'église paroissiale : les lys héraldiques au bout des bras, les feuilles découpées à la base de la croix, le cartouche découpé du titulus, se retrouvent sur l'une et l'autre. Cependant la croix de l'église est de meilleure facture.

IV- DOCUMENTATION . / .

V - ANNEXES ./.

Table des figures :

Fig.78. vue de face , croix A	Cl. 71.35.284	V
Fig.79. vue de face, croix B	Cl. 71.35.271	V
Fig.80. vue de face, croix C	Cl. 71.35.286	V

35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Croix d'autel (2) a
FIG.78 Vue de face

C1. Inv. Artur 71 35 284 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Croix d'autel (2) b
FIG. 79 Vue de face

Cl. Inv. Artur 71 35 285 V



35 MESSAC Temple de la Coeffrie (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Croix d'autel (2) c
FIG. 80 Vue de face

Cl. Inv. Artur 71 35 286 V

